

**Adresse postale :**

Économie et Politique, 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris

Rédaction : 01 40 40 13 73

Administration : 01 40 40 13 73

Site Internet :

www.economie-politique.org

E-mail : ecopo@economie-politique.org

En cas de changement d'adresse veuillez contacter :

Diffusion et promotion :

Frédéric RAUCH : 01 40 40 13 41

Directrice : Catherine MILLS

Rédacteur en chef :

Frédéric RAUCH

Comptabilité :

Mitra MANSOURI : 01 40 40 13 41

e-mail : mmansouri@economie-politique.org

Conseil de rédaction et de diffusion :

Eric AUBIN, Daniel BACHET, Amar BELLAL, Frédéric BOCCARA, Paul BOCCARA, Jean-François BOLZINGER, Hervé BRAMY, Gisèle CAILLOUX, Sylvian CHICOTE, Marc COHEN-SOLAL, Aurianne COTHENET, Yves DIMICOLI, Denis DURAND, Jean-Marc DURAND, Caroline FERRERA, Jean-Luc GIBELIN, Christophe GRASSULO, Alain JANVIER, Pascal JOLY, Jean-Vincent KOSTER, Marie-José KOTLICKI, Anne LAFAURIE, Claude LARIDAN, Amaury LE BRETON, Jean-Christophe LE DUIGOU, Patrick LE HYARIC, Didier LE RESTE, Jean LOJKINE, Jean MAGNIADAS, Nasser MANSOURI-GUILANI, Nicolas MARCHAND, Clotilde MATHIEU, Fabien MAURY, Catherine MILLS, Alain MORIN, Alain OBADIA, Bruno ODENT, Roland PERRIER, Guillaume QUASHIE-VAUCLIN, Frédéric RAUCH, Denis RECOQUILLON, Jacques RIGAUDIAT, Lydia SAMARBAKSH, Véronique SANDOVAL, Patricia TEJAS, Alain TOURNEBISE.

Gérant de la publication :

Roland Perrier

Commission paritaire

N° 0324 I 84443

ISSN : 0424-3218

ISBN : 979-10-90384-52-1

Imprimerie : PUBLIC IMPRIM,

12 rue Pierre Timbaud, BP 553, 69637 Vénissieux Cedex

Publicité-Comédiance : 01 49 22 74 43

5 rue Pleyel - Immeuble Calliope - BP 229 93523 Saint-Denis Cedex

Tableau de couverture :

Jean-Pierre Jouffroy

Mise en page et maquette de

couverture : Claude Saligny

Éditorial

Face à la mondialisation capitaliste : un début... et une suite attendue, *Évelyne Ternant* 2

Actualités France

Le coronavirus, étincelle ou révélateur de la crise qui vient ?, *Alain Tournebise* 4

Baisse du chômage en France, il suffisait de traverser la rue ?, Info et intox, quelques éléments d'analyse, *Frédéric Rauch* 8

Qui menace l'indépendance de la statistique publique ?, *Bernard Sujobert* 10

Retraites : le bras de fer contre le capital. Bonnes feuilles : Le projet de loi retraites, *Sylvie Durand, Catherine Mills* 13

Vers une alliance de progrès contre la domination du capital et une autre conception de la politique, *Frédéric Boccara* 20

Actualité d'Ambroise Croizat, *Bernard Lamirand* 23

Promouvoir l'agroécologie pour freiner le réchauffement climatique et garantir notre souveraineté alimentaire, *Gérard Le Puill* 25

Europe/Monde

L'Europe face à la montée du péril national-libéral, *Bruno Odent* 29

Les dossiers d'Économie et Politique

Face à la mondialisation capitaliste, quelle révolution pour un monde de partage et de coopération ?

Introduction 36

Ouverture des rencontres internationales, *Igor Zamichiei* 38

Rapport général ouvrant les rencontres sur la mondialisation, *Frédéric Boccara*

• Introduction 40

• La mondialisation : état des lieux économique 42

• Une nouvelle logique contre le capital financier 44

• Fonction et forme de la firme multinationale, de la révolution informationnelle et du CME en crise 45

• Conséquences de la mondialisation capitaliste, politique, économique et néo-impérialisme 46

• Une autre mondialisation, lignes d'alternatives 48

• Conclusion 51

Pour une mondialisation renouvelée, *Yang Yan* 53

Pour un nouvel ordre international participatif, démocratique, multilatéral, équitable et inclusif, *Yurielkis Sarduy Martinez* 54

L'enlèvement de la trajectoire de développement de la Tunisie, *Hédi Sraïeb* 56

Multinationales : enjeux et défis. Quelles institutions, quelle intervention, *Muriel Ternant* 59

La « Commission européenne géopolitique » : ni verte, ni sociale, *Marc Botenga* 62

Une monnaie commune mondiale pour s'émanciper du dollar, *Yves Dimicoli* 65

L'ennemi commun : les grands groupes monopolistes financiers, *Wang Liqiang* 68

Quelles batailles communes ? Suites des Rencontres, *Jean-Marc Durand* 70

Emploi, entreprises, luttes

Alstom doit-il prendre l'accent québécois ?, *Pierre Ivorra* 72

Note de lecture

Nasser Mansouri-Guilani, *Développer les services publics. Un combat d'avant-garde* [Catherine Mills] 73



Éditorial

Éveline Ternant

Face à la mondialisation capitaliste : un début... et une suite attendue

A l'initiative du PCF et de la revue *Économie et Politique*, se sont tenues les 7 et 8 février derniers, au siège du PCF place du colonel Fabien, des rencontres internationales sous l'intitulé : « Que faire face à la mondialisation capitaliste ? Quelle révolution pour un monde de coopération et de partage ? ».

Un moment intense partagé par une large diversité de participants, français et étrangers de tous les continents, syndicalistes, militants et dirigeants politiques, membres d'institutions internationales, un moment qui va compter dans la recherche d'alternatives à la mondialisation actuelle, tant par la qualité des interventions et débats que par l'objectif affiché : comment « agir ensemble » pour peser sur le cours d'une évolution mondiale qui sème la guerre, précarise les vies, savorde des territoires, piétine les savoir-faire et les compétences humaines, détruit les équilibres écologiques. Quels leviers actionner pour amorcer une transformation révolutionnaire à l'échelle du monde ?

Le préalable d'un diagnostic commun sur la globalisation capitaliste s'imposait. Au-delà des constats convergents sur les prédatons sociales et écologiques que les stratégies des multinationales occasionnent à travers le monde, le détour théorique par l'analyse de la crise systémique en cours a été posé comme pierre angulaire de l'édifice à construire ensemble. On retiendra comme ligne directrice la représentation dialectique de ce moment historique, en tant que confrontation entre un potentiel de développement sans précédent offert par la révolution informationnelle et ses dévoiements multiples du fait de sa capture par un capital en crise de suraccumulation et de baisse de taux de profit. Cela implique une approche également contradictoire des multina-

tionales, en tant que sources de prédatons mais aussi lieux de possibles coopérations et partages de coûts à l'échelle mondiale. Les contributions des économistes communistes français, s'inscrivant dans la lignée des travaux puissants de Paul Boccara, ont été un point fort de l'apport théorique de ces journées.

Sur ce socle robuste d'analyse globale de la crise systémique du capitalisme financiarisé qui affecte le monde entier ont émergé, au fil des contributions venues d'Afrique et d'Amérique latine, des déclinaisons différenciées : la continuité d'un capitalisme d'extraction de matières en Afrique, qui n'a guère changé depuis les conquêtes coloniales, si bien que la notion même de phase nouvelle de crise systémique interroge pour le décrire dans cette zone ; capitalisme du devant de la scène enchevêtré inextricablement au circuit du crime organisé en Amérique du Sud, sur fond de système bancaire parallèle – le *shadow banking* – et de cryptomonnaie, au point qu'il s'agit d'une phase qualifiée de « pourrissement contre la vie et contre la paix ».

Des investigations à poursuivre assurément pour un repérage plus fin de cette fragmentation du capitalisme mondial en zones hiérarchisées et bien différenciées. À suivre de près également la trajectoire de la Chine, dont la contribution à ces journées a été réduite pour cause de coronavirus, mais dont la combinaison entre insertion au réseau économique mondial et dépassement des rapports capitalistes est sujet d'études à part entière.

Enfin, dans une prochaine édition de ces rencontres internationales, l'élargissement du débat théorique à d'autres courants de pensée que le nôtre ne peut que stimuler notre propre réflexion et consolider les bases idéologiques de l'action collective.

Car tel était bien le cœur de cible de ces journées : articuler le penser et l'agir. Tir parfaitement réussi lors de la matinée passionnante dédiée aux multinationales. Avec les regards croisés d'intervenants confrontés à leurs stratégies à des titres divers : des acteurs « de terrain », syndicalistes d'entreprises agissant du local au comité de groupe ; des chercheurs ; des responsables politiques. Comment surmonter les difficultés de la représentation salariale dans les multinationales, face à des interlocuteurs évanescents, qui sont soit présents physiquement mais sans pouvoir, soit actionnaires plénipotentiaires mais insaisissables ? Comment empêcher les « hold-up » sur les richesses produites masqués dans des comptes opaques qui transfèrent la valeur via le prix de transfert et les déplacements indus de brevets ? Comment opposer aux stratégies de rentabilité financière qui dévitalisent les territoires des stratégies coopératives mutuellement avantageuses ? Deux idées centrales ont fait consensus : la première est l'absolue nécessité de l'unité du salariat, pour faire pièce aux directions d'entreprises comme aux institutions telles que les gouvernements et la Commission européenne. Unité sociologique, des ouvriers aux ingénieurs, unité géographique des salariés que le cloisonnement entre filiales, entre pays, sépare. Le second impératif apparu est de « politiser » les luttes, au sens de leur faire porter, au-delà de la défense immédiate de l'emploi et des conditions de travail, des objectifs transformateurs de haut niveau, articulant propositions industrielles, conquêtes de droits salariaux sur les stratégies, mise en œuvre des critères d'efficacité sociale, exigence d'une autre utilisation de l'argent et projet d'émancipation de la mainmise des GAFAM sur nos vies.

De même, faire de la transformation des institutions internationales un objectif politique rassembleur est l'idée force qui a dominé les débats des tables rondes, de très haute tenue, dédiées aux enjeux monétaires et financiers, mondiaux et européens. La stratégie de l'impérialisme américain, que, sous l'apparence des foucades de Trump, on aurait tort de considérer comme improvisée et isolationniste, parce qu'elle marque une phase de réinstallation brutale de la suprématie états-unienne soutenue par la classe dirigeante américaine, a été examinée à la loupe. Il manie toutes les armes à la fois, militaire, commerciale et monétaire grâce au dollar, monnaie commune mondiale de domination. Là encore, le champ des possibles et des objectifs transformateurs a été exploré : un FMI sorti du droit de veto américain ; une monnaie commune mondiale à défendre aux côtés de la Chine et des émergents ; un euro mis au service du développement des biens communs et services publics grâce au refinancement sélectif de la BCE ; une rupture des traités actuels de libre-échange, avec l'instauration de nouveaux critères d'échanges internationaux fondés sur la réciprocité et le respect des normes sociales et environnementales.

Après de telles rencontres, il ne pouvait être question d'en rester là. Une clause de « revoyure » annuelle a d'ores et déjà été retenue, avec l'envie de donner une grande place à la jeunesse qui a montré l'étendue de ses talents dans les interventions comme dans l'animation des tables rondes, et de renforcer la participation féminine.

Mais entre ces rendez-vous, la mise en place de réseaux de travail s'est avérée indispensable pour que, dans la régularité et la continuité, les luttes sociales, l'analyse théorique et les expérimentations politiques se nourrissent mutuellement. Des réseaux auxquels tou-te-s les militant-e-s intéressé-e-s sont convié-e-s à participer, autour de quatre thématiques principales :

- la construction d'une monnaie commune mondiale ;
- le développement des services publics ;
- un autre rôle pour les entreprises multinationales ;
- de nouveaux traités d'échanges commerciaux.

Ce numéro d'*Économie et Politique* relate une partie des échanges de ces rencontres internationales, les suivants en poursuivront la restitution, ainsi que les travaux des futurs réseaux internationaux qui vont se mettre en place. Nous ne devons pas en effet sous estimer le poids du fatalisme que la mondialisation fait peser sur les consciences. Il est urgent de dégager les perspectives qui permettent aux peuples de ne pas se laisser enfermer dans la fausse alternative qui leur est proposée par les idées dominantes : une démondialisation qui véhicule sans toujours le dire le repli dans les frontières, aussi illusoire que porteur de tensions, ou une intégration à marche forcée qui piétine les souverainetés populaires pour mieux les asservir à la loi du capital.

En ce moment particulièrement tendu que nous traversons, où la crise financière en suspens depuis des mois est en train d'advenir sous l'effet déclencheur d'une pandémie, utilisé par les uns pour aiguïser les pulsions xénophobes, par les autres pour faire passer en force, au mépris de toutes les règles démocratiques, un projet de destruction de la retraite par répartition, il importe plus que jamais de hausser le niveau de la bataille politique pour conjuguer résistance et propositions transformatrices, à l'échelle nationale et internationale. Le mouvement social sur les retraites en France est observé à la loupe et donne de l'espoir aux forces progressistes étrangères. D'où l'importance de l'associer à la question du financement par la cotisation sociale. À l'organisation actuelle des activités et de la finance mondiales, dont le pilotage par la rentabilité financière est non seulement ravageur pour l'emploi et l'environnement, mais aussi d'une fragilité extrême de par sa sensibilité au moindre événement, il convient d'opposer un projet internationaliste, ambitieux et sécurisant, relocalisant les productions tout en développant les coopérations, émancipateur de la finance tout en utilisant le potentiel de la création monétaire pour répondre aux immenses besoins sociaux et écologiques. Ces enjeux, qui ont aujourd'hui un caractère vital, rendent plus que jamais nécessaire le renforcement des idées communistes et des positions du PCF à tous les niveaux institutionnels, local, régional et national. ■■■

Le coronavirus, étincelle ou révélateur de la crise qui vient ?

Alain Tournebise

Le covid19 (ex-coronavirus) va-t-il engendrer une crise économique mondiale ? C'est ce que laissent entendre complaisamment certains commentateurs économiques (ou non). Il est fort possible qu'il accélère l'arrivée d'une récession et même qu'éclate une crise financière. Mais il faut distinguer facteur déclenchant (le virus) et cause (la suraccumulation financière). Car nos dominants se pressent déjà pour dire : « la cause de nos difficultés est "exogène", c'est un virus imprévu. La finance et ce que nous faisons avec n'est pas en cause ». Voire... La poudre financière est là, n'importe quelle étincelle peut la faire sauter. C'est la conjonction de suraccumulation de poudre financière et d'hyper-connexion entre les économies mondiales, dont des flux surtendus et des stocks qui tendent vers zéro, qui est responsable de l'épisode de crise violente qui peut à présent se déclencher.

Depuis sa découverte, le virus a provoqué effectivement des dégâts économiques dans un certain nombre de secteurs. La Chine, principale victime, est en effet à la fois un marché gigantesque, donc un débouché important pour les exportations de nombreux pays asiatiques et occidentaux et « l'usine du monde » donc un maillon primordial dans les chaînes de fabrication mondiale.

Les mesures prises par les autorités chinoises : confinement, limitation des déplacements intérieurs et internationaux, fermeture des aéroports ou de points de passage terrestres... ont considérablement ralenti la consommation des ménages, donc les importations de biens occidentaux, mais aussi les flux touristiques.

Cette crise entraîne donc une sévère récession de l'activité des branches concernées : tourisme, hôtellerie, transport maritime et aérien et industrie du luxe.

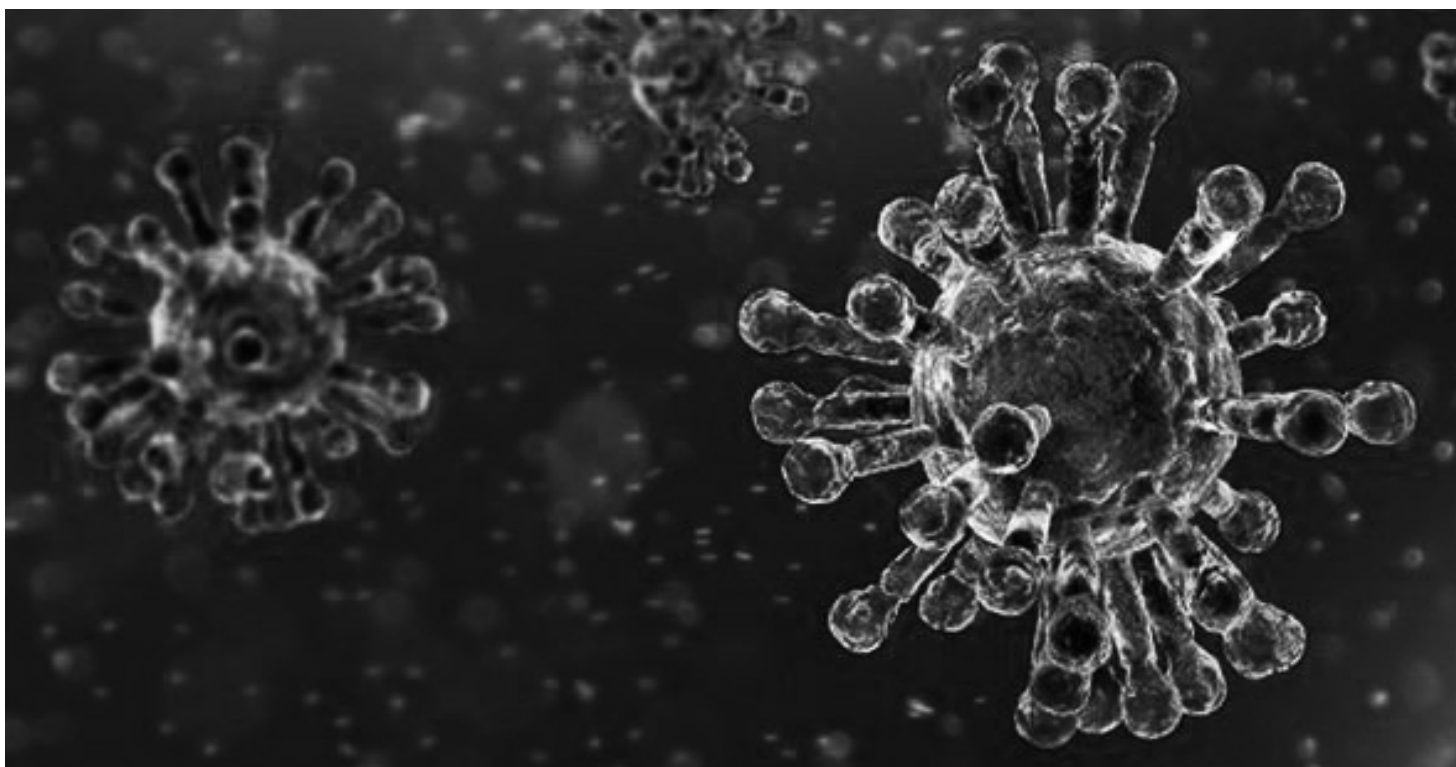
« Nous avons réalisé un calcul préliminaire qui estime que cette crise coûtera au moins 22 milliards de dollars [environ 20 milliards d'euros] au secteur » du tourisme dans le monde, explique la présidente du Conseil mondial des voyages et du tourisme (WTTC) dans un entretien au quotidien *El Mundo* repris par *Les Echos*. Le « manque à gagner » (qui n'est pas intégralement une perte, car il y a en même temps des dépenses en moins) pourrait grimper à 49 milliards de dollars si l'épidémie dure aussi longtemps que celle du SRAS, soit six mois, et à 73 milliards de dollars si elle se prolongeait davantage, selon *Oxford Economics*.

Dans le même temps, remarquons que les autorités chinoises n'ont pas hésité à arrêter l'activité écono-

mique (bien qu'avec certaines dimensions autoritaires), eux qu'on taxe habituellement de productivisme... Là où, dans nos pays capitalistes développés, il est hors de pensée pour nos dirigeants d'arrêter la production... car cela affecterait les profits!

Selon une première estimation de l'association du transport aérien international, IATA, citée par *Les Echos*, l'épidémie de coronavirus pourrait entraîner un manque à gagner de 27,8 milliards de dollars pour les compagnies opérant dans la zone Asie-Pacifique (dont 12,8 milliards sur le seul marché intérieur chinois). Mais cette prévision ne prend pas en compte le scénario en cours de réalisation d'une expansion de l'épidémie en Europe. Or, le poids du marché intra-européen dans l'activité des compagnies européennes est cinq fois plus élevé que celui du marché chinois.

D'autres secteurs sont sérieusement pénalisés par la crise sanitaire en Chine, non pas du fait que ce pays constitue pour eux un débouché commercial, mais parce qu'il est un sous-traitant essentiel pour leur *process* de fabrication. Selon les données publiées par la division de la Statistique des Nations unies, la Chine représente 28 % de la valeur ajoutée de la production manufacturière mondiale en 2018. L'intégration de la Chine apparaît tout particulièrement élevée : dans le textile-cuir-habillement où la part de la valeur ajoutée du « made in China » dans la demande finale mondiale monte à près de 40 %, mais c'est aussi le cas dans la sidérurgie et la métallurgie (plus de 29 %), dans le secteur des machines et équipement (28 %) jusqu'à encore près de 24 % dans la chimie. Mais c'est aussi le cas dans l'automobile – l'équipementier Bosch, par exemple, compte presque autant



de salariés en Chine qu'en Allemagne – ou encore dans la fabrication de téléphones où Apple a dû, dès le 18 février, publier un avertissement annonçant que ses chaînes de production de l'iPhone étaient « entravées ». Le secteur automobile est doublement touché, puisque la Chine constitue en même temps un sous-traitant et un client essentiel.

Cette baisse de production est l'impact direct « réel ». Il y a aussi un impact financier (cours de Bourse, etc.). Et cet impact financier a aussi un effet réel qui peut être violent, sur l'emploi, l'activité, etc. En effet, lorsqu'un grand groupe multinational voit son cours en bourse dévisser, ses dirigeants vont par exemple supprimer des emplois, organiser des plans de licenciements, pour répercuter cette moins-value financière en baisse du « coût du travail ». On a confié un énorme pouvoir aux marchés financiers qui imposent leurs norme et critères.

Ainsi, au vu de la dégradation prévisible des résultats des entreprises de ces secteurs, les investisseurs et autres actionnaires se sont clairement délestés de leurs actions dont les perspectives de dividendes s'avèrent bien compromises¹. Et, même avec une perte de 20 %, le jeu en vaut la chandelle puisque ces actions avaient souvent été acquises à un prix encore inférieur. Rappelons en effet que le CAC 40, avant le début de la crise sanitaire, avait crû de 27 % depuis le début de l'année 2019.

Ce sont donc d'abord les actions de ces secteurs exposés qui ont dévisé le plus sévèrement : les compagnies d'aviation (Air France KLM : -20 %), notamment *low cost* (Easy Jet : -16 %), l'hôtellerie (ACCOR : -20 %) et le luxe (LVMH : -9 %). L'automobile, doublement pénalisée, a particulièrement souffert avec des chutes de l'ordre de 20 %.

Ces chiffres peuvent paraître énormes mais ils ne traduisent qu'une forte correction, c'est-à-dire un retour

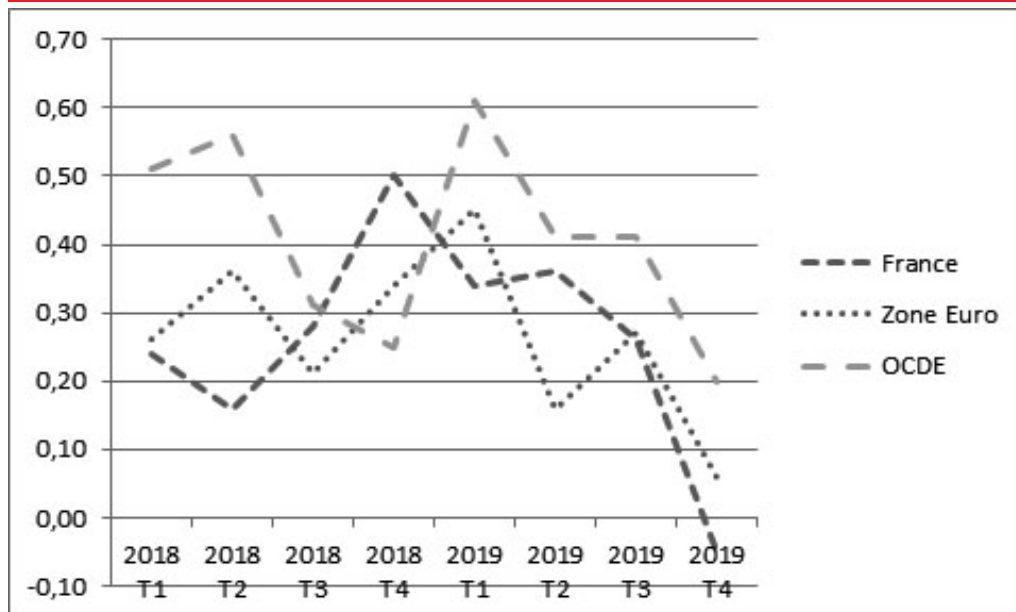
à un niveau plus conforme à la performance réelle de l'entreprise. Ainsi, le CAC40, qui a dévisé de près de 14 %, n'est, en fait, que revenu au niveau qui était le sien en août 2019, il y a six mois. Cependant, cela ne va pas forcément empêcher les directions d'entreprise d'utiliser cette baisse pour justifier des mesures contre l'emploi. Plus significative encore et plus inquiétante est la chute des valeurs bancaires. Au cours de la dernière semaine de février, les valeurs bancaires ont perdu nettement plus que la moyenne des entreprises du CAC 40, avec des chutes de l'ordre de 20 %. Pourquoi cette chute ? Parce que les banques, notamment françaises, sont particulièrement exposées au retournement de conjoncture. Et c'est justement cette situation qui, bien avant l'apparition du coronavirus, faisait pronostiquer une prochaine crise financière par tous les observateurs économiques.

La cause principale de cette fragilité, c'est l'hypertrophie des titres financiers dans les bilans des banques (actions et obligations), résultat de leur activité de marché et de la titrisation qui s'est poursuivie, au détriment de leur activité traditionnelle de dépôt et de crédit aux ménages et aux entreprises. Il en a résulté depuis plusieurs années un gonflement du portefeuille de titres dans l'actif des banques au détriment des autres postes d'actifs tels que les crédits, et donc une dépendance énorme envers les évolutions des marchés financiers. Si l'on prend le bilan de l'ensemble des établissements bancaires français, les crédits, qui représentaient 84 % des actifs en 1980, n'en représentent plus que 30 % en 2013. Cela se traduit par l'importance croissante des titres, mais aussi des emprunts interbancaires. L'ensemble représentait 19 % du passif des banques françaises en 1980 et 51,5 % en 2013². Et ces moyennes cachent de grandes disparités. Ainsi, les actifs financiers représentent en 2016 plus de 45 % de l'actif de

1. Dans la théorie financière, la valeur normale d'une action est censée être la somme actualisée des dividendes qu'elle rapporte au cours du temps.

2. Source : Autorité de Contrôle prudentiel et de Résolution.

Croissance du PIB trimestriel



Source : OCDE.

la Société Générale et BNPP – qui sont les deux banques les plus orientées vers les marchés financiers. La valeur des banques est donc très dépendante de la valeur des titres qui figurent à leur actif et donc, pour les actions, très sensible à leur cours de Bourse. Un krach boursier dévalorise instantanément l'actif des banques. Or, la solvabilité des banques dépend de la valeur de ces actifs, ce qui mine leur capacité à faire face à un choc financier, par exemple le défaut de gros emprunteurs ou une panique conduisant les déposants à retirer leur argent.

D'autres fragilités menacent le système bancaire. Il s'agit d'abord du « risque crédit », des risques liés au non-remboursement des prêts accordés par les banques. Or ce risque a considérablement augmenté avec l'augmentation du volume des crédits aux agents privés, ménages et surtout entreprises, dopés par les taux très faibles actuels. La dette privée des institutions non financières en zone euro, c'est 130 % du PIB tandis que celle des ménages est de 70 %. Si on cumule dettes des ménages et des institutions privées non financières, on est donc à plus de deux fois le revenu global annuel de la zone. En principe, les banques provisionnent les pertes potentielles liées à ce risque. Mais au cours des dernières années, les banques ont peu provisionné. Elles sont donc d'autant plus en risque. Les analystes d'UBS « insistent sur les fragilités du secteur liées à la faiblesse des taux d'intérêt, au faible niveau des provisions évoluant à la moitié de leur moyenne de long terme. Dans un environnement de taux durablement bas, la poursuite des renégociations de crédit aux conditions de marché pèsent sur la rentabilité des banques. » Ceci sans parler de la titrisation considérable développée depuis la dernière crise financière mondiale avec le *shadow banking* (activité de crédit réalisée, de fait, par des sociétés non bancaires titrisant des crédits).

Tous ces éléments de risque étaient déjà bien en place avant l'apparition du virus et ne disparaîtront pas avec lui. Notons aussi que le ralentissement mondial de l'activité était déjà très engagé, au moins

depuis le premier semestre 2019 comme l'illustre le graphique ci-dessus

Les ingrédients d'une crise majeure sont toujours là. D'autant que les États et les banques centrales ont aujourd'hui beaucoup moins de marge de manœuvre qu'ils n'en avaient en 2008.

Car entre-temps, la situation financière des États s'est considérablement détériorée du fait de cette crise d'il y a dix ans, de sorte que les États sont beaucoup moins en capacité de réunir les moyens financiers nécessaires aujourd'hui : le renflouement public des banques qui a fonctionné dans les années qui ont suivi 2008 (aux frais des contribuables chargés de supporter les risques liés à la dégradation des actifs des banques) ne pourra pas fonctionner cette fois-ci, sauf à laisser s'envoler l'endettement de l'État et accroître la pression fiscale à un niveau insupportable.

Si la BCE veut, ou doit, intervenir, l'outil essentiel qu'elle utilise, c'est son action sur les taux d'intérêt. Les taux auxquels entreprises et particuliers empruntent de l'argent pour investir et les taux auxquels les banques se procurent des liquidités auprès de la BCE (refinancement). En cas de crise majeure, baisser les taux aiderait entreprises et particuliers à maintenir l'activité et la consommation. Ces baisses de taux d'intérêt sont censées agir à la fois directement et indirectement : baisse des taux des crédits accordés aux entreprises ou aux particuliers, apport peu coûteux de liquidités aux banques en contrepartie des crédits qu'elles font aux entreprises (refinancement bancaire). Mais aujourd'hui, les taux d'intérêt sont au plus bas et leur diminution, si elle n'est pas sélective, serait forcément limitée et n'apporterait que peu d'oxygène aux agents économiques.

Resterait donc la reprise, ou plutôt la poursuite à plus grande échelle d'une politique non conventionnelle du type *Quantitative Easing* consistant pour la BCE à racheter des titres aux banques et aux entreprises pour leur fournir des liquidités, ce qui en outre soutient les cours des titres...

Mais cette politique elle-même peut se heurter aux limites du marché: la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro détiennent déjà aujourd'hui 2 671 milliards de «titres détenus à des fins de politique monétaire» achetés depuis 2014. La BCE avait cessé de faire croître ce portefeuille au début de 2019. En octobre dernier, la montée des tensions sur les marchés l'a contrainte à reprendre ses achats nets, au rythme de 20 milliards par mois.

C'est pourquoi on entend partout dire «nous n'avons plus de marges pour intervenir». En réalité, s'il n'y a plus de marges (ou *moins* de marges) c'est pour intervenir tous azimuts en soutien des profits. Car dans ce cas il faut injecter énormément de liquidités pour un effet très faible puisqu'une grande partie s'envole dans la spéculation. Au contraire, la question d'une intervention sous forme d'appui sélectif aux services publics et, *via* le refinancement, d'appui aux entreprises réalisant des investissements en faveur de l'emploi et de l'environnement est posée plus que jamais. Elle est posée d'abord par les besoins des hôpitaux et du système sanitaire que la crise épidémique proprement dite peut soumettre à surtension. Elle est posée aussi pour toutes ces entreprises, PME-TPE, artisans, petits commerces, qui vont avoir un besoin de trésorerie pour faire face à l'atonie transitoire de la demande. Et elle peut être quantitativement très efficace.

On le voit, le covid19 n'est pas l'origine de la crise, mais il en est à la fois un accélérateur et un révélateur. Un révélateur des excès dus à la mondialisation telle qu'elle s'est développée au cours des dernières années: financière, dérégulée et antisociale. La recherche du profit a conduit les firmes multinationales à créer des chaînes de valeurs de plus en plus éclatées et complexes, soit par investissement direct à l'étranger (en implantant des usines dans les pays à bas coûts dans les pays du Sud, en rachetant des entreprises au Nord par des fusions-acquisitions coûteuses en capital pour prendre le contrôle de technologies, de marques ou de réseaux commerciaux), soit par des contrats de sous-traitance, avec des échanges transnationaux incessants de matières premières, de pièces détachées, des demi-produits et de produits finis. Ces chaînes de fabrication éclatées avaient déjà montré les limites de leur efficacité en termes de coûts de transport et d'empreinte carbone mais aussi du fait des luttes revendicatives des salariés des pays en développement. De ce fait, on pouvait observer depuis 2017 un ralentissement du commerce mondial et même, depuis le début de 2019, une diminution des échanges mondiaux. La crise du coronavirus aura révélé encore plus crûment une limite encore plus sévère de la mondialisation: le risque de rupture des chaînes d'approvisionnement et la dépendance quasi totale vis-à-vis de certains pays, dont la Chine, en produits essentiel pour la société. Elle constitue donc une occasion salutaire pour soulever l'exigence d'une relocalisation des productions et d'abord des plus stratégiques.

Cette crise sanitaire, qui a engendré une crise industrielle, s'est aussi révélée le déclencheur d'une crise boursière des plus graves depuis 2008. Dans la situation explosive rappelée plus haut, le covid19 a joué le rôle d'étincelle sans qu'il soit encore possible de prédire si cet embrasement restera limité ou se

généralisera. Sont ainsi envisagés deux scénarii, comme le fait l'OCDE: un scénario plutôt optimiste dans lequel l'épidémie serait limitée dans l'espace et dans le temps. Dans ce scénario, la crise boursière de fin février laisserait sans doute place à un rebond, comme c'est déjà le cas au début du mois de mars. Selon l'organisation, le niveau du PIB mondial régresserait de jusqu'à $\frac{3}{4}$ pour cent au moment du pic de la crise, l'impact sur la croissance du PIB mondial sur l'ensemble de l'année 2020 se situant aux alentours de 0,5 point de pourcentage.

Un scénario plutôt pessimiste de propagation du virus dans des zones plus larges (reste de l'Asie, Europe) et sur une durée plus longue allant jusqu'en 2021 qui, selon l'organisation, se traduirait par une réduction du PIB mondial pouvant atteindre $1\frac{3}{4}$ pour cent au moment du pic de la crise pendant le dernier semestre de 2020, l'impact sur la croissance du PIB mondial sur l'ensemble de l'année 2020 étant proche de $1\frac{1}{2}$ point de pourcentage, soit une diminution de moitié de la croissance mondiale prévue avant la crise du covid19.

Malheureusement, fidèles à eux-mêmes, les économistes de l'OCDE restent aveugles à tout risque de crise financière violente, et à ses effets sur l'économie dans son ensemble (emploi, activité économique, PIB, par effet de contamination du financier vers le réel, les entreprises et banques répercutant leurs pertes sur tout le reste de l'économie. Ce troisième scénario a pourtant une probabilité de réalisation très élevée. Mais l'OCDE se contente d'un pronostic de récession plus ou moins molle, le pire étant évité grâce notamment à l'intervention des banques centrales. Pourtant, dans leur scénario pessimiste, ses économistes prévoient une chute «des cours des actions au niveau mondial et les prix des produits de base hors denrées alimentaires... de 20 % pendant les neuf premiers mois de 2020». On imagine mal comment une telle dépréciation pourrait ne pas avoir un effet drastique sur la situation des banques et donc dans toute la sphère financière auquel les banques centrales auront, cette fois, beaucoup de mal à s'opposer, avec par contrecoup des effets sur l'emploi et l'activité. Quel que soit le scénario, c'est vers une crise financière de cette ampleur que nous nous dirigeons à plus ou moins court terme.

Étincelle et révélateur, la crise du covid19 met en lumière les déficiences du système financier international, l'impuissance croissante des organismes internationaux, et les choix désastreux des banques centrales, entièrement consacrés à préserver les banques, les marchés financiers et leurs profits. Plus que jamais, elle confirme la nécessité de nouvelles institutions et d'une nouvelle politique monétaire européenne et mondiale pour financer le développement, les services publics, et l'environnement. Elle confirme aussi la nécessité d'institutions et de mesures de politique économique qui, dans la possible limitation d'activité qui pourrait s'imposer à d'autres pays que la Chine, vont préserver les salariés, leurs compétences et leur emploi, au lieu de préserver le capital financier et sa valeur. Bref, il s'agirait de commencer vraiment par les fins de l'activité économique: l'humain et la planète d'abord! ■■■

Baisse du chômage en France, il suffisait de traverser la rue ?

Info et intox, quelques éléments d'analyse¹

1. Sources principales DARES et Acosstat/Urssaf.

Frédéric Rauch

Miracle ! La « courbe du chômage » se serait inversée en 2019. Fruit de la politique d'Emmanuel Macron et de son prédécesseur ? Une lecture plus exacte des statistiques montre que la réalité est tout autre.

Les chiffres en France métropolitaine sur un an

Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (toutes catégories confondues) en décembre 2019 : 6,149 millions de personnes

- 3,358 millions en catégorie A (en recherche active d'emploi et sans activité) ;
- 726 000 en catégorie B (en recherche active d'emploi et en activité courte) ;
- 1,402 million en catégorie C (en recherche active d'emploi et en activité longue) ;
- 661 000 recensées en catégories D et E (sans actes positifs de recherche d'emploi).

En France métropolitaine en 2019, le nombre d'entrées à Pôle emploi est de 2,087 millions de personnes. Le nombre de sorties est de 2,133 millions de personnes. Sur l'année, le solde est positif de 78 000 individus. C'est un fait, le nombre d'inscrits à Pôle emploi a diminué cette année-là. Le gouvernement crie victoire.

Mais un simple coup d'œil de surface est très souvent trompeur...

Quels sont les motifs de sortie et d'entrée à Pôle emploi ?

Sur 2,133 millions de sorties :

- Seulement 448 200 sorties le sont pour reprise d'emploi déclarée (21 % des sorties).
- Les radiations administratives (le chômeur n'a pas répondu à ses « obligations » et ne peut se réinscrire

le temps de la sanction) sont au nombre de 175 900 sur l'année (8 % des sorties).

– Les sorties pour **cessation d'inscription par défaut d'actualisation** sont au nombre de 924 000 (43,3 % des sorties), parmi lesquelles 351 500 relèvent d'oublis ou de retard d'actualisation (16,5 % des sorties et 38 % des cessations).

– **Le reste des cessations d'inscription** (572 500 personnes) comprend les départs pour reprise d'emploi non déclarée et les départs pour découragement (une fois radié le chômeur non indemnisé (en particulier de longue durée) n'a pas d'utilité à se réinscrire vite).

– Par ailleurs, près de 20 % des sorties sont expliquées par des **désinscriptions pour stages et formations** (233 000 sorties temporaires, 10,9 % des sorties) et par des **arrêts de recherche pour maladie et maternité** (182 300 sorties, 8,5 % du total des sorties).

Sur les 2,085 millions d'entrées :

– Seulement 140 700 sont des **premières entrées**, soient 6,7 % des entrées à Pôle emploi.

– En revanche, 536 300 relèvent des **fin de contrat précaire** (415 200 pour les fins de CDD et 121 100 pour les fins de contrat d'intérim), soient 25,7 % des entrées.

– Les **licenciements économiques** (avec des droits) ne représentent plus que 34 500 cas (1,6 % des entrées!).

– Alors que les inscriptions après **ruptures conventionnelles** se chiffrent à 140 600 (6,7 % des entrées).

– Les **autres licenciements** (pour faute essentiellement) représentent 143 300 des entrées (6,8 %

des entrées) et les démissions 78 200 (3,6 % des entrées).

Ce n'est donc pas le bien-fondé de la politique menée qui constitue les raisons essentielles de la baisse du nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi en 2019, puisque les sorties pour reprise d'emploi déclarée ne représentent qu'un cinquième du total des sorties en France métropolitaine. Et que cette proportion n'évolue que très faiblement depuis 2015 : 19,8 % du total des sorties en 2015, 18,9 % en 2016, 20,2 % en 2017 et 20,5 % en 2018.

Sur la base des données fournies par Pôle emploi, il apparaît que ce sont en premier lieu les procédures administratives lancées par Pôle emploi contre les demandeurs d'emploi inscrits qui expliquent la baisse du nombre de chômeurs recensés, et, en second lieu, les mises en stage ou formation.

En revanche, les données disent clairement que les explications du chômage sont à trouver dans les choix politiques qui ont institué la précarité de l'emploi (un quart des entrées) comme règle d'embauche et la rupture à bas coût du contrat de travail déresponsabilisant l'employeur sur ses choix de gestion de l'entreprise (plus de 1/6 des entrées).

Mise en perspective de la baisse du nombre d'inscrits avec les réformes engagées depuis plusieurs années

Si la politique gouvernementale a moins à voir avec la baisse du nombre de chômeurs que les mesures administratives de gestion des flux de demandeurs d'emploi, plusieurs autres phénomènes qui n'apparaissent pas dans les statistiques officielles de Pôle

emploi contribuent largement à expliquer l'évolution du nombre d'inscrits en catégorie A à Pôle emploi.

L'utilisation du statut d'auto-entrepreneur pour sortir des statistiques les chômeurs

C'est un élément essentiel d'explication du ralentissement du nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi. Le nombre d'auto-entrepreneurs explose entre 2018 et 2019, ce qui réduit en conséquence le nombre d'inscrits à Pôle emploi.

Entre le 2^e trimestre 2018 et le 2^e trimestre 2019 (source Acosstat janvier 2020, seule source fiable disponible sur le sujet), on enregistre 1,399 million d'immatriculations au dispositif d'auto-entrepreneurs. Cela représente 45 % des créations d'entreprise en 2018. Si on défalque les radiations du dispositif sur la période (852 900), et compte tenu d'un chiffre d'affaire trimestriel moyen de 4 325 euros qui rapproche les revenus des auto-entrepreneurs des indemnités moyennes du chômage, il apparaît que le dispositif a permis potentiellement de réduire de 547 000 le nombre d'inscrits à Pôle emploi sur la période.

La loi de financement pour 2020 a d'ailleurs renforcé le ciblage des aides à la création de micro-entreprises (ACRE) sur les chômeurs, que la loi Pacte avait élargi à tous les créateurs de micro-entreprise.

La réforme de l'Unédic de 2019 amplifie le flux de réduction apparent des chômeurs

L'inscription à Pôle emploi n'est pas un gage de retour systématique à l'emploi. Ce qui motive les demandeurs d'emploi pour cette inscription, c'est à la fois une prise en charge individuelle pour le retour à l'emploi et l'indemnisation du chômage. Le renoncement à l'inscription est davantage le fait des chômeurs non indemnifiés.

En 2019, après plusieurs réformes qui ont réduit les droits des chômeurs, le gouvernement a profondément modifié l'Unédic en charge de l'indemnisation des chômeurs. L'objectif de la réforme a visé à récupérer 3,4 milliards d'euros d'ici 2021 pour faire face au refus du Medef d'accroître sa contribution au financement de l'Unédic malgré une dette de 35 milliards d'euros pour cause de hausse régulière et massive du chômage et de flexi-précarisation de l'emploi et des salaires.

Parmi les mesures convoquées, la réforme a imposé aux chômeurs depuis le 1^{er} novembre 2019 de justifier de 6 mois de travail dans les 24 derniers mois pour bénéficier d'une ouverture de droits à l'ARE, contre 4 mois sur 28 avant la réforme.

Or les déclarations d'embauche en CDD représentent plus de 84 % des déclarations d'embauche sur l'année, dont plus de 67 % sont des déclarations d'embauche de moins d'un mois. Dans ces conditions, cet allongement de la durée de justification d'une activité salariée pour bénéficier d'une indemnisation réduit donc mécaniquement la possibilité de l'obtenir pour une frange importante de salariés, en particulier ceux en grande précarité d'emploi. Dès lors, en rendant plus difficile l'indemnisation des chômeurs, le gouvernement travaille au découragement des chômeurs et donc au renoncement à l'inscription.



L'inscription à Pôle emploi n'est pas un gage de retour systématique à l'emploi. Ce qui motive les demandeurs d'emploi pour cette inscription, c'est à la fois une prise en charge individuelle pour le retour à l'emploi et l'indemnisation du chômage.



En avril 2020, la réforme ajoutera une réduction supplémentaire du niveau d'indemnisation. Ce qui renforcera le découragement.

La montée en charge complète du dispositif de contrôle des chômeurs prévu par la réforme et les décrets du gouvernement qui les accompagnent

Parmi les réformes de Pôle emploi, des modifications institutionnelles ont accentué les moyens de la chasse aux chômeurs...

En 2015, le gouvernement Hollande a dissocié la fonction contrôle de la fonction retour à l'emploi qu'incarnaient les conseillers de Pôle emploi, en créant des conseillers spéciaux dédiés au contrôle. Leur fonction unique: évaluer l'effectivité de la démarche de recherche d'emploi des chômeurs indemnisés (les inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B et C doivent apporter la preuve qu'ils sont en

recherche active d'emploi). En 2016, le nombre de ces contrôleurs spéciaux était de 200.

Entre 2017 et 2019, Macron a développé la fonction contrôle de Pôle emploi. 1 000 postes de « contrôleurs radiateurs » ont été créés. Une procédure exigeant une réponse à un questionnaire dématérialisé de plusieurs pages et un entretien téléphonique a été mise en place pour évaluer plus rapidement l'effectivité de la recherche d'emploi des demandeurs d'emploi.

Conclusion : le nombre de radiations et surtout de cessations d'inscription ont explosé en 2019. Or les réinscriptions sur les listes de Pôle emploi après les rappels à l'ordre ne sont pas équivalentes aux cessations d'inscription. Beaucoup de demandeurs d'emploi (60 %) qui n'avaient pas contrevenu à leurs obligations (les cessations) ne se sont pas réinscrits sans que l'on sache pourquoi.

Alors non, il ne suffit vraiment pas de traverser la rue... ■■■

Qui menace l'indépendance de la statistique publique ?

Bernard Sujobert

Vous ne le saviez sans doute pas, mais la statistique publique est placée sous la protection d'une Autorité de la Statistique publique. Cette autorité « indépendante » ne s'était pas signalée par sa vigilance depuis sa création en 2008. Elle est sortie de sa torpeur en plein mois de février. Les menaces contre l'indépendance de la statistique publique se sont-elles donc brusquement aggravées ? N'y aurait-il pas plutôt un lien avec les initiatives remarquées des agents de l'INSEE, qui, dans un pays soulevé contre le projet de réforme des retraites, ont fait usage avec un grand sens civique de leurs compétences professionnelles pour faire connaître des chiffres dévastateurs pour le discours du gouvernement ?

Indépendance de la statistique : l'Autorité de la statistique publique s'émeut

Dans un avis du 18 février 2020, l'Autorité de la statistique publique se prononce sur l'indépendance de la statistique publique dans le contexte actuel. Après un bref rappel du contexte (selon sa perception), elle rappelle les principes généraux applicables à la statistique publique, son propre rôle de contrôle, ainsi que l'analyse plus précise qu'elle fait de plusieurs points de polémiques actuelles. Au terme de cet exposé des motifs, elle formule un avis adopté à l'unanimité de ses membres¹.

Rien que de normal – en apparence – dans cette démarche d'une Autorité souveraine et maîtresse de son organisation, sinon qu'elle est assez rare dans l'activité courante de l'Autorité qui délibère et se prononce le plus souvent au terme de réunions plénières dont les ordres du jour et les débats sont restitués dans des relevés assez détaillés. Ici, l'avis semble avoir été pris dans une délibération *ad hoc*, signalant sans doute une urgence particulière. On ne sait rien de l'initiative de cette délibération : strictement interne à l'Autorité ? Concertée avec les institutions de la statistique publique ? À la demande de tel ou tel service ou institution de la statistique publique ?

1. Lien sur l'avis : <https://www.autorite-statistique-publique.fr/wp-content/uploads/2020/02/Independance_statistique_publique.pdf>.

Ce qui importe davantage, c'est le fond du texte : le contexte tel qu'il est perçu ; les « menaces » identifiées par l'Autorité ; la position et les préconisations de l'Autorité dans son avis final.

Le contexte du début de l'année 2020

Selon l'Autorité (ASP dans la suite), l'INSEE et la statistique publique seraient confrontés en ce début d'année à de nombreuses polémiques, dont trois points sont explicitement identifiés (on reprend ici la formulation ASP) :

- « mesure de l'inflation » ;
- « mesure du chômage » ;
- « indicateur de revenu par tête dans le cadre du projet de réforme des retraites ».

On prend acte des sujets retenus ; de là à qualifier d'entrée de jeu les éventuelles interpellations, critiques, mise en débat, etc., de la statistique publique par des formules négatives de type « sortir de la critique argumentée », « jugements à l'emporte-pièce », « suspicion générale sans fondement »... , il faudrait y voir de plus près et juger scrupuleusement sur pièce les faits ainsi incriminés. On n'en saura pas plus malheureusement...

Éléments sur les points soulevés par ces différentes polémiques

Dans ce paragraphe, l'ASP précise les points controversés :

– Mesure de l'inflation : sur ce sujet, c'est la prise en compte de l'« effet qualité » qui pose problème, c'est-à-dire la difficulté à mesurer, dans l'augmentation des prix, ce qui peut résulter du remplacement de certains produits par des produits plus perfectionnés. Or il s'agit là d'une controverse à peu près aussi ancienne que l'indice des prix à la consommation, portée plus ou moins vivement au cours de l'histoire de cet indice. Le débat est parfaitement légitime du point de vue méthodologique et du point de vue économique, social et politique de l'usage de l'indice des prix pour l'indexation de revenus salariaux ou sociaux. Les producteurs de l'indice des prix sont eux-mêmes tout à fait conscients du problème, récurrent dans le dialogue entre les producteurs et utilisateurs, notamment au sein du CNIS (Conseil national de l'information statistique) ou d'autres instances de concertation. Le débat est vif, le consensus rarement total ; la vie normale, en somme...

– Chiffres du chômage : comme pour le sujet précédent, des discussions et les controverses sur les chiffres du chômage font, elles aussi, l'objet de débats méthodologiques récurrents, plus ou moins vifs selon les périodes et les circonstances. Ce thème est régulièrement traité au sein des instances compétentes, le CNIS et d'autres. Il y eut des phases plus critiques que d'autres (début 2007 par exemple), des expertises et des discussions approfondies sont menées au besoin au sein de groupes de travail ou d'autres dispositifs *ad hoc* ; rien d'exceptionnel...

Sur ces deux questions, on ne voit pas ce que le début de 2020 présente de vraiment particulier et l'ASP ne dit pas un mot pour nous éclairer sur les raisons de son alerte.

Il se trouve par ailleurs que sur ces deux questions, le cadre juridique et méthodologique de la statistique est fortement enserré dans des recommandations et réglementations qui s'appliquent aux organismes statistiques nationaux. Gage supplémentaire de la qualité de ces productions.

Par contre, l'ASP ajoute un point nouveau concernant les statistiques de victimation et de sécurité intérieure, sujet sur lequel effectivement une polémique s'est développée en septembre 2019 du fait du directeur de l'ONDRP (observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale), supprimé par le gouvernement avec l'INHESJ (Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice) dont il fait partie.

Le directeur argumentait sur un statut d'indépendance de l'observatoire supérieur, selon lui, à celui du service statistique ministériel compétent sur ce thème. On rappelle que l'indépendance des services statistiques publics est strictement définie par un Code de déontologie, notamment au niveau européen.

Sur ce sujet, rien de neuf non plus puisque l'ASP l'avait déjà traité dans un avis précédent du 16 octobre 2019, spécifique à cette question². Il se peut que l'Autorité ait été agacée par une interview plus récente du directeur de l'ONDRP parue dans *Le Figaro* ; dérisoire...

L'avis de l'ASP rappelle ensuite à juste titre les principes applicables à la statistique publique, elle précise son rôle de contrôle et formule *in fine* son avis dont l'importance à ses yeux est marquée par l'utilisation de caractères gras.

Évoquant d'énigmatiques attaques *ad hominem* (des noms ! ; des faits !) elle énonce ce qui suit :

“

Il se trouve par ailleurs que sur, ces deux questions, le cadre juridique et méthodologique de la statistique est fortement enserré dans des recommandations et réglementations qui s'appliquent aux organismes statistiques nationaux.

”

2. Délibéré du 16 octobre 2019 lien : <https://www.autorite-statistique-publique.fr/deliberes-de-lautorite-de-la-statistique-publique-sur-lindpendance-professionnelle-de-la-statistique-publique-en-matiere-de-securite-interieure/>.

3. Lien sur les publications : <https://mobilisation-insee-dg.frama.site/>.

4. Article 9 de la loi. Voir *l'Humanité* du 12 février 2020. Cf. aussi l'analyse qu'en fait le comité de mobilisation de la DG INSEE (soutenu par plusieurs syndicats) https://mobilisation-insee-dg.frama.site/blog/info-retraites-hors-serie/Infos_Retraites_Hors_Serie.pdf.

5. Citation du DG-INSEE selon *Le Monde* (édition du 14 février 2020) : « Le gouvernement et le Parlement sont autorisés à demander des productions statistiques, comme l'est la société civile, cela est de toute façon réalisé de façon indépendante ».

6. Article 56 du projet de loi. Cf. l'analyse de Pierre-Yves Chanu (CGT) dans *l'Humanité* du 6 février 2020.

7. Dans un autre ordre d'idées, imagine-t-on le directeur général de l'INSEE membre à qualité du comité des experts du SMIC qui rend chaque année un rapport au gouvernement pour « éclairer » sa décision avant la revalorisation annuelle le 1^{er} janvier ? Depuis sa création en 2009, ce comité s'est toujours opposé avec la dernière énergie à toute idée de « coup de pouce » au-delà des évolutions réglementaires...

« Dans ces conditions, l'Autorité fait siennes les positions exprimées par les responsables de la statistique publique à l'occasion de ces différentes polémiques et elle estime utile de le faire savoir solennellement, pour que soit mis un terme à ces atteintes à l'indépendance professionnelle de la statistique publique.

L'Autorité considère aussi que les règles de neutralité s'appliquant normalement à tous les agents publics sont essentielles au sein du SSP pour assurer la confiance en ses productions. À ce titre, les agents de la statistique publique doivent s'interdire de faire de leur fonction l'instrument d'une propagande quelconque et éviter toute manifestation d'opinion de nature à porter atteinte à l'autorité de sa fonction ou à l'image de l'administration, l'obligation de réserve étant renforcée quand ceci risquerait d'avoir un haut pouvoir de propagation, notamment par le biais des réseaux sociaux. »

On laisse le lecteur apprécier la cible principale des errements précédemment identifiés par l'Autorité : les agents publics, et plus particulièrement ceux de la statistique publique. Or rien dans les attendus et développements évoqués par l'ASP pour justifier son avis ne laisse imaginer cette chute finale sur le personnel.

Paraphraser ici le texte de l'Autorité, ce serait en affaiblir la signification et la portée : il parle par lui-même. Chacune et chacun peut se faire son opinion. Qualifier la nature des recommandations, c'est sous-estimer la capacité de jugement du lecteur, qui pourra valablement se référer au statut des fonctionnaires pour mesurer les inquiétantes « sorties de route » suggérées ici en termes d'expression des citoyens que sont aussi les fonctionnaires. Les termes utilisés valent leur pesant de menaces à peine voilées sur la liberté d'expression.

Oui, l'INSEE et la statistique publique sont sollicités et attendus ! C'est la confirmation d'une excellente nouvelle !

Comme de très nombreuses professions mises en mouvement par le projet de réforme des retraites défendu par le gouvernement, la statistique publique – l'INSEE et les services statistiques ministériels – a bénéficié d'une visibilité inhabituelle, stimulée par deux types d'initiatives se répondant les unes aux autres :

Les syndicats et le mouvement social

Ils ont puisé dans les productions de la statistique publique (données chiffrées, études publiées...) des ressources utiles pour élaborer et conforter leurs argumentaires dans le vif débat qui se déploie depuis des semaines. En cela, ils ne sont évidemment pas seuls et il ne manque pas d'équipes et de collectifs

de toute nature qui contribuent, eux aussi, à l'enrichissement de la « dispute » et donc de la lutte. On appelle cela la démocratie.

Concernant le syndicalisme et les collectifs formés contre le projet gouvernemental, on note une prise de conscience interne au milieu de la statistique publique qui se traduit notamment par une contribution novatrice de notes d'analyse parues depuis mi-décembre, élaborées par des collectifs de lutte soutenus par des organisations syndicales³. Ces études abordent des points précis du projet de loi et elles font largement appel aux publications antérieures des institutions statistiques elles-mêmes, démontrant de ce fait leur utilité pour la société et donc, plus généralement, celle du service public rendu.

Le gouvernement

Quant à lui, il a instillé dans son projet des dispositions mettant en cause l'indépendance de la statistique publique, dans son rapport au politique et à la société en général. On rappelle ici deux points de délicatesse sans les expliciter ici davantage sur le fond ; ils ont déjà été développés dans le débat public :

– La référence à un indicateur actuellement inexistant, l'« évolution du revenu moyen d'activité par tête »⁴ (la dénomination est évolutive) pour indexer les futures retraites. La définition de cet indicateur serait précisée par décret du gouvernement, à charge pour l'INSEE de le calculer et le publier. L'ASP évoque ce point dans son avis mais le directeur général de l'INSEE s'est lui-même exprimé à ce propos dans des termes plus nets que l'ASP et plus conformes au principe d'indépendance de la statistique publique⁵.

– La participation à qualité du directeur général de l'INSEE à un nouveau comité indépendant d'experts associé à la gouvernance future du dispositif des retraites. Leur mode de nomination est un gage évident de leur expertise et indépendance : ils seront en effet nommés par le président de la République, les présidents des assemblées parlementaires et de la Cour des Comptes⁶ ! On peut se demander ce que vient faire le DG-INSEE dans cet aréopage, sinon cautionner – qu'il le veuille ou non – les analyses, conclusions et préconisations du comité⁷ ?

On aurait apprécié l'avis clair, net, argumenté et précis de l'Autorité de la statistique publique sur ce point...

Occasion manquée cette fois-ci. Peut et doit mieux faire ? ■■■



Retraites : le bras de fer contre le capital

Bonnes feuilles*

Ce livre s'inscrit dans une bataille historique contre la contre-réforme Macron de démantèlement de notre modèle social, et pour construire un nouvel âge des retraites et une nouvelle civilisation. Les auteurs dans leur diversité (spécialistes de la protection sociale, économistes, militants syndicaux, politiques, ou associatifs), donnent des arguments pour dénoncer l'arnaque et la dangerosité du projet Macron et son acharnement à construire une société hyper libérale. En même temps, cet ouvrage contribue à faire monter le débat sur des propositions alternatives. Il met en son cœur la bataille du financement : une cotisation sur les revenus financiers, un développement des cotisations sociales avec une modulation du taux de cotisation, en liaison avec le développement de l'emploi et des salaires.

En appui à la formidable mobilisation populaire, il veut contribuer à un front d'action des forces populaires et progressistes en faisant monter les convergences pour une autre réforme cohérente et au niveau des défis actuels. La bataille continue.

Nous reproduisons dans ces pages le chapitre consacré à l'analyse du projet de loi et du projet de loi organique, tels que le gouvernement les a présentés en janvier.



* Frédéric Boccara, Denis Durand, Catherine Mills, (coord.), *Retraites : le bras de fer contre le capital*, Éditions Delga, coll. « Actualité », avec les contributions de Paul Boccara, Gisèle Cailloux, Jean-Marc Canon, Pierre Yves Chanu, Betty Charnière, Sylvian Chicote, Léon Deffontaines, Sylvie Durand, Kevin Guillas-Cavan, Anaïs Henneguelle, Dorian Mellot, Roland Perrier, Frédéric Rauch, Jacques Rigaudiat, Benoît Teste, 17 €.

Le projet de loi retraites**

Sylvie Durand, Catherine Mills

Introduction

La clef de voûte du projet de loi instituant le régime universel de retraite et du projet de loi organique est le **blocage des ressources financières**. Les deux projets de loi institutionnalisent l'opacité.

Nul ne peut savoir ce que sera le niveau de sa pension par rapport à son salaire de fin de carrière, ni à quel âge il pourra y prétendre.

Toutes les décisions qui détermineront le montant de la pension à un âge déterminé sont renvoyées à

des décrets, des ordonnances pour opérer les « toiletages » nécessaires de la réglementation, sur la base des délibérations du Conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite universelle et des travaux d'un « Comité d'expertise indépendant ». Tellement indépendant que son président est désigné par le Président de la République...

Les deux projets concernent à la fois le futur système de retraite et le système actuel :

– En violation de la parole présidentielle, la réforme reculerait l'âge d'ouverture du droit à retraite,

** Ce texte reprend l'analyse de Sylvie Durand ainsi que celle de Marion d'Allard et Sébastien Crepel (*l'Humanité* du lundi 13 janvier, Cahier spécial Retraites : « Les dangers du projet de loi à la loupe »).

aujourd'hui fixé à 62 ans, à 62 ans et 4 mois pour la génération 1960. Un décret déterminerait l'évolution pour les générations suivantes.

– Le projet de loi organique confie, dès 2022, le pilotage de l'ensemble des régimes complémentaires (AGIRC-ARRCO, RAFF, IRCANTEC...) à l'État au travers de la loi de financement de la Sécurité sociale.

Les «acteurs» sociaux en sont ainsi dessaisis. **La représentation nationale est donc invitée à voter un chèque en blanc au gouvernement.**

1. Un système dit universel (unique) de retraite par points bourré d'exceptions, pas de garantie sur la valeur du point. (article 9)

Les valeurs d'acquisition et de service du point seront déterminées par le conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite universelle, en tenant compte des projections financières du système. Les valeurs d'acquisition et de service seront fixées par défaut en fonction de l'évolution annuelle du revenu moyen par tête. Toutefois, à titre transitoire, des modalités de montée en charge seront prévues, afin notamment de ne pas nuire à l'équilibre du système. C'était l'un des gros sujets de controverse de la réforme des retraites : le point sera-t-il la variable utilisée pour baisser les pensions ? En réponse, le Premier ministre s'était engagé, le 11 décembre 2019, à inscrire dans la loi une «règle d'or précisant que la valeur du point ne pourra pas baisser». Un mois plus tard, la promesse est réduite comme peau de chagrin : si, dans son article 55 sur le pilotage financier du système, l'avant-projet de loi gouvernemental prévoit bien que «les taux de revalorisation» du point «ne peuvent pas être inférieurs à l'évolution des prix», il ne garantit pas le taux de rendement de 5,5 % annoncé (un point acheté 10 euros devait rapporter 0,55 euro par an à la retraite). L'article 9 précise ainsi qu'avant 2045, la revalorisation du point devra être comprise entre l'évolution des prix et celle du revenu moyen¹. Et ce n'est qu'à partir de 2045 que la règle «par défaut» sera d'indexer la valeur du point. C'est ce qui est arrivé à l'Agirc-Arrco. Conséquence, le rendement du point chuterait, et la pension avec.

2. Un âge pivot ou d'équilibre évolutif : Décote/surcote et âge d'équilibre (article 10)

Le système universel de retraite fonctionnera autour d'une référence collective, correspondant à l'âge auquel les assurés pourront partir à «taux plein», et autour de laquelle s'articulera un mécanisme de bonus/malus : l'âge d'équilibre. Les coefficients de majoration et de minoration seront à la main du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite universelle. À défaut, lors de l'entrée en application du système universel de retraite, ils seront fixés par décret à 5 % par an [...]. L'âge d'équilibre sera fixé par une délibération du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite universelle en tenant compte des projections financières du système. À défaut, l'âge d'équilibre évoluera à raison du partage

des gains d'espérance de vie : deux tiers de vie active pour un tiers de vie à la retraite.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'âge pivot ne disparaît pas du projet de loi gouvernemental. Il en demeure même l'un des rouages essentiels. Le «recul» du gouvernement ne porte que sur l'instauration d'un âge d'équilibre dans le système actuel. Concernant le futur système, l'âge d'équilibre a bien pour objectif «d'inciter les Français à partir plus tard» en retraite. Il articule le principe d'une décote, dès lors que l'on part avant, et d'une surcote dès lors que l'on part après. Il sera fixé en fonction «des projections financières du système», ce qui en fait une parfaite variable d'ajustement... Si l'article 23 du projet de loi prétend sacraliser l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, le coefficient de majoration et de minoration, c'est -à-dire le taux de la décote et de la surcote - sera quant à lui fixé «par décret à 5 % par an». Ce qui revient, en réalité, à rendre l'âge légal de départ virtuel puisque associé, automatiquement, à une décote importante.

Le pilotage sera guidé par la contrainte financière

Il résulte de la mécanique décote/surcote autour de l'âge d'équilibre. **Il y a une valeur de point par âge de liquidation...** il y a aussi une valeur de point **par génération**, puisque l'âge d'équilibre augmente avec les gains d'espérance de vie et autant que de besoin pour garantir l'équilibre financier du système.

En réalité, génération après génération, les valeurs de point seraient recalculées pour ajuster les dépenses aux ressources bloquées du système. La réforme propose la mise en œuvre d'une vraie usine à gaz ! C'est le contraire de la lisibilité, de la simplicité et de la justice (seul le monde du travail est mis à contribution, le capital étant exonéré de toute contribution).

Le rapport du HCRR (Jean-Paul Delevoye étant alors Haut Commissaire à la réforme des retraites) était au moins plus transparent puisqu'il annonçait par âge de liquidation, le rendement du système pour les premières générations concernées. On pouvait en déduire les durées de cotisation requises pour prétendre à tel ou tel pourcentage de son salaire de fin de carrière sous forme de pension. C'était sans doute trop en dire sur l'effondrement du niveau des pensions pour les futures générations.

Dans le projet de loi, la liberté de choix entre âge de départ et montant de la pension promis par le projet (objectif n° 4 du projet de loi) est une fiction qui ne garantit aucunement une pension permettant de subvenir aux besoins élémentaires du quotidien : se loger, se nourrir, se chauffer, se vêtir et tout simplement pour vivre.

Un compromis fumeux

Dans le projet de loi, le gouvernement évoque la possible instauration d'un âge d'équilibre fixé à 64 ans qui se mettrait en place progressivement à partir de 2022. Cependant, dans la lettre envoyée aux organisations syndicales le 10 janvier, s'il prétend

1. NDLR : indicateur qui n'existe pas et que l'INSEE est appelé à élaborer.

exclure la référence à un âge pivot à brève échéance, à la place, il enjoint au patronat et aux syndicats de trouver un accord pour l'équilibre financier. En l'absence d'accord, il reprendrait la main et pourrait réintroduire par la fenêtre l'âge pivot.

3. Le système fonctionnerait « à cotisations définies » dès 2022 (article 9), alors que le pilotage sera guidé par la règle de l'équilibre financier

Cet article impose le respect de la règle d'or fixée en loi organique relative aux lois de financement de la Sécurité sociale : les soldes cumulés prévisionnels du système universel, pour l'année en cours et les quatre suivantes, doivent être positifs ou nuls.

Il s'ensuit que l'article 9 du projet de loi impose que *la valeur d'acquisition et la valeur de service du point applicables au titre de l'année 2022* sont fixées, avant le 30 juin 2021, par une délibération du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite universelle, au regard des projections de la situation financière des régimes de retraite sur un horizon de quarante ans, de manière à garantir l'équilibre financier du système de retraites.

Tous les régimes de retraite, complémentaires, obligatoires et spéciaux, seraient dès juin 2021 embarqués dans la logique de l'ajustement permanent des dépenses aux ressources qui caractérise un fonctionnement « à cotisations définies ».

Quelques dates repères

2022 : recul de l'âge d'ouverture du droit à retraite pour la génération 1960 et les suivantes (article 56 bis).

2022 : la génération 2004 (18 ans en 2022) et les suivantes intégreraient directement le nouveau système (article 62).

2025 : la génération 1975 et les suivantes se constitueraient des droits en points dans le nouveau système à partir de 2025 et les droits antérieurement acquis seraient convertis en points (art. 61 et 62).

Génération née avant 1975 : elles liquideraient leur pension dans le cadre des régimes actuels mais avec un âge d'ouverture du droit à retraite décalé par application de l'article 56 bis à partir de la génération 1960 et une réglementation modifiée à partir de 2021, y compris par voie d'ordonnances (article 61).

4. Le gel des pensions (article 11)

Le projet de loi ignore purement et simplement la question du taux de remplacement et ne s'assigne sur ce point aucun objectif. On évoque *un objectif de garantie d'un niveau de vie satisfaisant aux retraités, et de versement de retraite en rapport avec les revenus perçus pendant la vie active*. Mais le niveau de vie satisfaisant n'est pas défini. Quant au rapport entre revenus perçus pendant la vie active et retraite, ce n'est qu'une autre manière de prendre en compte le salaire moyen de carrière pour le calcul des pensions, c'est une déclinaison du « pour chaque euro cotisé, le même droit à pension pour tous ».



Toujours plus d'opacité, et pour cause!

Le seul principe acté, à maintes reprises, dans les deux projets de loi est que, sur n'importe quelle période glissante de 5 ans, le solde prévisionnel du système doit être à zéro ou positif. Et pour établir ce solde glissant sur 5 années consécutives sont prises en compte des projections sur 40 ans!

Si le solde est négatif, le conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite universelle **ne pourra que prendre des mesures sur la restriction des dépenses** puisque légalement seul le gouvernement est habilité à proposer une augmentation des dépenses et des ressources du système.

Sur le volet des ressources, non seulement le gouvernement refuse toute nouvelle recette, c'est d'ailleurs le principe du système par points où les cotisations sont bloquées, mais il prévoit aussi une baisse avec notamment le plafonnement de l'assiette de cotisation à 3 plafonds de Sécurité sociale.

La restriction des dépenses est donc la seule marge de manœuvre laissée au conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite universelle. Elle peut s'obtenir à court terme : par un **gel** de la valeur de service du point en euros constants ou une évolution plus lente que celle des salaires : la valeur de service du point représente alors un pourcentage décroissant des salaires, donc les taux de remplacement (niveau des pensions par rapport au salaire) baissent.

Ce peut être aussi un recul de l'âge d'équilibre (art. 10). Un décret peut accélérer le recul de l'âge d'équilibre.

Cela peut aussi être obtenu par le gel du montant des pensions liquidées, prévu par les articles 11 et 55 qui admettent la possibilité de déroger au maintien du pouvoir d'achat.

Art. 11 : La revalorisation annuelle des montants des retraites servies est effectuée, au 1^{er} janvier de chaque année, en fonction de l'évolution annuelle des prix hors tabac. Cependant, « dans le respect de la trajectoire financière pluriannuelle du système universel de retraite », on pourra y déroger. L'interdiction de baisser le montant nominal des pensions suggérée par l'article 55 n'est pas posée clairement et surtout il est prévu d'y déroger...

À long terme, la restriction des dépenses peut s'obtenir par l'accélération de l'augmentation du prix d'achat du point. Par exemple, si le prix d'achat du point évolue comme le salaire moyen, ce qui correspond à la limite haute fixée par le projet (le minimum étant les prix), toutes les personnes dont

la rémunération annuelle évolue moins vite que le salaire moyen aurait, pour un même taux de cotisation, année après année, de moins en moins de points.

Les règles de revalorisation de la valeur de service du point et de son prix d'acquisition sont détaillées à l'article 9 du projet. Chacun de ces taux doit être supérieur à zéro et compris entre l'évolution annuelle des prix hors tabac et l'évolution annuelle du revenu moyen par tête, constatée par l'Institut national de la statistique et des études économiques selon des modalités de calcul déterminées par voie réglementaire.

À compter du 1^{er} janvier 2045, ces deux taux sont égaux à l'évolution annuelle du revenu moyen par tête sauf délibération du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite universelle approuvée par décret ou si un décret détermine un taux différent.

Ainsi, le rapport entre la valeur de service du point et son prix d'achat détermine le rendement de la cotisation. Plus le rendement est élevé, plus le niveau de la pension est élevé (pour une même durée de cotisation et un même taux de cotisation). Par exemple, si on acquiert pour 10 euros, 1 point – qui vaut à la liquidation, la même année, 0,55 euro – le rendement de la cotisation est donc de $0,55/10 = 5,5\%$. Il ressort de l'article 9 que le législateur s'autorise à faire plonger pendant 25 ans (jusqu'en 2045) le rendement de la cotisation (rapport entre la valeur de service du point et son prix d'acquisition). Il suffit d'indexer celui-ci sur l'évolution du salaire moyen et la valeur de service du point sur les prix.

Auquel cas le ratio décroît : V/P est en chute pendant 25 ans car en moyenne les salaires augmentent toujours plus vite que les prix (cf. séries statistiques longues).

Or toute chute du rendement de la cotisation se répercute, dans la même proportion, sur le niveau de la pension par rapport au salaire de fin de carrière.

5. Cumul emploi-retraite : travailler encore (article 26)

Il s'agit d'accroître l'attractivité du dispositif de cumul emploi-retraite. Il sera permis aux assurés partis à la retraite de s'ouvrir de nouveaux droits à la retraite lorsqu'ils exercent une activité dès le 1^{er} janvier 2022 sans attendre l'entrée en vigueur du régime universel. Le projet permet l'acquisition de droits supplémentaires à partir de l'âge d'équilibre, pour les personnes ayant déjà liquidé leurs droits à la retraite mais qui poursuivent une activité professionnelle. Ce cumul dès 2022 sera considérablement facilité. Dans un contexte où près d'un retraité sur deux n'est plus en activité au moment du départ en retraite et où le chômage et la précarité sont alarmants, notamment pour l'emploi des jeunes, le gouvernement entend ouvrir la voie au travail à vie.

6. Les départs anticipés à 60 ans de plus en plus virtuels (article 28)

Le dispositif de carrières longues est prétendu maintenu dans le projet de loi. Il ouvre le droit à un départ en retraite dès 60 ans aux assurés ayant commencé

leur activité avant l'âge de 20 ans et ayant effectué une carrière longue. Le bénéfice de ce dispositif rep; toutefois, la possibilité de surcoter ne sera pas ouverte avant l'âge d'équilibre de droit commun. Fondamentalement, partir à 60 ans dans le régime universel pour ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans, la belle affaire! Cela signifiera 10 % de décote en cas d'âge d'équilibre à 62 ans au lieu de 64. De plus, l'âge d'équilibre est appelé à évoluer à raison de 2/3 des gains d'espérance de vie.

Selon les calculs du rapport Delevoye, il atteindrait 66,25 ans pour la génération 1990 pour les carrières normales et 64,25 ans pour les carrières longues, la décote dépasserait 21 % en cas de départ à 60 ans. Enfin il faudra avoir cumulé une durée d'activité de 43 ans pour la génération 1975 donc avoir commencé à travailler avant 17 ans pour une carrière complète. Cette durée évoluerait comme l'âge d'équilibre, il faudrait donc pour la génération 1990 avoir travaillé 44,25 ans pour pouvoir partir à 60 ans, et dans ce cas avoir commencé à travailler à 15 ans et demi. En clair cette possibilité deviendra purement virtuelle. Signalons d'ailleurs que dans cet article les mots âge pivot et âge d'équilibre figurent encore à toutes les lignes.

7. Une reconnaissance très appauvrie de la pénibilité (article 33)

Si le projet de loi affiche ouvrir au secteur public les mêmes droits qu'au privé concernant les fonctions pénibles, dans le cadre du système dit universel de retraite, il s'agirait d'étendre le bénéfice du compte professionnel de prévention C2P. Le dispositif permet un départ en retraite au plus tôt à 60 ans en fonction du nombre de points affectés à cette utilisation, avec une diminution à due proportion de l'âge d'équilibre (terme qui revient encore).

Pourtant, si les six facteurs de risques aujourd'hui reconnus aux salariés du régime général seraient étendus à la Fonction publique et aux anciens régimes spéciaux, l'exécutif refuse de réintroduire dans le calcul de la pénibilité les quatre critères mis en place sous François Hollande et supprimés dès 2017 à l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron (port de charges lourdes, postures pénibles, exposi-

“

Ainsi, le rapport entre la valeur de service du point et son prix d'achat détermine le rendement de la cotisation. Plus le rendement est élevé, plus le niveau de la pension est élevé (pour une même durée de cotisation et un même taux de cotisation).

”

tion aux produits chimiques dangereux et vibrations mécaniques). On aboutit à une prise en compte limitée de la pénibilité qui permettra au plus tôt un départ anticipé à 60 ans moyennant une décote. Seule carotte, l'abaissement du seuil du travail de nuit qui passe de 120 à 110 nuits travaillées par an.

8. Les départs anticipés restreints dans la Fonction publique (article 36)

Le projet de loi enterre le dispositif des catégories dites actives qui permet aujourd'hui aux agents de la Fonction publique exerçant un métier particulièrement pénible de partir à la retraite à 57 ou 52 ans. Cela concernait 700 000 personnes : policiers, surveillants pénitentiaires, douaniers, égoutiers, personnels hospitaliers (aides-soignants, paramédicaux), etc. Si le gouvernement essaie d'éteindre les feux et assure dans le projet de loi que certains fonctionnaires pourront continuer à bénéficier d'un départ anticipé, il ne précise ni l'âge de départ, ni la durée d'exposition nécessaire pour pouvoir en bénéficier (cette dernière serait fixée ultérieurement par décret) ni combien d'agents seraient concernés. Or, par exemple, selon la DARES, près de 83 % des agents hospitaliers sont soumis à des contraintes posturales et articulaires et plus de 53 % soulèvent régulièrement des charges.

9. La mort des régimes dits spéciaux (article 39)

Tous les cotisants de ces régimes, qui d'ailleurs surcotisent, seraient désormais affiliés à la CNAV, caisse d'assurance vieillesse du régime général. Sous couvert de « stricte équité dans les efforts réalisés par les assurés », le gouvernement foule aux pieds la compensation pour un départ anticipé en retraite de la pénibilité des métiers. Il veut accélérer les périodes de transition d'un régime à l'autre et se donne le dernier mot sur les modalités de convergence ; la période de transition ne pourra excéder 20 ans. Cela concernerait aussi les régimes autonomes des professions libérales, comme les avocats, les médecins, les professions paramédicales pour lesquels la période de transition est fixée à 15 ans maximum et sera ouverte dès 2025. Cela concernera aussi les travailleurs indépendants.

En réalité pour tenter d'éteindre le feu, le gouvernement entreprend des négociations régime par régime. Et promet d'organiser de très nombreuses exceptions et dérogations au régime dit unique par points qui programme une formidable régression des droits. Ces dérogations concerneraient les marins, les militaires, les personnels navigants, les salariés de l'Opéra de Paris, pour l'instant. Sans que des réponses satisfaisantes aient été encore concrétisées et acceptées, il serait envisagé de maintenir leurs caisses deretraite comme la possibilité de départ anticipé. Ces dérogations au taux unique de cotisation viseraient aussi d'autres régimes comme les journalistes, les mannequins, les artistes du spectacle, les artistes auteurs ou certaines professions médicales, praticiens ; avec ce régime unique, bien des régimes autonomes verraient leur taux de cotisation doublé alors que leur régime est autofinancé et excédentaire.

10. Un pilotage guidé par la contrainte financière (article 55)

Cet article est la clé de voûte du système. Il soumet le pilotage du système à l'impératif principal : l'équilibre financier. Tous les autres paramètres : indexation des pensions, âge effectif de la retraite, valeur du point, niveau des pensions deviennent de simples variables d'ajustement pour atteindre cet objectif. Le conseil d'administration de la Caisse du régime universel, où siégeront les représentants des salariés et des employeurs, verra sa mission étroitement encadrée et surveillée par le pouvoir politique qui pourra reprendre la main à tout moment, en cas de non-accord des partenaires sociaux ou de non-respect de la règle d'équilibre financier, par décret ou par le vote de la loi de financement de la Sécurité sociale au parlement. Soulignons cependant que les partenaires sociaux peuvent faire des propositions à la marge concernant les prestations mais ne peuvent en aucun cas faire des propositions concernant de nouveaux financements, puisque les cotisations restent bloquées.

11. Un financement aléatoire des dispositifs de solidarité (article 64)

Leur financement par l'impôt est bien confirmé : ils seraient donc transformés en aides sociales. La logique qui prévaut est celle de la redistribution entre composantes du salariat. Et les cadres et assimilés sont en ligne de mire.

Cet article prévoit la prise en charge des dépenses de solidarité du système universel de retraites par la création du *Fonds de solidarité vieillesse universel*. Ses ressources seront constituées de l'ensemble des recettes fiscales des régimes vieillesse actuels. Cette dite clarification des circuits de financement met en cause les politiques de solidarité assurant la compensation et la correction des inégalités à l'intérieur du système de retraite. Les compensations pour les périodes de chômage, de maladie, de maternité ou les pensions de réversion, seront désormais financées entièrement et exclusivement par l'impôt et non par les cotisations sociales. Cette fiscalisation de la solidarité déresponsabilise les entreprises en coupant le lien entre financement des prestations de retraite et le travail producteur des richesses ; elle met ces politiques à la merci des arbitrages du gouvernement, en ouvrant la porte à leur remise en cause.

12. Un minimum de retraite à 85 % du SMIC net en théorie. La garantie minimale de retraite : une imposture ! (article 40)

Cet article prétend « garantir une retraite adéquate à tous les assurés ayant longtemps travaillé sur des rémunérations modestes ». Un minimum de retraite serait accordé à compter de l'âge de référence. On avance une retraite nette égale à 85 % du SMIC net. Promis dès la réforme Fillon de 2003, pour application en 2008, cela n'a jamais vu le jour. Et cela risque dans la réforme Macron de rester une chimère pour les retraités modestes, en raison des conditions posées : « effectuer une carrière complète » soit 43 ans d'activité pour la génération 1975, durée qui pourrait

être élargie pour les générations postérieures en raison de la règle de partage des progrès de l'espérance de vie (2/3 pour la durée d'activité et 1/3 pour la retraite), selon la même règle que pour l'âge d'équilibre. Il faudra en outre justifier pour chaque année d'un total de points égal à celui que rapporteraient 600 heures payées au SMIC.

S'il manque des points, le minimum de pension théorique sera proratisé, diminuant ainsi son montant.

13. Les droits des chômeurs pénalisés (article 42)

Les points attribués pour les périodes de chômage ne seraient pas calculés sur la base du salaire moyen perçu avant le chômage mais sur la base de l'indemnité perçue. Tous les chômeurs non indemnisés n'auraient donc aucun point. Cela pénaliserait les plus précaires mais aussi particulièrement les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise.

L'exposé page 30 des motifs de l'article 42 est éloquent :

« Les périodes de chômage donneront lieu à l'acquisition de points sur la base des indemnités versées à ces assurés au titre de ces périodes [...] ». Et l'on prétend qu'en se fondant ainsi sur l'allocation versée, dont le niveau de remplacement est plus élevé lorsque le niveau de rémunération antérieur est plus faible, l'acquisition de points sur ce fondement favoriserait la redistribution vers les personnes qui se retrouvent être les moins indemnisées au titre du chômage. Ceci est présenté comme une avancée majeure par rapport au système actuel fondé sur la validation de trimestres assimilés. Or dans le système actuel, le calcul sur les 25 meilleures années ou les 6 derniers mois dans la Fonction publique neutralise les périodes d'interruption d'activité involontaire. Dans le nouveau système, les quelques points cumulés pendant les périodes de chômage ne permettent pas d'annuler les effets de la prise en compte de la carrière complète (moins avantageuse car elle intègre les mauvaises années sur le montant de la pension). Ainsi, les privés d'emploi déjà lourdement pénalisés par la réforme de l'assurance-chômage se retrouvent doublement sanctionnés.

Ajoutons, concernant la prise en compte des congés maladie, que le projet de loi demeure flou en renvoyant à un décret ultérieur, le seuil de jours d'arrêt cumulé annuellement ouvrant droit à des points de retraite.

14. Un recul des droits familiaux (article 44)

Cet article prévoit la mise en place d'un dispositif unique de majoration de points de 5 % accordée par enfant et dès le premier enfant. Toutefois les parents auront la possibilité de se partager cette majoration. Une majoration supplémentaire de 1 % sera attribuée à chaque parent d'au moins trois enfants. Les parents pourraient attribuer d'un commun accord cette majoration totale de 2 % à un bénéficiaire unique.

On prétend mettre fin aux inégalités en matière de droits familiaux ; or, malgré les luttes, les protestations, les contre-argumentaires démontrant que

le projet de loi n'apporte aucune amélioration des droits familiaux, bien au contraire, le gouvernement persiste. Le projet de loi affiche une majoration de la pension dès le premier enfant alors que le système actuel octroie 10 % de majoration à partir du troisième enfant à chaque parent. En apparence plus favorable, le nouveau dispositif raye du même coup la majoration de la durée d'assurance qui fixait des gains de trimestres au titre de la maternité et de l'éducation des enfants : 8 trimestres dans le secteur privé et 2 dans la Fonction publique. L'ajout dans le projet de loi d'une majoration de 1 % attribuée à chaque parent d'au moins trois enfants ne suffira pas à compenser les pertes induites par le passage à la dite universalité.

15. Réversion pour les veuves (et les veufs) : la mise en danger (article 46)

Dans le projet de loi gouvernemental figure un nouveau dispositif qui n'entrerait en vigueur qu'à partir de 2037. La pension de réversion serait réservée au conjoint survivant, rien pour les ex-conjoints.

Elle serait délivrée sous condition de durée minimale de mariage de 2 ans sauf présence d'enfants avec une perte de la réversion si remariage².

Elle sera calculée sous la forme d'une indemnité différentielle pour conserver un pourcentage (70 % ?) du total des points de retraite du couple ou de ses revenus (lorsque l'un des deux conjoints n'est pas à la retraite). Le pourcentage serait défini par décret.

Le projet de loi bouleverse les règles actuelles. Le droit à perception d'une pension de réversion pour le conjoint survivant, initialement prévu à 62 ans, est finalement abaissé à 55 ans. Cependant, les concernés-es du secteur public sont les grands-es perdants-es car le régime dit universel aboutirait à une remise en cause des droits dans le secteur public. Si la réversion ne serait plus soumise à condition de ressources, les droits à la réversion ne seraient plus ouverts qu'à condition de durée de mariage et de non remariage après le décès. Ces nouvelles règles impliqueraient l'intégration de tous-tes au système universel. Une ordonnance précisera les modalités de garantie des droits pour les conjoints divorcés.

16. Pas de validation des années d'étude et pas de solidarité nationale envers les étudiants (articles 47 et 48)

Pour obtenir des points, ils devront verser des cotisations, « dans des conditions et limites définies par décret garantissant la neutralité actuarielle ». En d'autres termes, ils n'obtiendraient de points qu'à due proportion des cotisations versées.

Pour pouvoir être cotisées, les « périodes d'études doivent avoir donné lieu à l'obtention d'un diplôme, l'admission dans les grandes écoles et classes du second degré préparatoires à ces écoles étant assimilée à l'obtention d'un diplôme. » Le montant des cotisations à verser est abaissé par rapport au tarif normal « en fonction du délai de présentation de la demande à compter de la fin des études ».

Donc pendant leur activité professionnelle, les salariés diplômés devraient cotiser deux fois : au titre des études et au titre de leur activité !

2. Le 17 février, le gouvernement annonce renoncer à l'exclusion des épouses divorcées.

17. Pour les enseignants, la revalorisation attendra

Face à la colère et à la combativité des enseignants, grandes victimes de la réforme comme l'a révélé le simulateur de la FSU, le gouvernement, après avoir démenti les résultats de ce simulateur, n'a pu fournir de réponse sérieuse et prétend répondre aux inquiétudes par une loi de programmation dans le domaine de l'éducation nationale et une autre loi de programmation pluriannuelle de la recherche dont le contenu rallume au contraire les flammes.

Des chiffres farfelus dont on ne connaît pas les financements, des promesses d'augmentation de salaires auxquelles on n'a pas répondu depuis des années, des primes au lieu de salaires, et des compensations qui apparaissent comme dangereuses. En réalité les mesures seraient différées après le vote de la loi. Ce qui veut dire qu'on raserait *gratis* et surtout quand on pense avoir éteint l'incendie.

Il en va de même pour certains fonctionnaires, magistrats, militaires : le gouvernement se laisse le temps de détailler plus tard « les modalités "de la convergence" ».

18. La porte ouverte aux fonds de pension (article 64)

La réforme crée un effet d'aubaine pour les systèmes de retraite par capitalisation auxquels elle consacre un ample article 64 avec à la clef cadeaux fiscaux et sociaux.

Le secteur de l'assurance est appelé à se mobiliser pour développer les dispositifs de retraite supplémentaire. Il s'agirait aussi de renforcer l'attractivité des plans d'épargne retraite privés. On ratifie et prolonge la loi Pacte votée au printemps 2019 qui d'ailleurs transpose les directives européennes libéralisant le commerce de ces produits. Cet article 64 du projet vient dans la suite de l'article 13 qui limite le calcul des cotisations et des droits à la retraite aux salaires jusqu'à 10 000 euros par mois (contre 27 000 euros aujourd'hui). Au-delà de ce plafond, les cotisations baissent de 28 % à 2,8 %, le but étant de libérer l'espace pour la capitalisation et les fonds de pen-

sion au grand bonheur de BlackRock, gestionnaire d'actifs américains et grand ami d'Emmanuel Macron, mais au détriment du financement des régimes obligatoires de retraites qui perdraient ainsi des cotisants et des cotisations.

En conclusion, la réforme Macron-Philippe s'assigne un objectif d'équilibre financier et aucun objectif social : pour garantir l'équilibre financier, la réforme dite systémique joue sur tous les paramètres sauf un, celui des ressources. Elle peut jouer sur :

1. Âge de départ : il y aura une valeur de point par génération et pour chaque âge possible de départ entre 62 et 67 ans (l'abandon partiel de la notion d'âge d'équilibre n'y changerait rien). C'est la grande nouveauté. Dans nos systèmes par points actuels, il n'existe qu'une seule valeur de service du point, quel que soit l'âge de la liquidation.

2. Prix d'achat du point : plus il augmente vite, moins on a de points pour une même cotisation. Seraient pénalisés tous les salariés dont le salaire augmente moins vite que le salaire moyen : en particulier les carrières plates que certains syndicats dits réformistes prétendent défendre...

3. Valeur de service du point : plus sa revalorisation décroche de l'évolution des salaires (possibilité ouverte jusqu'en 2045), plus le niveau de la pension par rapport au salaire de fin de carrière diminue. Et là tout le monde perd...

4. Durée de cotisation : plus le rendement de la cotisation baisse, plus il faudrait travailler longtemps pour compenser la baisse...

5. Possibilité de geler le montant nominal des pensions et donc de faire baisser leur pouvoir d'achat indéfiniment.

Cette réforme systémique est donc aussi la plus paramétrique des réformes jamais osée. Elle programme une baisse considérable du niveau des pensions qui seraient en permanence ajustées à des ressources bloquées à 14 % du PIB et qui pourraient baisser en nominal en cas de récession ou en cas de flambée du chômage. Fondamentalement, la réforme crée un effet d'aubaine pour les systèmes de retraite par capitalisation, c'est la porte ouverte aux fonds de pension. ■■■

Bon de commande

Les retraites : un bras de fer avec le capital

Frédéric Boccara, Denis Durand, Catherine Mills (coord.)

20 € (frais de port compris)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphones :



Vers une alliance de progrès contre la domination du capital et une autre conception de la politique *

Frédéric Boccaro

1. Conclusion
de l'ouvrage
*Les retraites :
un bras de fer
avec le capital.*

La bataille pour les retraites est inséparable de la construction d'un projet alternatif pour une réforme de progrès de notre système de retraite. C'est un enjeu de civilisation.

C'est un combat de classe sur l'orientation des richesses créées, entre les prélèvements financiers du capital et les prélèvements publics et sociaux.

La bataille concerne, d'une part, l'utilisation des prélèvements publics et sociaux, le sens qu'on leur fait viser. Soit comme béquilles et compensations d'une vie fatalement difficile ou vague supplément d'âme. Soit pour le développement d'une vie digne, pour une sécurisation de tous les moments de la vie et une émancipation progressive des contingences matérielles.

Elle concerne, d'autre part, les besoins du capital, les besoins de prélèvements pour les profits, démultipliés à la fois par l'accumulation financière sans précédent, et par la crise d'efficacité productive ainsi que la perspective d'un possible nouvel effondrement financier. Ce combat, le capital le mène sur le montant des richesses réparties, mais aussi sur l'intensité de l'exploitation. La réforme Macron est en effet conçue pour exciter la course-poursuite à accumuler un maximum de points, à développer la concurrence de tous contre tous.

Notre système de retraite est malade du chômage et de la précarité, de la mondialisation libérale, de la financiarisation. Il faut répondre à ces maladies ; à l'opposé du *statu quo*, cela exige une réforme de progrès social.

Malade du chômage et de la précarité qui étioient la base salaire du financement des retraites, mais aussi la base productive, car l'emploi de qualité est base de développement des richesses. C'est un monumental gâchis de capacités humaines créatives qui ne contribuent pas au développement de la société, de ses potentiels et de ses richesses réelles. D'où l'impérieuse nécessité de faire le lien avec l'emploi et le type de croissance.

Malade du type de mondialisation : le déchaînement des forces de la concurrence internationale met en concurrence jusqu'aux systèmes de protection sociale. Ceci tend à imposer une diminution de toutes les cotisations sociales pour baisser le « coût salarial ». Cela incite à des délocalisations vers les pays à protection sociale moins coûteuse pour le capital, et ce faisant cela diminue la base productive en France génératrice de richesses distribuables. Il nous faut tenir compte de ce rapport de forces international avec le capital financier.

Malade de la financiarisation : ce véritable cancer financier écrase de son poids la répartition de la valeur ajoutée grâce aux pouvoirs en sa faveur et contourne le système actuel de cotisations. Mais le cancer financier mine aussi la base productive elle-même, pesant contre les dépenses de développement de la production : investissement, recherche et développement, formation, services publics. D'où nos propositions de taxation des revenus financiers des entreprises ainsi que de modulation des taux de cotisations patronales.

Il nous faut répondre aux trois défis démographiques et sociétaux qui sollicitent l'avenir du système de retraites : l'augmentation de la part des plus de 60 ans, l'allongement de la durée de vie, l'aspiration à un autre mode de vie.

L'augmentation de la part des plus de 60 ans constitue un défi sur la répartition des richesses (la part du « gâteau ») mais aussi sur le besoin de les accroître (un gâteau plus grand) et de les produire autrement (changer la recette du gâteau).

L'allongement de la durée de vie contribue à créer un troisième âge, et même un quatrième âge, comme un défi de civilisation posé collectivement à notre société. Il s'agit notamment du défi d'un nouveau service public de la retraite, un service public des trois

Enfin, l'aspiration à un autre mode de vie épanoui pose des questions culturelles et sociétales fondamentales, aussi bien sur le rôle des retraités dans la société que sur la conception de la retraite.

”

effectif se rapproche dangereusement de l'espérance de vie en bonne santé. Mais aussi une société où les retraités sont un apport à la société, au développement des activités, où ils jouent un rôle moteur.

L'avidité démultipliée du capital conjuguée à la crise d'efficacité et aux défis sociétaux comme démographiques rend de moins en moins possible la conciliation entre exigences du capital et exigences d'émancipation. Cela nous appelle fondamentalement à sortir des conservatismes en ayant l'audace d'une réforme ambitieuse et de progrès social.

Nécessité contradictoire d'union, de débat et de cohérence dans les propositions

Un front d'action des forces populaires et progressistes est en construction pour faire gagner une alternative progressiste. Il faut pousser les convergences pour une réforme, tout en menant le débat, en dialoguant. Car il faut qu'elle soit cohérente et au niveau des défis actuels.

Nous avons ainsi lancé très tôt, avant même l'appel des forces de gauche, un appel avec des axes de propositions alternatives pour faire gagner cette grande bataille nationale pour nos retraites, signé par des personnalités syndicales, associatives et intellectuelles diverses et importantes. Il a aussi été signé par un certain nombre de responsables politiques, dont nous-mêmes, dans l'exigence d'une nouvelle relation entre ces forces et les partis politiques, cherchant à tourner la page du cloisonnement exagéré qui a marqué les suites de 1995, mais sans retomber dans certaines errances du passé. Nous avons la faiblesse de penser que, en complément du poids considérable de la mobilisation populaire, cet appel a contribué à commencer à faire bouger les lignes à gauche, au moins en principe et dans certains actes d'opposition.

Rappelons que l'appel met en son cœur la question du financement, avec deux axes majeurs : une cotisation nouvelle sur les revenus financiers ; la modulation du taux de cotisation comme levier sur la politique d'emploi et de salaires des entreprises, tout en affirmant le besoin d'en finir avec les exonérations. Il relie cet ensemble à trois autres axes : les services publics, du troisième âge ou de l'emploi (y compris de nouveaux dispositifs de sécurisation) ; la démocratie du système de retraites ; l'unification du système vers le haut.

Deux bougés : les revenus financiers des entreprises, l'idée d'une modulation

Ainsi, l'idée d'un élargissement de la base des cotisations aux revenus financiers des entreprises, et pas seulement des ménages, commence à être largement reprise, y compris dans des propositions parlementaires de la gauche.

Mais la proposition « négative » et dissuasive de cotisation sur les revenus financiers a sa cohérence surtout si elle va de pair avec la proposition « positive » et incitative de modulation des taux de cotisations. Car elle permet de proposer un chemin de progrès aux entreprises pour les emmener vers une autre logique. Ceci, contrairement aux limites, par exemple, de la

sième et quatrième âges. Il ne s'agit pas, cependant, de le confondre avec l'enjeu de la perte d'autonomie et de l'appui à l'autonomie physique et physiologique – qui concerne tous les âges – et qui tout en ayant une « spécificité personnes âgées », constitue aussi un enjeu d'élargissement de la branche maladie. Aussi faut-il sortir du parasitage confusionniste entre « retraite » et « dépendance » entretenu par Emmanuel Macron.

Enfin, l'aspiration à un autre mode de vie épanoui pose des questions culturelles et sociétales fondamentales, aussi bien sur le rôle des retraités dans la société que sur la conception de la retraite. Celle-ci ne devrait pas être conçue comme un couperet, mais sur une conception ambitieuse et créative d'un service public des 3^e et 4^e âges. Dans le même temps, cela pose des questions de niveau des pensions, de niveau de revenu des retraités et de « dé-marchandisation » de la retraite. Pour répondre à ces trois défis qui vont solliciter de plus en plus fortement le système de retraite, il s'agirait de le développer et de le transformer à partir de ses points forts, de ses conquêtes historiques, pour un « nouvel âge » du système de retraites.

Il nous faut porter l'exigence d'une réforme progressiste du système, pour mieux s'opposer au projet de réforme Macron. Et cela en visant une retraite émancipatrice et développant l'apport des retraités à la société.

Cela exige de répondre aux défis démographiques et sociétaux, de s'attaquer aux maladies qui rongent le système actuel des retraites. Il nous faut porter des orientations fortes pour un nouvel âge du système de retraites : aussi bien son financement, que son organisation institutionnelle (unification par le haut, démocratisation), ou son but. Il s'agirait de mettre en son cœur le développement des points forts actuels du système : retraite par répartition à prestations garanties, solidarité entre actifs et inactifs, caractère redistributif des pensions et niveau moyen relativement élevé (en France, en moyenne, les retraités avaient un niveau de vie comparable à celui des actifs). Il convient aussi de s'appuyer sur le lien du financement à l'emploi et à la base salaires, ainsi qu'à l'entreprise, lieu de production des richesses. Enfin, il faut promouvoir le caractère non-marchand du système de retraite et son appui sur les services publics.

Surtout, nous voulons une nouvelle civilisation. Une civilisation où la retraite est un nouveau moment positif dans la vie – alors qu'à l'opposé l'âge de départ

gauche de 1981-1982, ou d'une certaine vulgate keynésienne. On ne peut en effet se contenter de limiter la logique existante, ou d'une simple politique de la demande. Il faut agir sur l'offre, sur les coûts, selon une autre logique. Donc entrer dans une autre relation avec les entreprises, relever le défi dit «de la compétitivité» et de leurs critères de gestion, le défi du type d'incitations s'exerçant sur elles. C'est par exemple le débat sur le coût du capital *versus* le «coût du travail».

Or de ce point de vue, on observe une chose très nouvelle, un potentiel en germe mais à cultiver. L'idée de modulation des taux de cotisations qui, après être revenue au cœur des propositions du PCF (après sa première formulation par Paul Boccard dès 1978) et développée dans l'appel que nous avons lancé, est à présent reprise dans différents projets alternatifs : notamment celui du PS ou celui d'Attac et de Copernic conjugués. C'est une avancée très importante. Mais, pour lors, elle n'est pas claire et y est trop limitée pour avoir un effet. Elle peut n'être qu'un pansement. Ce manque de clarté et de cohérence peut ouvrir la voie au rabougrissement de la modulation et donc à son échec si la clarté n'est pas faite.

En effet, il s'agit pour l'instant, dans ces projets, d'une modulation portant uniquement sur la pénibilité (PS) ou portant sur des éléments partiels et contourables, comme certains types de contrats (Attac et Copernic). Cela viderait de sa portée effective cette proposition. Elle deviendrait une mesurette, vidée aussi de son efficacité et de son rendement. Pour être efficace, elle doit être claire et porter sur l'ensemble de l'emploi et des dépenses salariales comme de formation. Il s'agit d'une grande question de fond politique : commencer à inverser tout le système d'incitation à la baisse du coût du travail ! Pour cela, il faut faire monter la compréhension de la cohérence et son appropriation populaire. D'autant que l'appel que nous avons lancé affirme beaucoup plus clairement la modulation et son sens. Cela montre que cette idée de modulation est soutenue par un large éventail de forces sociales, syndicales, intellectuelles et associatives.

Il faut donc poursuivre le débat. Engager de façon unitaire le débat pour dépasser les contradictions, ou les différences. Et non pas «mettre de côté nos différences»... si elles sont importantes ! Agir pour veiller à ce qu'il ne soit pas un débat uniquement de sommet. Tout en travaillant dans un esprit d'unité, sans chercher à cliver mais plutôt à éclairer les raisons et les enjeux. Et surtout, ne pas camper de façon statique sur l'accord obtenu, comme parfois dans le passé avec le programme commun de gouvernement de la gauche des années 1970. L'important, c'est la dynamique, faire bouger les choses en permanence par l'appropriation populaire des enjeux. Et voir ce qui peut avancer par des luttes, partiellement mais clairement : par exemple une modulation générale certes, mais ne pourrait-on pas commencer par certaines branches ou secteurs ?

Il ne s'agit donc pas ici d'une quelconque position gauchiste de «tout ou rien»... donc rien ! Il s'agit plutôt de tenir la cohérence essentielle, et sa dynamique. Ne pas seulement se satisfaire d'aller dans le bon sens, mais voir si c'est à la hauteur et si cela

fait le poids. Pousser la cohérence. Et ceci, jusqu'à la poursuite d'un débat et d'une dynamique au sein des institutions, voire d'un possible gouvernement de gauche.

Car il faut mesurer l'ampleur des forces qu'on affronte et des dynamiques inverses. On l'a bien vu à plusieurs reprises, par exemple dès le tournant de 1982-1983. On l'a vu aussi lors de la mise en œuvre des 35 heures, sous la gauche plurielle, où ceux qui auraient dû le faire (dont le PCF) n'ont pour beaucoup pas osé dénoncer explicitement que cet objectif social de baisse du temps de travail devait être atteint avec des moyens anti-sociaux, la baisse des cotisations sociales (justement !). Et ceci, non pas dans l'esprit de refuser une mesure mais pour éclairer l'ampleur du combat à mener, à poursuivre et des contradictions à lever. Seuls quelques-uns l'avaient fait, dont nous.

Ainsi, il faut en permanence marcher sur ses deux jambes : rassemblement et autonomie – de parole comme d'action – pour un projet à la hauteur des exigences sociales et des contraintes objectives, comme des récupérations du système et de l'idéologie dominante. Non pas pour bloquer, mais pour avancer. En ce sens, une intervention politique visant une transformation sociale de portée révolutionnaire pour dépasser le capitalisme – car telle est la question posée aujourd'hui – devrait concevoir la politique, et un parti politique, comme construisant un pont entre le mouvement social, populaire et les institutions. Ni pur tribunicien, ni enfermé dans les institutions, qui doivent d'ailleurs changer. Ni simple facilitateur, ni blanchisseur d'autres forces politiques. Ni museleur du mouvement social populaire au nom d'un compromis nécessaire mais, alors, fétichisé.

Mais éclairer et co-animateur des enjeux et des luttes, renforçant à la fois la vigueur du mouvement populaire, qu'il peut et doit contribuer à organiser et former, avec un travail patient et rigoureux d'éducation populaire, et renforçant la portée du mouvement par la traduction de ses exigences dans l'élaboration de mesures précises, hardies et cohérentes et dans la façon de les faire vivre.

Bref, il s'agit de renouer avec des pratiques comme celles impulsées à la Libération, sur fond d'un puissant mouvement populaire et mondial, pour la création des comités d'entreprises, des nationalisations, ou de la Sécurité sociale, mise en œuvre de solutions hardies, amenant des compromis à la hauteur des exigences posées par la vie elle-même. Et ceci, de nos jours, dans un monde nouveau où banques, finance, et révolution technologique informationnelle posent des défis objectivement révolutionnaires.

Une grande alliance de progrès contre la domination du capital ?

Au fond, dans la bataille des retraites se manifeste une solidarité profonde de toute la société que les marquis de la techno-finance, qui ont progressivement pris le pouvoir, ont totalement sous-estimée. Cette solidarité a été un grand progrès de civilisation. À travers les vicissitudes actuelles, il en faudra un autre, à la fois social et écologique. Le système de retraites, son financement et sa relation aux entreprises et au travail sera au cœur de ce pro-

grès, au risque d'un effondrement barbare terrible. C'est au cœur de la nuit qu'à partir des luttes et de la critique, il nous faut en élaborer le dessin pour le véritable monde de demain.

Ambition folle? Pas plus folle que celle des femmes et des hommes qui dans les années 1940, au cœur de la domination de presque toute l'Europe par la barbarie nazie, se réunissaient pour lancer l'élaboration de ce qui deviendra le programme du CNR (Conseil national de la Résistance), le programme *Les jours heureux*. Ils se réunissaient, fous et lucides à la fois, non pas pour simplement envisager le « retrait » de l'envahisseur mais pour travailler sur les bases d'une

société nouvelle. Aujourd'hui, l'envahisseur c'est le grand capital financier, sa logique, ses pouvoirs, sa culture et le néolibéralisme. Il s'agit, croyons-nous, de construire une grande alliance de progrès, une solidarisation la plus transversale possible, contre le capital financier et sa domination, pour impulser une autre logique de civilisation, de partage pour chacune et chacun, de préservation et de développement des biens communs pour toute l'humanité, où le développement de chacune et chacun commencera à être un but de la société en soi et la condition du développement de toutes et tous. ■■■

Actualité d'Ambroise Croizat

Bernard Lamirand

Les macronistes, ça ose tout, même se réclamer d'Ambroise Croizat pour justifier la destruction de notre système de retraites. Bernard Lamirand, animateur du Comité d'honneur National Ambroise Croizat, met les choses au point.

Ambroise Croizat fut un innovateur en matière sociale.

Nous sommes en ce moment avec des hommes et des femmes installées au pouvoir dont on peut sérieusement douter qu'ils soient des novateurs en matière de Sécurité sociale. La plupart d'entre eux viennent du monde des affaires, des banques et des assurances. Nous pourrions plutôt dire qu'ils nous ramènent en arrière, au siècle dernier, à une sorte de néoconservatisme en matière de protection sociale.

Le président de la République s'entête à mettre en place un système individuel qui est tout le contraire d'un système universel avec une retraite à points attribuée uniquement en fonction du temps de travail alloué et donc une sanction pour ceux et celles qui ne trouveront que des emplois de plus en plus précaires jusqu'aux formes atypiques et autonomes sans couverture sociale.

Ambroise Croizat faisait partie de la classe ouvrière, il savait les conditions de celle-ci; des conditions déplorables tant au niveau des salaires pratiqués que des conditions de travail; cela l'avait profondément marqué en tant que syndicaliste et secrétaire général de la puissante Fédération CGT de la métallurgie. Il avait connu la misère, vu l'usure des enfants au



travail, vu des hommes et femmes dans les pires conditions de travail de l'époque, vu la santé se dégradant dès la quarantaine et il était décidé à ce que les choses changent.

Le Front populaire et les occupations d'usines vont puissamment y contribuer. Il est un des acteurs

principaux des accords Matignon avec ses camarades de la métallurgie et il va obliger le gouvernement Blum du Front Populaire à concéder des acquis sociaux considérables tant sur les salaires, les congés payés, les conventions collectives, etc. Et il se rend compte que tout cela n'est pas satisfaisant sur le plan de la santé au travail et il va contribuer avec les métallos parisiens à créer ce que l'on appellera dans la métallurgie « les œuvres sociales de la métallurgie parisienne » avec un centre de santé, une mutuelle métallurgie, un centre de vacances, un centre de repos pour les salariés victimes des conditions de travail et plus tard une maternité et des centres de rééducation professionnelle pour des salariés-es victimes de maladies et d'accidents du travail.

Il va s'inspirer de ces créations d'avant-guerre pour y aller plus en profondeur à la Libération.

Il va inventer.

La Sécurité sociale va devenir son *leitmotiv* et nous allons le voir, dès que la France est libérée, réaliser un travail législatif dont on peut dire qu'il en est l'inspirateur et son inspiration vient des souffrances de l'occupation, des luttes qu'il avait menées sur les conditions de vie et de travail auparavant et il considérerait que l'heure était venue de donner à la France une législation nouvelle en matière de Sécurité sociale dans une France où l'espérance de vie des travailleurs ne dépassait pas les 55 ans.

Il bénéficiera d'un rapport de forces politique et syndical pour établir ces droits nouveaux et il va appliquer le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) par la mise en place de la Sécurité sociale et des comités d'entreprises, deux conquêtes majeures pour fixer la place des travailleurs dans le procès du travail à l'entreprise.

La Sécurité sociale est certainement sa réalisation la plus importante en tant que ministre. Elle constituait des droits fondamentaux en matière de santé, de famille, de vieillesse et d'accidents du travail. Des droits que l'on peut considérer comme une ébauche d'une création communiste. Le capital est battu à cette époque, lui qui a collaboré avec l'ennemi pendant la guerre et qui est hors course.

En fait une première entorse à la sacro-sainte domination du capital sur le travail.

C'est cette conquête sociale que le capital n'a jamais digérée avec la possibilité d'intervenir sur des champs jusqu'alors du domaine patronal. Une marche en avant vers le progrès social était enfin engagée.

Cette conquête de la Sécurité sociale représentait un énorme changement : elle plongeait la lame du couteau profondément dans les règles de l'économie capitaliste. Des centaines de milliards allaient quitter les systèmes assurantiels pour devenir l'affaire des assurés et donc de l'argent enlevé de la maîtrise des grandes féodalités financières.

Dès l'éviction des ministres communistes en 1947 et la scission créant Force ouvrière avec les fonds de la CIA, le pouvoir n'aura de cesse – à part l'intermède de 1981 avec la retraite à 60 ans – de saper cette construction sociale de la Sécurité sociale dans le cadre d'un paritarisme donnant le pouvoir au patronat.

La meilleure preuve est celle d'un grand spécialiste des assurances vie, Denis Kessler, interpellant

Sarkozy en 2007 pour remettre en cause toutes les créations sociales depuis la Libération jusqu'en 1952.

Ces injonctions du patronat et des financiers, Macron en fait son cheval de bataille. La retraite à points est pour ainsi dire son « cheval de Troie » pour larguer ce que A. Croizat et ses compagnons ont mis en place à la Libération. Il fallait en finir avec le calcul de la retraite sur les meilleures années et en finir avec l'âge légal de la retraite établi pour toutes et tous. Il fallait en finir avec les régimes spéciaux de retraites les considérant comme de mauvais exemples.

Avec E. Macron, nous assistons donc à la revanche du capital. E. Macron est comme l'illusionniste qui croit qu'avec la retraite à points il va pouvoir envoûter l'ensemble du monde du travail.

En fait, A. Croizat est à l'opposé de ce système dit universel par points. Celui-ci n'est qu'une mixture individualiste. Or A. Croizat avait combattu vigoureusement l'individualisme lors de la loi portant généralisation de la Sécurité sociale du 22 mai 1946. Il voulait en effet une France où le monde du travail pèserait davantage sur l'économie, la répartition de la richesse. Il voulait un système de retraite solidaire progressant par le haut et s'inscrivant dans une économie redressée et créatrice d'emplois : une sorte de Sécurité sociale professionnelle.

Ce que E. Macron veut nous imposer, c'est le contraire. Il s'agit de « ratatiner les retraites actuelles » pour n'en faire qu'un minimum social pour toutes et tous en utilisant la technique des points et par conséquent écrétant tous les acquis supérieurs. Les retraites par capitalisation seraient alors reconstituées avec toutes les inégalités correspondant à des solutions particulières avec de multiples régimes privés d'entreprise et faisant renaître la cohorte des systèmes d'avant-guerre où plus de 1 000 régimes existaient et prospéraient pour les assurances privées.

A. Croizat est donc plus que jamais d'actualité contre la mainmise de l'État et des fonds de pension sur nos systèmes de retraites. Il avait sévèrement critiqué le système anglo-saxon mis en place par Beveridge en Grande Bretagne. Il considérerait que c'était une étatisation, que les assurés ne seraient pas maîtres de sa destinée et de sa gestion, que le système anglais reposait en grande partie sur l'impôt et non sur la cotisation. Une cotisation qu'il considérerait à juste raison comme faisant partie de la participation de l'entreprise et du salarié.

A. Croizat était dans la novation avec la classe ouvrière de son époque ; il balaierait aujourd'hui d'un revers de main la piteuse loi défendue par les suppôts français des fonds de pension américains et il nous dirait de créer une Sécurité sociale avec encore plus de droits pour que les travailleurs puissent jouir non seulement de la retraite mais aussi de meilleures conditions de vie et de travail.

Et puis, reprenons une parole qu'il avait eue lors de son plan de Sécurité sociale le 6 juillet 1946 face à ceux qui voulaient encore retarder la mise en place de la Sécurité sociale, je le cite : « les réformes accomplies sont acquises ». Alors raison de plus pour ne pas toucher à ces conquêtes fondamentales.

Le référendum sur le retrait du projet gouvernemental s'impose donc pour que le peuple ait le dernier mot. ■■■

Promouvoir l'agroécologie pour freiner le réchauffement climatique et garantir notre souveraineté alimentaire

Gérard Le Puill

Nous devons en France et en Europe garder assez de paysans dans les prochaines années afin d'assurer notre souveraineté alimentaire. Il nous faut aussi, en ce XXI^e siècle impacté par le réchauffement climatique, réduire le bilan carbone de notre assiette. Une agriculture bien conduite peut stocker beaucoup de carbone grâce à des pratiques comme le non labour, les associations de légumineuses et de graminées, l'agroforesterie. Ce qui suppose un nouveau fléchage des aides européennes via la nouvelle réforme de Politique agricole commune mise en débat en ce début d'année 2020. Mais la Commission européenne, à qui revient le monopole de la proposition, ne porte aucune réflexion prospective en la matière et s'oriente vers des arrangements relevant du « chacun pour soi » entre les Pays membres de l'Union.

En 1955, la France comptait 2,3 millions d'exploitations agricoles pour 6 millions d'actifs. 80 % de ces exploitations disposaient de moins de 20 hectares et seulement 0,8 % dépassaient les 100 hectares. En 2000, 12 % des exploitations dépassaient les 100 hectares et elles cumulaient 46 % de la surface agricole utile (SAU). Les exploitations les plus spécialisées dans la production céréalière se sont considérablement agrandies au fil des décennies, la politique agricole commune leur ayant été plus favorable qu'à l'élevage et aux productions de fruits et légumes. Désormais, nos exportateurs de blé sont pris en tenaille entre la concurrence de la Russie et de l'Ukraine, d'une part ; du Canada, des États-Unis et de l'Argentine d'autre part. Le Canada, comme les pays du Mercosur, ont récemment conclu des accords de libre-échange avec la Commission européenne mandatée par les pays membres de l'Union, dont la France. Dans les deux cas, l'Europe importera davantage de viandes bovines, porcines et de volailles, mais aussi des céréales, sans le moindre tarif douanier.

La France ne comptait plus que 448 000 exploitations agricoles en 2018. En 2016, la superficie moyenne des exploitations françaises était de 64,4 hectares. Cela signifie que l'exploitation familiale reste prépondérante dans les élevages de bovins, d'ovins, de caprins comme dans les fruits et légumes et la viticulture. Mais la superficie moyenne détenue par les jeunes récemment installés n'était que de 37

hectares. Ils sont en concurrence avec leurs aînés, lesquels cherchent à augmenter leur superficie pour dégager un revenu et résister à la concurrence internationale. Comme 50 % des chefs d'exploitation en France sont âgés de 50 ans et plus, les départs en retraite risquent de se traduire par une accélération de l'agrandissement des exploitations, surtout en grandes cultures. Ce qui réduira parallèlement le nombre d'hectares qui resteront à la disposition des jeunes, notamment dans l'élevage et la production de fruits et légumes.

Vers un déficit de nos échanges en produits agricoles

En 2001, l'agriculture française dégagait un excédent de 12,5 milliards d'euros. En 2017, il n'était plus que de 6,4 milliards. Selon Thierry Pouch, responsable du service études, références et prospectives aux Chambres d'agriculture, la France peine à exporter dans les pays de l'Est européen entrés dans l'Union européenne en 2004 puis 2007. Parallèlement, les exportations de ces pays à bas coûts de main d'œuvre dans l'Union européenne ont fait reculer l'excédent du secteur agricole français. Selon un rapport rédigé par le sénateur Les Républicains Laurent Duplomb, « la France pourrait importer plus de produits agricoles qu'elle n'en exporterait en 2023 ». Il constate que près d'un fruit et légume sur deux consommés en France est importé. Dès 2017,

c'était aussi le cas pour 34 % de la viande de volaille et 25 % de la viande de porc.

La Pologne est devenue un concurrent redoutable dans le secteur de la volaille de bas de gamme. Elle prend surtout des parts de marché dans la restauration collective où la tendance est à la réduction permanente du coût de la matière première dans le prix de revient des repas. La Pologne fournit aussi beaucoup de « travailleurs détachés » à l'Allemagne. Dans son rapport, le sénateur Duplomb affirme que dans le « maraîchage, le coût horaire du travail est 1,7 fois plus élevé en France qu'en Espagne et 1,5 fois plus qu'en Allemagne ». Ces travailleurs détachés donnent aussi un avantage de compétitivité aux abattoirs allemands par rapport aux français.

Dans un entretien à *La France Agricole* du 20 décembre 2019, Thierry Pouch fait le constat suivant : « L'Union européenne s'est élargie, nous n'étions pas les seuls à vouloir conquérir les marchés et nous avons ouvert la voie à de nouveaux concurrents. En quelques années, la Pologne est venue se ranger dans les principaux pays producteurs et exportateurs de l'UE. En Allemagne, les coûts salariaux ont été réduits grâce à la politique de Schröder mais aussi des travailleurs détachés. » Après avoir noté que « l'Union européenne est un espace concurrentiel » dans lequel « nous allons voir les pays s'affronter pour le marché intra-communautaire », il pose cette question : « Comment enclencher une harmonisation entre les pays membres ? »

Les promesses non tenues du président Macron

La réponse appartient aux décideurs politiques au niveau de l'Union européenne. Mais ils omettent toujours d'aborder le sujet. Emmanuel Macron l'a totalement occulté dans son discours prononcé à Rungis le 11 octobre 2017. Ce jour-là, il promettait aux paysans français « la mise en place d'une contractualisation renouée avec un contrat qui sera proposé par les agriculteurs et non plus les acheteurs, ce qui est à ce titre et à mes yeux fondamental. Nous modifierons la loi pour inverser la construction du prix qui doit pouvoir partir des coûts de production », précisait-il.

Ces deux phrases avaient-elles une valeur d'engagement concernant la loi EGALIM que la majorité présidentielle a votée le 2 octobre 2018, soit un an après le discours présidentiel de Rungis ? Non car Macron disait aussi dans le paragraphe suivant du même discours de Rungis : « Mais cette nouvelle approche ne saurait suffire parce qu'elle ne sera efficace que si les agriculteurs se regroupent véritablement en organisation de producteurs pour peser plus dans les négociations en tirant profit des possibilités du droit de la concurrence. Je sais les réticences que peuvent avoir certains. Je constate le fait que ces pratiques de regroupement ne sont pas systématiques. C'est une erreur et c'est une erreur profonde. Et aussi vrai que je souhaite que l'État prenne ses responsabilités, je vous le dis, vous devez aussi prendre vos responsabilités et vous regrouper beaucoup plus rapidement, beaucoup plus massivement autour de ces organisations de producteurs. »

Disant cela, le président de la République occultait deux données importantes concernant la mise en marché des produits agricoles. Les fruits et légumes sont des produits périssables et faire de la rétention quand les prix proposés par les acheteurs ne sont pas suffisants c'est prendre le risque de perdre sa récolte. Surtout que les importations sont une réalité quotidienne sans limitation de volumes. Ne pas vendre ses animaux de boucherie quand ils sont engraisés revient à perdre de l'argent en continuant de le nourrir. Le lait collecté deux fois par jour au pis des vaches doit être livré tous les deux jours aux laiteries. Se regrouper pour obtenir des prix rémunérateurs n'est donc pas une bataille gagnée d'avance.

Les céréales sont stockables d'une année sur l'autre, voire au-delà à condition d'avoir des silos pour contenir de gros volumes. Mais le prix mondial du blé, comme celui de l'orge et du maïs, évolue au jour le jour dans les salles de marché où sont fixés les prix des matières premières. Il suffit que la récolte mondiale soit supérieure de trois ou quatre points à la demande solvable après chaque récolte pour que les prix baissent sensiblement au point de ne plus couvrir les coûts de production. Ce fut le cas en France suite aux récoltes de 2016 et 2017. En cas de risque de pénurie après une mauvaise récolte dans les principaux pays exportateurs, le prix du blé peut doubler en quelques semaines, comme on l'a vu au moment des émeutes de la faim dans certains pays importateurs en 2007-2008.

Pour éviter ces spéculations, à la baisse comme à la hausse dans les salles de marché, les principaux pays producteurs de céréales pourraient s'organiser à la manière de l'OPEP pour réguler la politique de l'offre. Les céréales sont stockables à condition de disposer de silos. C'est ce que suggèrent en France les observateurs du cabinet McKinsey en faisant valoir qu'une baisse de 15 % de la récolte mondiale peut avoir pour conséquence un doublement des prix en quelques semaines alors que le réchauffement climatique risque de rendre les rendements bien plus variables que dans le passé d'une année sur l'autre.

Augmentation des coûts de production et baisse des prix en même temps

En France, 2019, première année pleine succédant au vote de la loi EGALIM, devait permettre de valider la promesse faite à Rungis par Emmanuel Macron sur la formation des prix tenant compte des coûts de production. Surtout que, du fait de la sécheresse estivale, ces coûts ont augmenté sensiblement dans l'élevage des herbivores en général et la production laitière en particulier. Mais, selon l'INSEE, les prix moyens au départ de la ferme, toutes productions confondues, ont baissé de 0,3 % en 2019 par rapport à 2018. Poste par poste, les chiffres sont encore plus révélateurs. Les prix des céréales ont baissé de 11 % sur douze mois, ceux des vins d'appellation de 5,8 % ceux des fruits et légumes de 3 %, quand on intègre ceux vendus aux industriels de la transformation.

Du côté des productions animales, le prix du lait a augmenté de 1,8 % sur douze mois. Mais la sécheresse estivale a considérablement réduit la production d'herbe et de foin du début de l'été au milieu de l'automne. De ce fait, les coûts de production sont

et resteront en hausse jusqu'au printemps 2020, puisqu'il a fallu acheter des fourrages pour passer l'hiver. Le prix des bovins de boucherie a baissé de 1,3 % sur un an pendant que celui des ovins progressait de 1,7 %. Ceux des poulets de chair baissent de 1,4 % sur douze mois et ceux des œufs de 0,4 %. L'unique embellie pour les productions animales concerne la viande de porc en hausse de 38,7 % sur douze mois. Mais cette hausse ne doit rien à la loi EGALIM. C'est la demande chinoise qui a fait flamber les cours partout dans le monde, suite à l'abattage forcé de 40 % du cheptel porcin de ce pays frappé par la fièvre porcine africaine. Mais les prix ont chuté de 20 % en janvier 2020 sur le marché au Cadran de Plérin dans les Côtes d'Armor, le « coronavirus » venant perturber le commerce en direction de l'Asie.

Ainsi donc, intégrer l'agriculture française et européenne dans la mondialisation des échanges augmente l'insécurité économique des paysans et met en cause la souveraineté alimentaire des Français comme des Européens. Produire toujours à moindre coût pour le marché mondial conduit aussi à mettre en place des cultures en rotations courtes. C'est le cas du blé tendre et du maïs en Europe; du soja aux États-Unis et dans les pays du Mercosur. Ce qui fragilise ces plantes et implique toujours plus de traitements chimiques dangereux pour la santé tandis que les sols perdent progressivement leur fertilité faute de rotations longues et de pratiques culturales permettant de les enrichir en matière organique.

Passer de l'agrochimie à l'agroécologie

Pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire du peuple de France dans les prochaines décennies, il convient de modifier progressivement les pratiques agricoles en passant de l'agrochimie à l'agroécologie, de favoriser l'agriculture de conservation en réduisant les labours au profit du semis direct après griffage du sol, de planter des millions d'arbres capteurs de carbone en faisant financer le développement de l'agroforesterie par le budget européen¹. En France il faudra aussi légiférer pour faciliter l'accès au foncier des jeunes paysans et paysannes qui veulent s'installer. Surtout quand ils portent des projets en phase avec les attentes de la société et les enjeux climatiques de ce siècle. Mais, trop souvent, on refuse de leur confier des terres en fermage parce que les propriétaires préfèrent vendre ou louer à des exploitants installés depuis des années.

La France et l'Europe doivent cesser de contribuer à la déforestation de l'Amazonie en réduisant au fil des ans leurs importations de soja. Elles sont de l'ordre de 34 millions de tonnes par an et s'ajoutent à celles de l'Asie qui continuent d'augmenter. Or le soja donne désormais de bons rendements dans plusieurs de nos régions. Cela va de la Nouvelle Aquitaine au Grand Est en passant par l'Occitanie, la Bourgogne-Franche Comté, la région Centre avec la Beauce, voire la Brie qui déborde en Ile-de-France. L'Espagne, l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie et d'autres pays sont aussi en mesure de produire du soja. Consacrer plus d'hectares au soja en France permettrait de réduire parallèlement les superficies consacrées au blé, lequel est de plus en plus difficile

“ Ainsi donc, intégrer l'agriculture française et européenne dans la mondialisation des échanges augmente l'insécurité économique des paysans et met en cause la souveraineté alimentaire des Français comme des Européens. ”

à exporter sur les marchés internationaux en raison d'un trop faible taux de protéines sur des sols appauvris en matière organique. Le soja étant une légumineuse, il capte l'azote de l'air pour en faire un fertilisant. Cela permet de réduire sensiblement les apports d'engrais azotés dont la fabrication est gourmande en gaz, tandis que les épandages augmentent les émissions de protoxyde d'azote. On réduirait aussi les distances parcourues par les aliments du bétail entre leur lieu de production et leur versement dans l'auge des animaux d'élevage.

Dans les prairies pâturées par les herbivores et dévolues aux récoltes de foin, les associations de graminées et de légumineuses permettent de produire plus d'herbe à moindre coût avec un bon équilibre dans les apports simultanés de protéines et d'énergie. Les mélanges de trèfle et des ray-grass sont les associations les plus fréquentes tandis que la luzerne donne les meilleurs rendements pour le foin. Naguère fréquentes dans certaines zones d'élevage, ces pratiques agronomiques furent souvent abandonnées dès le début des années 1960 quand la culture du maïs destiné à l'ensilage devint la nourriture hivernale, voire permanente des vaches laitières en France. Aliment énergétique, le maïs est pauvre en protéines, d'où le recours massif aux tourteaux de soja pour accroître le rendement laitier des vaches.

On peut et on doit aussi cultiver d'autres graines de légumineuses en plus grandes quantités pour l'alimentation animale et humaine. Le pois protéagineux et la féverole entrent aussi dans l'alimentation du bétail. Ces deux légumineuses peuvent être associées à du blé. Outre l'économie réalisée sur les engrais azotés, les deux productions sont alors récoltées en même temps par la moissonneuse-batteuse, puis passées à la trieuse pour aboutir à des utilisations différentes après la récolte. Cela se pratique déjà dans des fermes pionnières en agriculture biologique. Pour l'alimentation humaine, notre pays doit aussi augmenter sa production de lentilles, de pois chiches et de haricots secs afin de moins dépendre des importations en provenance du Canada, de Turquie ou d'ailleurs. Au début du xx^e siècle, chaque Français consommait plus de 7 kilos de légumes secs par an. Actuellement nous n'atteignons pas les deux kilos. Or participer au freinage du réchauffement climatique implique d'augmenter notre consommation de protéines végétales pour réduire un peu la part des

1. Dans son dernier ouvrage publié par les éditions du Croquant, sous le titre *Halte aux spoliations*, Gérard Le Puill fait témoigner plusieurs paysans engagés dans des pratiques agroécologiques.

protéines animales dont la production est beaucoup plus émettrice de gaz à effet de serre.

Le renoncement au labour, remplacé par un griffage du sol au moment d'implanter une nouvelle culture, présente de multiples avantages, disent les paysans qui ont opté pour cette politique de « conservation des sols ». Il permet de réduire la consommation de carburant. Il se fait suite au broyage d'un couvert que l'on a aussi implanté sans labour entre deux cultures. Il favorise la prolifération des vers de terre dont une partie du travail consiste à transformer les débris de végétaux en matière organique permettant de mieux nourrir les cultures de rente tandis que les galeries verticales creusées par les lombrics facilitent la pénétration des eaux de pluie dans le sol, réduisant ainsi le ruissellement qui entraîne beaucoup trop de terre arable vers les fonds de vallées sur les terres en pente dépourvues de haies.

Le rôle majeur de l'agroforesterie au **xxi^e siècle et après**

Afin de freiner le réchauffement, l'agroforesterie peut devenir un atout majeur de l'agriculture française et européenne. Il y a plusieurs raisons à cela. Nous voyons en France et ailleurs que des forêts dépérissent avec un taux de mortalité en hausse dans de nombreux massifs. Du fait d'une grande densité de plantation, le sol ne stocke plus assez d'eau pour garder tous les arbres en vie quand se succèdent de longues périodes de sécheresse. En revanche, dans les prairies comme dans les champs cultivés, il est possible de planter des rangées d'arbres espacées d'une trentaine de mètres. Des essais effectués et observés durant un quart de siècle par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) dans le département de l'Hérault ont montré qu'une cinquantaine d'arbres

par hectare ne portaient pas préjudice aux cultures annuelles de céréales ou de légumes. Avec le réchauffement climatique, planter plus d'oliviers dans le sud de la France, plus de noyers, de noisetiers, d'amandiers dans des zones agricoles favorables à ces cultures serait de nature à produire beaucoup d'huile de table à partir de leurs fruits et permettrait de réduire les superficies de colza, une graine oléagineuse dont la culture est très gourmande en pesticides. Ajoutons que planter sans attendre des arbres qui donneront plus tard du bois d'œuvre dans nos plaines céréalières aurait le double avantage de capter du carbone et de fournir de précieuses ressources aux terriens des siècles prochains.

S'agissant de l'accès au foncier, le temps est sans doute venu de légiférer pour que la terre nourricière soit considérée comme un bien commun. En effet dans le cadre de la législation actuelle, la société d'aménagement foncier et de l'espace rural (SAFER) ne peut empêcher l'accaparement des terres par des spéculateurs français ou étrangers dès lors que le vendeur garde une seule part sur des centaines lors de la mise en vente d'une propriété qui devient une société civile immobilière (SCI). Dans un pays où l'épargne populaire n'est plus rémunérée qu'à 0,50 %, le livret de développement durable (LDD), qui n'a guère de fonction précise aujourd'hui quant à la destination de l'épargne collectée, pourrait permettre à des épargnants d'investir pour installer des jeunes paysans, via des groupements agricoles fonciers (GFA) et des SCI dont les règles de fonctionnement s'opposeraient à la spéculation. Députés et sénateurs devraient légiférer afin d'accroître notre sécurité et notre souveraineté alimentaire et orienter une partie de l'épargne populaire vers l'installation de paysans tournés vers les productions de qualité tout en réduisant la distance entre la fourche et la fourchette. ■■■



L'Europe face à la montée du péril national-libéral

Bruno Odent

Le salut de l'Europe viendrait, en vertu de la théorie euro-conformiste dominante, de la détermination à passer sous la toise de réformes de structure régulièrement exigées par Bruxelles ou Berlin, en se protégeant au besoin des vents facétieux de la démocratie. Le libéralisme par ordonnance, promu par le président français, Emmanuel Macron, serait ainsi la voie unique, la seule praticable.

Funeste contresens. Les remèdes brandis ont déjà fait la preuve de leur contenu empoisonné. Le modèle ordo-libéral est imprégné de logique de compétition et de puissance. De Viktor Orbán à Matteo Salvini en passant par Boris Johnson, les joueurs de flûte nationalistes en radicalisent simplement les déterminismes pour en faire autant de passerelles vers le national-libéralisme. Et pourtant les besoins de coopération et de solidarité sont de plus en plus manifestes. L'urgence est à la conjugaison des résistances pour une Europe radicalement transformée, levier clé d'une autre mondialisation.

1. Voir *l'Humanité* du 11 décembre 2019 : « Black Rock : un géant américain de la finance à l'assaut des retraites des français ».

Avec un soulagement non dissimulé tous les partisans du modèle « ordo-libéral » du vieux continent ont célébré la victoire d'Emmanuel Macron à la Présidentielle de mai 2017. Une armée d'éditorialistes euro-conformistes y ont vu un coup d'arrêt au processus de désagrégation qui menaçait l'Europe depuis plusieurs années. La large défaite du Front National (FN) français au second tour du scrutin signalerait un sévère coup d'arrêt, si ce n'est le début d'un reflux pour les forces centrifuges nationalistes. Il fut même avancé dans les cercles les plus autorisés que les déboires du Brexit, comme l'offensive de Donald Trump qui ne fait pas mystère de sa volonté de faire éclater l'UE pour mieux dominer le vieux continent, devraient finalement avoir un effet salutaire à rebours : celui d'un stimulant pour resserrer les rangs européens. Paris et Berlin n'allaient-ils pas pouvoir mobiliser plus étroitement leurs forces pour renforcer la zone euro ?

Bref, après une crise existentielle du projet européen, tout allait pouvoir s'arranger. Pour en faire une démonstration implacable, le vieux poncif de l'Europe qui progresse grâce à ses crises fut alors inlassablement resservi.

Illusion ou bel ouvrage illusionniste ? Il n'a guère fallu attendre très longtemps pour que des révéls douloureux ne viennent balayer ces analyses. Loin d'avoir été durablement affaiblies, les forces nationalistes centrifuges continuent de prospérer.

Les réformes mises en œuvre en France par Emmanuel Macron et son gouvernement fournissent une sorte de catalogue exhaustif des transformations ordo-libérales aux contenus empoisonnés qui ont favorisé leur expansion dans l'hexagone et sur le vieux continent.

Des ordonnances ont été promulguées en tout début de mandat en 2017 pour faire passer aux forceps une « flexibilisation » du Code et du marché du travail. Sous couvert d'universalisme et d'égalité une tentative de réforme des retraites, déstabilisatrice du système par répartition et marchepied de la capitalisation, a été engagée en 2019-2020. Elle entend imposer un recours élargi aux assurances privées, conformément aux « recommandations » prodiguées par les puissants *lobbys* de la finance internationale, tel le groupe états-unien Black Rock¹.

À chaque fois s'illustre une volonté de passer en force pour conformer la société française en la soumettant mieux aux exigences des marchés mondialisés. La démocratie doit être, au besoin, débranchée pour réaliser coûte que coûte ces « réformes de structure », si fortement recommandées par des instances européennes sous influence. Un glissement autoritaire s'effectue qui contribue, à son tour, à banaliser la « manière forte et unilatérale », érigée en méthode par les nationalistes ou toutes sortes de populistes « providentiels ». D'autant que la pérennisation de l'état d'urgence dans la législation ordinaire française, bien après les attentats terroristes de l'année 2015,

vient conforter ce raidissement politique. « Le marché à tout prix, c'est aussi au prix de la démocratie » relève le sociologue Éric Fassin².

Derrière les slogans célébrant « la rénovation de la classe politique française », les discours prétendant « ni droite, ni gauche » ou les bluettes célébrant « l'émergence de la société civile » sur la scène parlementaire, se profile ainsi un mode de « gouvernance des experts » très autoritaire. Celui d'un pouvoir exercé par une classe dirigeante française sur la défensive, déterminée à faire engorger à la société une camisole étriquée, « sans alternative ». Autrement dit : une grande coalition à la française. Selon un parallèle saisissant avec les raidissements et la crise politique majeure que connaît l'Allemagne au même moment.

Dès décembre 2015 l'économiste de la banque Natixis, Patrick Artus, avait pris fait et cause pour ce type de gouvernement, « sur le modèle, précisait-il, de celui en place à Berlin, entre les conservateurs du centre-droit, le centre et les sociaux-démocrates ». Il s'était alors engagé jusqu'à élaborer « quelques pistes de son programme. » Au menu : une réforme du marché du travail avec création d'un « contrat de travail intermédiaire » comme celui qu'avait créé « Matteo Renzi en Italie », avant que d'être balayé par une coalition entre... la Lega (extrême droite) et les populistes du mouvement 5 étoiles.

L'économiste parisien plaide aussi pour d'autres réformes structurelles, comme une « baisse du coût du travail non qualifié » et une « forte hausse de la productivité dans les administrations publiques », soit la suppression de dizaines de milliers de postes de fonctionnaires³.

Deux ans plus tard, si l'expert « euro-conformiste » fut largement comblé, la gouvernance mise en pratique dégage un parfum déjà aussi largement diffusé que frelaté sur le continent. Elle vient participer en fait à l'accentuation de la crise profonde du projet ordo-libéral européen. Partout, d'Autriche aux Pays-Bas, de l'Italie à la Belgique et à l'Allemagne, ce type de gestion des affaires a fait enfler l'abstention, les populismes ou (et) les partis d'extrême droite, en imposant des « normes » prétendument sans alternative, sous pilotage exclusif d'une sorte d'élite censitaire « éclairée ».

Trop encline à subir les funestes atavismes de peuples ignares, la démocratie est volontairement mise hors jeu. Jusqu'à provoquer l'inquiétude du philosophe allemand, Jürgen Habermas. Dès 2011, il accusa Angela Merkel et ses alliés de vouloir instaurer en Europe « un régime post-démocratique » dont il donne la définition suivante : « transférer les impératifs des marchés aux budgets nationaux sans aucune légitimité démocratique propre. »⁴

Au seuil de l'année 2020, c'est ce recours de plus en plus fréquent à l'arbitraire « post-démocratique » qui alimente la défiance populaire à l'égard du monde politique, préparant, à tous les sens du terme, le terrain aux joueurs de flûte nationalistes. D'autant que ces derniers sont désormais envisagés de plus en plus souvent par des classes dominantes aux abois comme porteurs d'une option alternative véritable, assortie de la poigne de fer indispensable pour sauver le système en crise.

Les effets pervers du double « resserrement européen » désiré par l'Élysée

Deux grands choix stratégiques sont présentés en continu par Emmanuel Macron comme les vecteurs clé du resserrement désiré du lien européen : la mise en place des « réformes de structure » ordo-libérales déjà évoquées et le lancement d'une « Europe de la défense » que la France aurait vocation de piloter. Cette double fuite en avant ne peut qu'accentuer la déstabilisation d'équilibres déjà très fragilisés au sein de la société française et chez celles des partenaires européens.

Une nouvelle course aux armements est en effet d'ores et déjà programmée. Avec explosion concomitante des dépenses militaires. Emmanuel Macron a annoncé qu'il souhaitait les porter rapidement à 2 % du Produit intérieur brut (contre 1,77 % au début de son quinquennat). « Europe de la défense » dans le viseur ou pas, ce seuil correspond à l'exigence impérieuse exprimée par Donald Trump à l'égard des pays de l'Alliance atlantique. Ce choix aura un impact sur les dépenses publiques d'autant plus important que le nouvel exécutif français s'est engagé à se soumettre aux logiques restrictives des dogmes de Maastricht (limitation du déficit et de l'endettement public). Les dépenses utiles dans l'éducation, la formation, la recherche, les services publics qui font déjà si gravement défaut à la société française et qu'il faudrait au contraire découpler pour se mettre à la hauteur des défis sociaux et environnementaux du moment, vont ainsi subir un tour de vis supplémentaire.

Quant aux réformes de structure, si ardemment désirées par les marchés financiers, la commission européenne ou Berlin, et présentées comme seul moyen de relever la compétitivité des entreprises tricolores, elles donnent lieu en France, on l'a vu, à une explosion de l'insécurité sociale, avec précarité renforcée et retraites peaux de chagrin. La poursuite de la recherche d'un alignement sur ce « modèle allemand » possède ainsi une bien étrange dimension au moment où les contre-performances du-dit modèle deviennent manifestes.

Les réformes impulsées par Gerhard Schröder au début de la précédente décennie et poursuivies par Angela Merkel ont des conséquences sociales ravageuses, non sans lien avec la plongée de la première économie de la zone euro dans la stagnation au tournant de la nouvelle décennie.

Les succès des groupes allemands à l'export, souvent mis en exergue, ne se laissent en rien déduire des réformes antisociales inscrites au fameux « agenda 2010 » de l'ex-chancelier social-démocrate. Ils sont à mettre au compte d'une densité industrielle relativement préservée de l'Allemagne occidentale et surtout des politiques monétaristes imposées à la zone euro, lesquelles ont soutenu l'expansion continue des Konzerns vers l'Est-européen, transformé pour leur compte en vaste atelier de sous-traitance bon marché.

Quant aux réformes du marché du travail de Peter Hartz, elles ont surtout permis un vaste transfert de richesses des travailleurs vers le capital⁵, en orchestrant simultanément une baisse sensible des « revenus salariaux » et une extension brutale de la précarité.

2. Éric Fassin, interview in *l'Humanité* du 21.06.2017.

3. « Un programme économique pour une "grande coalition" en France », Patrick Artus in *Le Point* du 16.12.2015.

4. Jürgen Habermas, *Zur Verfassung Europas* (De l'état de l'Europe), Suhrkamp Verlag, 2011.

Elles ont contribué à une explosion inédite des profits et des inégalités, dans des proportions telles que l'économiste Marcel Fratzscher tire aujourd'hui l'alarme⁶ sur les conséquences déstabilisatrices du phénomène. Il démontre chiffres à l'appui que son pays se place désormais « au même niveau que les États-Unis » en matière de fractures sociales. L'armée de « travailleurs pauvres » et de personnes contraintes de vivre sous le seuil de pauvreté qui ne cesse de grandir, contribue comme le déficit démographique à un manque de main-d'œuvre qualifiée. Ce qui constitue une bombe à retardement sur les performances industrielles elles-mêmes de l'ex- « capitalisme rhénan »⁷.

La contamination de l'Europe ne cesse de s'étendre

Les messages de haine à l'égard des migrants, boucs émissaires commodes livrés à des populations meurtries, s'articulent parfaitement avec des idéologies ultra-concurrentielles et autoritaires. Dans les nombreux États membres où elles ont accédé aux responsabilités, les droites populistes ou extrêmes sont à l'avant-garde de la rigueur monétariste. Leur national-libéralisme ne vient pas dynamiter le système, ni même le contredire, comme voudraient le faire croire nombre d'analyses superficielles. Au contraire, elles couronnent des évolutions largement induites par le cadre ordo-libéral. Ainsi, l'impulsion d'un dépassement du « modèle » européen en crise ne saurait souffrir la moindre concession aux mythes souverainistes. Tant ceux-là sont enclins au bout du compte à légitimer la doctrine nationale-libérale. Comme le montrent si bien l'expérience britannique et le succès fin 2019 du Premier ministre Boris Johnson, avec l'appui conjoint de la City et des extrémistes du UKIP (Parti de l'indépendance de la Grande-Bretagne).

Les nationalistes participent aux gouvernements de plusieurs pays (Belgique, Danemark, Finlande, Slovaquie etc). Ils sont carrément installés aux affaires au Royaume-Uni, en Pologne et en Hongrie.

Le pays de Viktor Orbán mérite une attention toute particulière pour son rôle de pionnier du national-libéralisme en Europe. Arrivé au pouvoir avec son parti, le Fidesz (Union civique hongroise), en 2010, puis réélu en 2014 et en 2018, V. Orbán, chef de file de la droite libérale dans les années 1990, n'a cessé de se déporter vers une ligne ouvertement nationaliste et autoritaire.

Le dirigeant hongrois se meut en permanence entre une conformité conservatrice des plus consensuelles – le Fidesz est toujours membre du Parti populaire européen (PPE) comme le parti chrétien-démocrate (CDU) d'Angela Merkel et Annegret Kramp Karrenbauer ou les Républicains de Christian Jacob – et le recours toujours plus régulier à des mesures arbitraires, autoritaires et (ou) xénophobes.

Le tout est subtilement dosé pour éviter une rupture avec la famille des droites européennes. Mais l'exclusion d'Orbán du PPE, un temps envisagée au début 2019, sera finalement abandonnée, révélant la solidité de la position du Premier ministre hongrois et une porosité manifeste des cloisons entre nationaux-libéraux et ordo-libéraux.

L'intransigeance d'Orbán qui a fait ériger un mur aux frontières orientales de son pays pour en fermer l'accès aux migrants, est donnée régulièrement en exemple par l'Union chrétienne sociale bavaroise (CSU), devenue co-actrice de la banalisation et de la montée du nationalisme outre-Rhin, alors même qu'elle participe au gouvernement allemand de Grande coalition.

Dans la gestion des affaires hongroises, les mesures ultra-racistes font bon ménage avec un train de réformes ultralibérales. Le concept de « préférence nationale », cher au Rassemblement national (RN) français, y est expérimenté grandeur nature contre les populations Roms. Celles-ci sont soumises à des travaux « d'utilité collective » obligatoires mais rémunérées largement en dessous des plus mauvais « tarifs » des salariés du secteur public autochtone. Ce « travail forcé et sous payé », s'apparente à un « racket d'État » relève le mouvement des Droits civiques hongrois.

Côté réformes de structure radicales, la Hongrie a introduit une « flat tax » (taux d'imposition unique) à 16 % en 2011 dans laquelle on retrouve la même brutalité sociale, la même charge inégalitaire, la même logique d'exclusion. Pourtant, si ses « dérapages » xénophobes valent parfois à Orbán quelques mises au point de ses pairs, la « flat tax » n'a fait l'objet d'aucune discussion. Ne s'approche-t-elle pas de la lettre d'une certaine orthodoxie libérale ? Au point qu'Emmanuel Macron, qui s'affiche volontiers en défenseur de l'idée européenne, l'a introduite partiellement, lui aussi, pour taxer les revenus des actions et obligations, allégeant ainsi substantiellement la fiscalité sur les plus gros prélèvements du capital.

V. Orbán ne se montre pas moins zélé dans le respect des normes ordo-libérales européennes les plus classiques. Il a fait de la banque centrale hongroise, une institution « indépendante » dotée d'un « droit de veto » sur le budget de l'État. Un statut à faire pâlir d'envie la Banque centrale européenne (BCE).

“

Les nationalistes participent aux gouvernements de plusieurs pays (Belgique, Danemark, Finlande, Slovaquie etc). Ils sont carrément installés aux affaires au Royaume-Uni, en Pologne et en Hongrie.

”

5. La part des salaires dans la valeur ajoutée a reculé de plus de 5 % depuis le début des années 2000 (Bundesdeutsches statistisches Amt - Bureau statistique fédéral allemand).

6. Marcel Fratzscher, *Verteilungskampf: warum Deutschland immer ungleicher wird* (Combat de répartition : pourquoi l'Allemagne devient toujours plus inégalitaire), Hanser Verlag, 2016.

7. Michel Albert, *Capitalisme contre capitalisme*, Le Seuil, Paris, 1999.

8. Programme de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) publié lors de son congrès fondateur le 13 avril 2013.

9. Bruno Odent, Kohl, le chancelier qui fit chanter l'Europe, in *l'Humanité* du 19.06.2017.

La soumission à la règle phare du traité de Maastricht (le maintien du déficit public sous la barre des 3 % du PIB) a été décrétée par le chef de l'État hongrois dès 2011, au lendemain de son accession aux responsabilités, avec quelques succès puisque le pays respecte la norme depuis 2012, mais au prix de politiques d'austérité brutales. Le nombre de fonctionnaires a été ainsi réduit de 5 % et les collectivités peuvent « embaucher » à très bon compte, on l'a vu, les populations Roms. L'extrémisme se conjugue sur deux fronts complémentaires : national et libéral.

Les dérapages « souverainistes » très contrôlés, anti-Bruxelles, voire antimondialistes du leader du Fidesz obéissent à des objectifs stratégiques destinés à donner le change à des couches populaires au sein desquelles la « mal-vie » persiste. Ils cohabitent parfaitement avec une pratique on ne peut plus intégrée à l'espace ordo-libéral germanique.

La Hongrie est devenue l'une des destinations préférées des investissements des Konzerne, ces grands groupes allemands qui ont pris massivement pied en Europe de l'Est. Qu'il s'agisse d'Audi, la filiale premium de Volkswagen ou de Daimler Benz, le gouvernement Orbán s'est montré particulièrement généreux dans ses ristournes fiscales pour qu'ils puissent y construire au meilleur compte leurs usines « low cost » de moteurs, d'équipements ou même désormais de véhicules de séries bas de gamme. L'essentiel des pièces fabriquées en Hongrie continuent d'être exportées vers les usines-mères allemandes où sont réalisés les assemblages finaux des automobiles, selon un processus qui leur permet de bénéficier ainsi de l'estampille « made in Germany ».

Usines « low cost », travail et monnaie dévalués, syndicats sous surveillance, migrants discriminés, démocratie atrophiée. Non seulement le modèle national-libéral hongrois ne s'écarte pas des pactes austéritaires européens, mais il les a renforcés dans l'espoir de tirer meilleure partie de leurs logiques dévouées à la rentabilité financière. À l'opposé des clichés « anti-système » rebattus, le nationalisme apparaît ainsi pour ce qu'il est : le débouché des logiques du marché et des profits vers l'autoritarisme et l'exclusion.

La nature édifiante du nationalisme allemand

C'est en Allemagne, au centre même de la zone euro, que les filiations entre ordo et national-libéralisme, sont les plus patentes. Le jeune parti d'extrême droite, Alternative pour l'Allemagne (AfD), porté sur les fonts baptismaux en 2013, est le produit d'une dispute virulente au sein de la classe dirigeante allemande dont le cœur est le refus de tout ce qui pourrait ressembler à une « Union de transfert ». Soit la crainte que l'Allemagne ne soit contrainte *in fine* de soutenir les pays de la zone euro les plus ébranlés par ce qu'il fut convenu d'appeler la crise des dettes souveraines qui constitua en fait le report sur le public d'une dette privée devenue irrécouvrable à la suite du krach financier de 2008.

L'AfD est née de cette confrontation. Des économistes, des dirigeants conservateurs, parfois intégrés de très longue date au parti chrétien démocrate (CDU) ou au parti libéral (FDP) vont « scissionner »

pour rejoindre le nouveau parti. Son manifeste de lancement proclame en avril 2013 : « Quand les risques liés au parapluie du Mécanisme européen de stabilité (MES) vont prendre une forme concrète, c'est l'Allemagne que cela va toucher principalement. »⁸ La conclusion est sans appel : le pays doit sortir de l'euro. Car sinon, il lui faudra payer un jour la facture de la Grèce et des pays « laxistes » en difficulté.

Le discours xénophobe – l'autre marque identitaire de l'AfD – va fonctionner en parfaite symbiose avec ce rejet de la monnaie unique. Là encore, certains des discours les plus autorisés des gardiens du temple européen ont contribué à en banaliser l'occurrence. Comme lorsque l'ex-ministre des Finances et actuel président du Bundestag, Wolfgang Schäuble, a multiplié les vindictes populistes anti-grecques, dans le long bras de fer qui l'opposa à Athènes dans la première moitié de l'année 2015.

L'AfD s'est hissée rapidement dans la sphère politique germanique et y occupe désormais une place de plus en plus préoccupante. Elle est parvenue à faire élire quelques 90 députés (avec 12,6 % des suffrages) aux législatives de septembre 2017, réalisant une entrée tonitruante dans le Bundestag, et elle sera représentée, seulement 6 ans après son congrès fondateur, dans tous les parlements des 16 Länder (États-régions) du pays. À l'automne 2019, elle enregistre de nouvelles percées spectaculaires. Elle va jouer les tout premiers rôles en Saxe (27,5 %), dans le Brandebourg (23,5 %) et en Thuringe (23,4 %) talonnant les partis des ministres présidents sortants (soit respectivement la CDU, le SPD et Die Linke).

Les nationalistes ont réussi à capter les frustrations de toute une population. Profondément déstabilisée par les contre-réformes du marché du travail et des retraites qui ont creusé les inégalités et renforcé la précarité. La population a le sentiment d'être confrontée à une « élite politique » incapable de régler ses problèmes et à des médias vendus au « politiquement correct » de la mondialisation libérale. La haine des étrangers est le vecteur essentiel par lequel les nationalistes réussissent à récupérer l'immense malaise politique et social qui s'est répandu sur la société. Ce qui nourrit une crise inédite des « grands » partis et des institutions.

La banalisation de cette extrême droite progresse avec d'autant plus d'efficacité qu'elle est portée par son voisinage avec les références les plus raides de la grande coalition (CDU/SPD) d'Angela Merkel.

À l'instar d'Alexander Gauland qui codirige son groupe parlementaire (40 ans de CDU avant de prendre la tête de la formation d'extrême droite), l'AfD ne fait que radicaliser la ligne dominante héritée du modèle monétariste imposé par le chancelier Kohl à Maastricht⁹, comme condition de l'intégration de l'Allemagne réunifiée à l'Union monétaire européenne.

Un grand commis de l'État allemand, comme personnage relais

Il vaut de s'attarder sur une figure de la vie politique germanique, tant elle incarne les ponts entre le dogme dominant et celui du national-libéralisme de l'AfD.

Une minorité considère que la monnaie unique empêcherait au contraire ces mêmes groupes exportateurs de conforter leur position et leur domination alors que les marchés exigent d'eux des rendements financiers de plus en plus élevés.

tionaliste. Il est la vedette de conférences de l'AfD ou de meetings du mouvement PEGIDA (Patrioten Europas gegen die islamisierung des Abendlands, Patriotes d'Europe contre l'Islamisation de l'Occident), tout en restant curieusement encore en 2020, malgré plusieurs tentatives d'exclusion, encarté au SPD. Sans surprise, il prône un retour au Deutsche Mark ou l'avènement d'un « euro du nord » (sans la France avec les seuls pays de l'ex-zone Mark) en publiant en 2012 *L'Europe n'a pas besoin de l'euro*¹¹. L'ex-banquier central boucle ainsi la boucle. Le nationalisme anti-euro, identitaire et xénophobe, dont il est l'un des principaux théoriciens¹², tire l'essentiel de son inspiration d'une radicalité monétariste puisée au sein du modèle « ordo-libéral » qu'il sert tout au long de son redoutable parcours.

Un plan B pour accompagner un « germanexit »

Une majorité au sein de la classe dirigeante allemande reste fermement persuadée que les inconvénients d'une dérive, comme celle fantasmée par Sarrazin, seraient bien trop lourds pour la première économie de la zone euro. Les grands groupes exportateurs allemands n'ont-ils pas tiré le meilleur parti d'un cadre européen sur mesure qu'a réussi à imposer feu le chancelier Kohl à ses ex-partenaires ? Les Konzerne auraient, estiment-ils, beaucoup trop à perdre dans les secousses que ne manquerait pas de provoquer une explosion de la zone euro.

Une minorité considère que la monnaie unique empêcherait au contraire ces mêmes groupes exportateurs de conforter leur position et leur domination alors que les marchés exigent d'eux des rendements financiers de plus en plus élevés. Hans Olaf Henkel, ex-patron des patrons allemands qui est toujours une des plus importantes figures du Dax 30 (les 30 plus grosses entreprises cotées à la bourse de Francfort), s'il a pris ses distances avec la xénophobie d'un Sarrazin, se répand sur l'intérêt qu'il y aurait à larguer les amarres de la zone euro¹³.

Pour qui veut bien en rester à un examen rapide et superficiel, les deux approches apparaissent irréconciliables. Pourtant, à y regarder de plus près, elles sont bien moins éloignées qu'il n'y paraît. Car les logiques imposées par Helmut Kohl à Maastricht et les logiques nationales-libérales possèdent un fondement monétariste commun. Des passerelles peuvent donc aisément être lancées entre les unes et les autres.

Wolfgang Schäuble, l'ex-ministre des Finances d'Angela Merkel lui-même, leur a donné une dimension matérielle en faisant élaborer rien moins qu'un « plan B » sur un scénario de *germanexit* de la zone euro. L'économiste Kai A. Konrad, ponte de l'institut Max Planck et tête pensante de ce projet, défend que l'appréciation du Mark ou de « l'euro du nord » nouveau qui en résulterait n'handicaperait pas les capacités exportatrices de son pays. Rejoignant des arguments assez similaires à ceux de l'ex-patron des patrons, il plaide que cette force à l'export « s'est fort bien accommodée, lors des décennies passées, de l'appréciation continue du Deutsche Mark et a ainsi appris à maintenir sa compétitivité ».

Quant à la Bundesbank, elle pourrait puiser dans les excédents allemands pour racheter massivement des

10. Thilo Sarrazin, *Deutschland schafft sich ab* (l'Allemagne se saborde), DVA Verlag 2010

11. Thilo Sarrazin, *Europa braucht den Euro nicht* (l'Europe n'a pas besoin de l'euro), DVA Verlag, 2012

12. Thilo Sarrazin publie régulièrement de nouveaux ouvrages dont s'emparent aussitôt les milieux nationalistes.

Le dernier en date, *Feindliche Übernahme* (OPA hostile), Finanzbuch Verlag 2018, traite d'une prétendue menace de prise de contrôle de la société par l'islam et musulmans.

13. Hans Olaf Henkel, *Die Euro Lügner* (Les menteurs de l'euro), Heyne Verlag, 2013.

Thilo Sarrazin ne fut rien moins, en 1990, que l'architecte de l'union monétaire inter-allemande. Économiste, chef de service à la Bundesbank, il a été chargé de l'élaboration concrète de ce projet qui va déboucher sur l'introduction en une nuit du Deutsche Mark à l'Est et sur l'annexion rapide de toutes les richesses économiques de l'ex-RDA par les grands groupes de l'ex-RFA, avec à la clé une explosion du chômage sur le territoire des « nouveaux Länder. » L'implacable économiste fonctionnaire va poursuivre son parcours de grand commis de l'État en devenant patron de la Deutsche Bahn (DB), les chemins de fer publics allemands. Avant d'entamer une carrière politique de haut niveau au sein du parti social-démocrate (SPD). Il devient en 2002 ministre des Finances du Land de Berlin où il s'est rendu célèbre par son zèle dans la chasse aux « resquilleurs » de la loi Hartz IV, phare de la réforme du marché du travail de l'ex-chancelier Schröder. Après quoi, il obtient une sorte de bâton de maréchal en revenant à la Bundesbank, non plus cette fois comme technicien mais en étant nommé au directoire de la banque fédérale.

T. Sarrazin va alors consacrer toutes ses forces à dénoncer le boulet que constitueraient pour l'économie, les aides et autres prestations sociales accordées aux milieux populaires et aux migrants. Une charge insupportable, théorise-t-il, dans *L'Allemagne se saborde*¹⁰, l'ouvrage qu'il publie en 2010. La haine de classe conduit le banquier central à observer chez les pauvres des caractéristiques culturelles et biologiques qui en feraient des personnes incapables de progrès et à « l'intelligence limitée. » Il s'appuie ouvertement sur les thèses eugénistes et racistes du britannique Francis Galton.

Ce brûlot suscitera un tollé et coûtera à l'économiste son poste au sein du directoire de la Bundesbank. Mais il sera diffusé à plus de deux millions d'exemplaires. Ce qui va faire de T. Sarrazin, dans les années suivantes, le penseur de toute la mouvance néo-na-

14. Kai A. Konrad, « Deutschland kann die Euro-zone nicht retten » (« l'Allemagne ne peut pas sauver la zone euro ») in *Die Welt* du 17.08.2013.
15. Étude du Xerfi, « L'Europe plate-forme de production allemande », Olivier Passet, 2017.
16. Eric Fassin, *Populisme, le grand ressentiment*, éditions Textuel, 2017.

devises et ramener ainsi l'appréciation de la monnaie allemande « dans des limites parfaitement gérables ». « On pourrait investir, précise Konrad, les réserves en devises d'une manière moins conventionnelle, par exemple, en instituant notre propre fonds souverain, qui investirait à l'étranger dans des entreprises, de l'immobilier ou dans des stocks de matières premières. »¹⁴ De plus, les Konzerne acquerraient avec le Deutsche Mark fort reconstitué ou l'« euro du nord » une devise, force de frappe pour des acquisitions, qui leur permettrait de transformer toujours davantage le continent en leur « plate-forme de production », selon l'observation faite par le Xerfi¹⁵, un institut d'études économiques français.

Pourquoi une vraie alternative passe par l'Europe

Ce « plan B » très concrètement élaboré par les services de Wolfgang Schäuble, comme le contenu des projets de rupture avec l'euro de l'extrême droite allemande, éclairent l'énormité du contresens commis par les nationalistes de tous bords de ce côté-ci du Rhin, quand ils présentent le retour aux monnaies nationales comme un remède miracle ou, quoi qu'il en soit, une voie obligatoire pour s'émanciper de l'ordo-libéralisme européen.

La sortie de l'euro serait immédiatement reliée en effet à des dévaluations compétitives de devises nationales ressuscitées, dont le déclenchement et les logiques sont intégralement soumis aux normes des gestions patronales et aux diktats des marchés financiers.

Ces dévaluations ont pour vocation essentielle de servir d'armes dans la guerre économique afin d'améliorer la position des « champions » capitalistes nationaux sur les marchés à l'export. Elles réduisent volontairement la valeur du travail national pour stimuler les ventes et les profits. Une austérité renforcée devient ainsi vite incontournable pour maintenir l'avantage initial de compétitivité fourni par cette dévalorisation monétaire.

On se situe sur des démarches identiques à celles qui conduisent à diminuer le « coût du travail » en taillant dans les protections sociales ou en réduisant « les charges » et en allégeant l'impôt sur les sociétés. On ajoute du *dumping* monétaire au *dumping* social et au *dumping* fiscal pour *booster* les profits et les revenus du capital.

Boris Johnson et les nationalistes britanniques qui sont prêts à faire feu de tout bois pour « rétablir la compétitivité du Royaume-Uni », y compris en jouant d'une dévaluation de la livre, fournissent une singulière illustration des véritables priorités recherchées.

Au menu de l'après-Brexit qui doit démarrer au 31 janvier 2020, on repère un alignement total sur les logiques libre-échangistes autant qu'un contenu de classe sans équivoque. Sont annoncés une pression accrue sur les salaires et les protections sociales, un démantèlement programmé des services publics jusqu'au fameux service national de santé (NHS), possiblement livré aux appétits des gros assureurs privés états-unis à l'affût, prêts à profiter d'un accord de libre-échange passé avec l'allié nationaliste, Donald Trump.

Le locataire de la Maison-Blanche ne cache pas sa volonté de se servir ainsi du Royaume-Uni pour enfoncer définitivement un coin dans une Europe émietlée où il pourrait ne plus avoir à traiter qu'en bilatéral avec les différentes capitales, pour restaurer ou mieux installer la suprématie de l'Empire US sur le capitalisme occidental. À l'inverse d'une démarche strictement impulsive, voire folle et peu contrôlée, servie le plus souvent en guise d'analyse du « trumpeisme », cette offensive est établie sur un fond très cohérent, très stratégique.

Pour construire cette nouvelle hégémonie, le locataire de la Maison-Blanche n'hésite pas à fouler aux pieds les tentatives internationales de recherche de solutions aux défis majeurs de survie (sociaux et environnementaux) auxquels est confrontée l'humanité. Illustrant ainsi combien la construction d'un dépassement révolutionnaire, d'une « autre mondialisation » est devenue cruciale. Le danger est immense en effet quand le capitalisme financiarisé, Wall Street et la City en viennent à miser toujours plus ouvertement sur des « options » comme celles de Trump ou de Johnson pour préserver le système en crise. Un besoin de dépassement dont l'acuité s'illustre aussi par l'émergence de divers mouvements, voire insurrections repérées aujourd'hui sur toute la planète, du Chili à la Colombie en passant par l'Algérie et l'Irak ou le Liban, sans oublier naturellement le soulèvement français des gilets jaunes puis la lutte contre la réforme des retraites de décembre 2019/janvier 2020.

L'option « sortie de l'euro » est une vraie fausse solution, un trompe-l'œil politique. Des nationalistes européens en usent comme d'un fétiche, un sésame, un semblant de réponse à toutes les vraies questions qui hantent les populations : la montée en puissance des souffrances sociales, le creusement des inégalités et l'explosion des disparités qui mettent à mal les équilibres régionaux ou nationaux au sein de la zone euro.

Les immigrés, les étrangers, parfois un establishment mythifié ou la « bureaucratie bruxelloise », sont présentés par ces populismes pluriels comme un « ennemi » global contre lequel « le peuple » devrait se rassembler derrière un *leader* providentiel. Cette culture du ressentiment¹⁶ dévoie la colère des citoyens et exonère à bon compte, on l'a compris, de penser le dépassement des gestions capitalistes, pourtant à bout de souffle, d'une si grande acuité.

Une bonne partie de l'énergie tirée de la contestation diffuse de systèmes dépassés et d'institutions archaïques, où l'aspiration à un changement radical, en France comme dans chaque pays de l'UE, peut ainsi être détournée. La très forte aspiration populaire à la souveraineté peut ainsi rester confisquée.

C'est dire le besoin de forces politiques qui, en France et en Europe, démasquent la véritable origine de classe de défis sociaux ou environnementaux dont le règlement est devenu si déterminant pour l'avenir de l'humanité. Un mouvement inédit de démocratisation et d'expansion de la souveraineté populaire suppose des pouvoirs nouveaux pour les salariés et les citoyens, en particulier dans ces citadelles de l'entreprise, où une verticalité d'un autre âge constitue toujours une norme absolue.

Face au consensus mortifère ambiant pour la diminution des « coûts salariaux » et des « dépenses sociales » sur lequel sont alignés les nationaux-libéraux, il faut dénoncer le coût de plus en plus exorbitant du capital (dividendes et intérêts versés aux actionnaires et aux financiers) et formuler des propositions pour réduire cette charge insupportable pour les populations en Europe, comme pour les TPE et PME, au sein de tous les États membres de l'UE et au-delà.

Nous avons besoin de coopérations européennes et internationales transformées, très poussées pour désarmer progressivement la finance et investir dans la recherche, la formation, la protection de l'environnement. Soit autant de domaines, garants d'une compétitivité des entreprises, qui ne se mesurent plus à leur rentabilité financière mais à des critères nouveaux d'efficacité au service du bien commun.

Le meilleur moyen de s'opposer à la démagogie populiste est d'émanciper l'UE de l'ordo-libéralisme, antichambre du national-libéralisme. Des mouvements comme celui qui exige en France, une vraie réforme des retraites, solidaire, à la hauteur des défis modernes et capable d'infléchir les gestions des entreprises en matière salariale, sociale et environnementale, constituent autant de points d'appui pour répondre rapidement à ces besoins si urgents d'alternatives radicales.

Ainsi par exemple, plutôt que de se débarrasser de la monnaie unique comme le souhaitent si fort les nationalistes allemands, taraudés par l'angoisse

d'un système qui puisse évoluer vers une « union de transfert », ne faut-il pas exiger de mettre l'euro, instrument monétaire commun, au service des solidarités et de l'emploi, de coopérations inter-européennes pour le développement et la lutte contre le réchauffement climatique ? Les crises et impasses successives n'ont-elles pas fait mûrir ce défi ?

La Banque centrale européenne (BCE) abreuve les marchés financiers de crédits gratuits depuis début 2016¹⁷. Sans réel succès, une époque de stagnation succédant à un temps de croissance nulle. Pour que ce recours à la planche à crédits à taux nuls soit enfin efficace et éviter qu'elle n'alimente de terribles bulles spéculatives, il faudrait l'orienter en faveur non plus des marchés mais de financements utiles aux différents peuples.

À l'aide d'un fonds européen de développement social, solidaire et écologique, comme le proposent les communistes français, ou d'une Banque publique européenne, comme l'ont avancé les syndicalistes du DGB allemand, il serait possible de financer gratuitement, sans payer d'intérêt, ces grands investissements dans les services publics, la recherche, la formation et le climat.

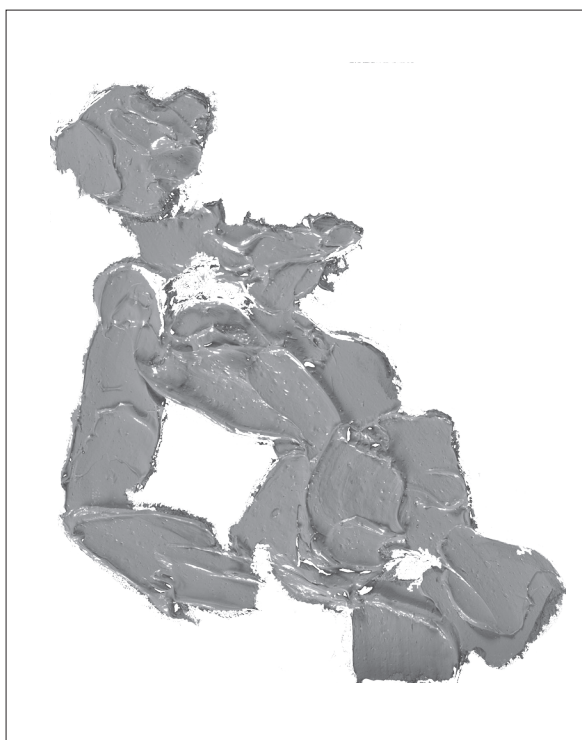
Il faut défendre l'Europe contre l'ordo-libéralisme qui la mine et ne pas la laisser sombrer jusqu'à tomber entre les mains du national-libéralisme. On a besoin d'une UE radicalement transformée pour investir la coopération et la solidarité, il en va de l'avenir de l'humanité. ■■■

17. Ce plan dit d'assouplissement quantitatif (Quantitative easing) a été mis en œuvre par la BCE entre mars 2015 et décembre 2018, à raison de 80 puis de 60 milliards d'euros par mois.

<https://www.economie-et-politique.org>

Les dossiers d'Économie et Politique

Face à la mondialisation capitaliste, quelle révolution pour un monde de partage et de coopération ?



La globalisation économique est une question politique déterminante pour les luttes et pour la transformation sociale. Ce phénomène majeur généré par le capitalisme en crise est travaillé par deux grandes forces, la globalisation financière et la révolution technologique. Il pose deux grands enjeux auxquels se heurtent les luttes et la recherche de rassemblements en faveur d'une transformation sociale et sociétale comme les recherches d'alternatives : les multinationales et le dollar US américain.

Avec la montée des tensions financières, avec le chômage, le sous-emploi, l'insuffisance massive de qualifications, la précarité généralisée, avec la crise écologique, mais aussi, désormais, avec la véritable « guerre commerciale » déclenchée par D. Trump, la mondialisation économique semble en crise. Ses terribles fléaux s'aggravent radicalement. Dans le même temps notre monde apparaît de plus en plus commun. Une nouvelle phase se cherche. Elle est porteuse de dangers extrêmes comme de potentialités progressistes, avec des aspirations inédites vers un monde de coopération et de partage commun à toute l'humanité, ainsi qu'avec le poids acquis désormais par les pays émergents où vit la majorité de l'humanité, dont la Chine sortie de la misère.

Face à cette crise, nous récusons la fuite en avant dans le globalisme ultra-libéral, tout comme une prétendue « dé-mondialisation » ou un repli national. Mais la bataille d'idées fait rage. Et l'option de s'en tenir à une simple limitation de la mondialisation n'apparaît pas à la hauteur des défis. Nous pensons qu'il faut travailler les voies d'un changement de logique. Ce qui est en cause, c'est l'envenimement impérialiste qui prend le pas sur le processus possible d'unification. Ce qui est en cause, ce sont les

buts sociaux du capital qui pilotent la mondialisation actuelle, comme ses modalités, ses règles et la nature des acteurs qui la dominent. Nous voulons révolutionner la mondialisation, mettre en cause radicalement sa logique capitaliste et impérialiste, et avancer vers un monde de coopérations, de partage, de développement des biens communs et de l'emploi pour toute l'humanité.

Dans cet esprit, la Rencontre internationale du PCF et de la revue *Économie et Politique*, qui s'est tenue les 7 et 8 février derniers au siège du PCF, a permis de travailler au diagnostic de la mondialisation actuelle et de dessiner l'épure d'une grille d'analyse commune possible. Elle a mis au jour le besoin d'identifier de grandes propositions et des lignes de batailles communes, et même, en articulant nos différences, de s'organiser en ce sens afin de pointer quelques grandes revendications politiques qui pourraient être portées en commun. Tout particulièrement des revendications alternatives concernant une monnaie commune mondiale alternative au dollar et celles portant sur les multinationales.

Les peuples sont à la recherche d'idées nouvelles. Nous pouvons apporter à cette recherche. Ils cherchent aussi à avoir prise sur le monde. Nous pouvons commencer à construire cette prise. ■■■

**RENCONTRES
INTERNATIONALES
7 ET 8 FÉVRIER
2020**

**Que faire face à la mondialisation capitaliste ?
Quelle révolution pour un monde de partage
et de coopération ?**

VENREDI 7 FÉVRIER
DE 17H À 21H30
SAMEDI 8 FÉVRIER
À PARTIR DE 9H ET
CONCERT DE CLÔTURE
À PARTIR DE 18H30
AVEC LES SZGABOONISTES
ET LEUR RÉPERTOIRE
INTERNATIONALISTE !

**SIÈGE NATIONAL DU PCF
6, AVENUE MATHURIN MOREAU - M° COLONEL FABIE**

économie
et
Politique

ARTS
MADA

PCF
PARTI
COMMUNISTE
FRANÇAIS

Ouverture des rencontres internationales

Igor Zamichiei*

* Membre du bureau national et du Comité exécutif du PCF

C'est avec grand plaisir que j'ouvre cette rencontre sur le thème de la mondialisation capitaliste et de l'enjeu de la révolution pour un monde de partage et de coopération.

Je veux avant tout remercier l'ensemble des intervenantes et intervenants qui ont accepté l'invitation du Parti communiste, singulièrement nos intervenants étrangers, et l'équipe de la revue *Économie et Politique* qui en est l'initiatrice, plus particulièrement Frédéric Boccara, membre du comité exécutif national du PCF, ainsi que tous les camarades du parti, militant. es, salarié. es, qui ont contribué à son organisation.

Cette initiative est nouvelle et traduit la volonté du PCF de faire entendre plus fort son engagement dans les luttes de classes mondiales, porteuses d'une immense aspiration à un autre monde, émancipé des logiques capitalistes.

Il y a désormais un peu plus d'une décennie survenait la crise économique et financière de 2007-2008.

Cette crise, par son ampleur, a révélé la crise systémique du capitalisme financiarisé et mondialisé.

Je veux saluer ici l'apport de Paul Boccara à l'analyse de cette crise à travers ses recherches sur la crise des quatre marchés : les marchés monétaires et financiers, le marché du travail, le marché des productions et le marché mondial. Analyse qui a permis à notre parti de franchir une étape décisive dans la compréhension de la crise et des moyens de son dépassement.

Suite à la crise de 2007-2008, à court terme, les énormes injections de liquidités par les banques

centrales ont stoppé la réaction en chaîne. À long terme, ces injections de liquidités sans critère qui se poursuivent aujourd'hui et les politiques néolibérales qui les accompagnent créent les conditions d'une crise plus grave encore parce qu'elles ne répondent pas aux facteurs profonds qui l'ont engendrée.

Et ces politiques sont à l'origine d'une aggravation inédite des inégalités dans l'histoire capitaliste et de soulèvements de peuples dans de très nombreux pays du monde.

En 2010 et 2011 ont émergé les mouvements de citoyens indignés par l'action de la troika en Grèce, en Espagne, au Portugal, le mouvement *Occupy Wall Street* aux États-Unis, le « Printemps arabe » en Tunisie, en Égypte et d'autres pays. Et ces derniers mois une nouvelle vague de contestation a, à nouveau, saisi la planète, au Chili, en Équateur et dans plusieurs pays d'Amérique latine, en Algérie, au Liban, en Irak pour ne citer que ceux-là. Et bien sûr ici, en France, avec le mouvement des gilets jaunes et celui contre la réforme des retraites.

Ces luttes ont parfois poussé à la démission des dirigeants qui servaient exclusivement les intérêts de leur classe. Elles ont créé une solidarité essentielle et apporté une expérience importante. **Mais ces luttes inédites de cette dernière décennie n'ont pas jusqu'à présent débouché sur de nouvelles conquêtes sociales majeures. Pourquoi ? Cela tient à mon sens à deux facteurs : la faiblesse du niveau de conscience de classe et un manque d'objectifs révolutionnaires partagés.**

Et d'ailleurs notons que ces deux facteurs ont conduit, dans plu-

“

Ces politiques sont à l'origine d'une aggravation inédite des inégalités dans l'histoire capitaliste et de soulèvements de peuples dans de très nombreux pays du monde.

”

sieurs pays, à l'arrivée aux pouvoirs de dirigeants nationalistes, accompagnée d'une offensive idéologique de très grande ampleur, une opération de maquillage, qui vise à dissimuler le fait que dirigeants néolibéraux et dirigeants d'extrême droite sont unis par les liens sacrés du marché. Les premiers, les néolibéraux portent eux-mêmes des mesures populistes et autoritaires qui n'ont rien à envier à celles des seconds, qui n'hésitent pas quant à eux à recourir à des recettes néolibérales classiques. Les communistes sont clairs sur le fait que jamais le repli nationaliste ne permettra le progrès social.

Pour revenir aux luttes, le fait est que la grande majorité des luttes actuelles sont des luttes de résistance et que nous devons compléter cette action essentielle de résistance par de nouvelles

luttres offensives, positives, et de portée internationale, qui créent l'unité de celles et ceux que nous voulons rassembler pour un autre projet de société. «Dire non ne suffit plus» pour reprendre le mot de l'essayiste canadienne Naomi Klein, il faut pouvoir dire oui, de manière consciente et active, à un autre projet de société que le projet capitaliste.

Aussi, si je devais ne fixer qu'un seul objectif à notre rencontre ce serait de chercher ensemble, à partir de nos expériences, les voies politiques qui nous permettraient d'adosser aux résistances actuelles au projet capitaliste des luttres offensives pour porter une alternative.

Comme nous l'avons affirmé lors de notre dernier congrès, «il s'agit pour nous d'inventer avec toutes les forces disponibles les nouveaux contours et les outils pour des combats communs internationalistes, qui renforcent les capacités émancipatrices des peuples et des travailleurs et travailleuses dans le combat pour dépasser le capitalisme en unissant les forces progressistes de transformation sociale sans exclusive».

Pour y parvenir, je voudrais mettre en débat trois enjeux qui me paraissent essentiels.

Le premier me semble-t-il est de saisir le monde tel qu'il est aujourd'hui et les grands défis du *xx^e* siècle.

Le monde a changé. Nos sociétés se sont profondément transformées sous l'effet des révolutions démographique, informationnelles, monétaires. Et nous affrontons aujourd'hui d'immenses défis de civilisation. J'en citerai cinq qui me paraissent essentiels :

- face à la multiplication des conflits, à la concurrence mondialisée : le défi de la paix, de la sécurité collective et de nouvelles coopérations internationales ;
- face au chômage, à la précarité, aux transformations du travail et de son organisation : le défi du travail, de l'emploi et de la protection sociale ;
- face à la perte de biodiversité, au changement climatique, aux pollutions, à l'obsolescence programmée, aux scandales alimentaires, aux accidents industriels : le défi écologique ;

– face à la marchandisation, aux privatisations, le défi de la défense et de la création de biens communs et de services publics ;

– face aux violences faites aux femmes et à la domination patriarcale, le défi de l'égalité femme-homme.

Le deuxième enjeu, c'est d'identifier les moyens de relier ces défis aux colères du quotidien, aux résistances qui grandissent partout dans le monde en élevant le niveau de conscience des acteurs des luttres, de leurs intérêts communs.

Nous devons travailler à montrer en quoi les décisions imposées aux peuples servent les intérêts de la classe capitaliste, plus généralement de ceux qui veulent maintenir leur domination. Et montrer en quoi ces décisions constituent une impasse pour relever ces défis.

Agir pour l'unité des travailleurs. euses en montrant à l'inverse les intérêts communs de travailleurs aux vécus et aux statuts différents. Pointer les institutions sur lesquelles l'exploitation ou la domination s'appuie et la façon dont l'argent est utilisé. Faire reculer les dogmes dominants que sont les soi-disant « poids de la dette », « coût du travail » et le patriarcat. Ou encore multiplier les initiatives de solidarité concrète qui montrent l'atout que constitue l'action collective.

Le troisième enjeu est de construire avec les actrices et les acteurs des luttres les grandes transformations révolutionnaires que nous voulons porter.

Il s'agit de co-construire et d'opposer à la cohérence capitaliste une autre cohérence : un objectif révolutionnaire à atteindre, une transformation des institutions pour le réaliser, des pouvoirs nouveaux à conquérir, une nouvelle utilisation de l'argent pour le financer.

À peine ces enjeux sont-ils énoncés que nous devons je crois partager un autre constat.

Si le monde a profondément changé, les organisations du mouvement ouvrier, associatives, syndicales et politiques, se sont affaiblies

car elles n'ont pas su se transformer pour intervenir dans les nouvelles conditions politiques.

Nous devons donc travailler dans chaque pays, à partir de la réalité de nos collectifs militants, pour identifier comment nous déployer dans la société, dans les grands secteurs professionnels tels qu'ils sont aujourd'hui, dans les réseaux de luttres et d'actions qui émergent. Il nous faut trouver les voies pour intervenir de manière efficace dans le monde du travail, qui est le cœur de l'affrontement avec le capital, ainsi que dans tous les espaces d'engagements.

Nous devons également travailler à une nouvelle complémentarité d'action entre les citoyens, les forces associatives, syndicales et politiques en respectant l'autonomie des organisations tout en favorisant les convergences. Cela implique d'ouvrir des espaces qui permettent la confrontation d'expériences entre les acteurs. trices de luttres d'un même secteur, la valorisation des initiatives les plus rassembleuses. Et au sein de ces espaces, chercher à rassembler tous-tes les citoyens-nes engagés-es et les forces autour de plate-formes de transformation sociale.

Et enfin, nous devons internationaliser ce travail. Cette rencontre y participe pleinement.

Il s'agit de partager l'analyse des politiques capitalistes, les expériences des luttres, les conditions de victoires locales, les propositions de transformations à tous les niveaux, commencer à travailler ensemble par exemple à ce que pourraient être d'autres traités internationaux.

Vous l'aurez compris, nous sommes très attentifs à toutes les expériences dont la rencontre d'aujourd'hui et de demain nous apportera des échos.

Enfin, nous souhaitons que cette première rencontre inaugure un travail durable sur la mondialisation capitaliste et la révolution à opérer.

Encore merci à toutes et tous de votre présence et de votre contribution à cette initiative. ■■■

Rapport général ouvrant les rencontres sur la mondialisation (extraits)

Frédéric Boccara

Introduction

“

Je voudrais souligner l'événement que constitue cette rencontre : c'est la première fois depuis très longtemps que nous avons cette occasion d'échanges et de débats à l'initiative du PCF entre forces progressistes, syndicales et partis communistes, intellectuels, citoyens, forces associatives de la société civile venant d'une grande diversité de pays, ici à Paris, hors période de congrès du PCF. Et ce d'autant plus sur un sujet à la fois précis et transversal, la mondialisation capitaliste, avec une double exigence : construction pour une mise en œuvre et échanges théoriques. Certains me disent qu'il faudrait remonter à 1966, avec la conférence internationale de Choisy-Le-Roi sur le CME (capitalisme monopoliste d'État).

Je veux d'abord insister sur le contexte

Le contexte c'est d'abord l'importance de la mondialisation dans les consciences comme dans la réalité économique. Elle pèse dans les mentalités comme une contrainte empêchant d'envisager les possibilités de changement, d'alternative. Elle pèse avec sa logique, ses règles, ses acteurs (comme les multinationales) et ses institutions politiques ou financières.

Mais c'est aussi une grande question anthropologique de conception du monde, de se penser dans le monde : la question d'une humanité commune... ou pas ! De plusieurs civilisations irréductiblement différentes et en chocs ? de la domination impériale d'une

À présent, la mondialisation est en crise profonde, sans même parler du nouvel éclatement financier qui menace.

”

partie de l'humanité sur l'autre, voire d'une partie du globe ? ou bien d'une civilisation commune à toute l'humanité ?

Car la mondialisation capitaliste a créé à la fois gravité, crise et un potentiel pour un monde commun.

Un bref retour dans l'histoire récente

Ces dernières décennies nous avons connu, en plusieurs temps, une phase considérable de mondialisation économique. Elle a plusieurs causes. Nous reviendrons dessus. Trois forces fondamentales la travaillent : la révolution technologique informationnelle, la globalisation financière, et la profonde crise de suraccumulation du capital – une crise systémique, disons-nous, ouverte dès le tournant 1967-1973, qui s'exprime par les difficultés du taux de profit profondes et récurrentes. Peut-être pouvons-nous, pourrions-nous, converger sur ce diagnostic que je viens d'énoncer ?

Globalisation financière et révolution technologique sont à la fois cause et effet. Elles sont aussi facteurs de transformations profondes, qui posent aujourd'hui la question de la maturation proprement révolutionnaire du système, avec une crise systémique inédite.

Au cœur de cette mondialisation en crise il y a le dollar US et les firmes multinationales (ou transnationales). Il s'agit d'un dollar à l'impérialisme renforcé et de multinationales d'un type nouveau. Ce sont les deux questions majeures sur lesquelles nous pensons qu'il nous faut, que nous pouvons peut-être, avancer ensemble. C'est notamment pourquoi, au-delà de parler d'impérialisme, nous posons plutôt la question d'un néo-impérialisme. Caractériser l'impérialisme actuel est d'ailleurs une question que se posent de nombreux marxistes dans le monde.

À présent, la mondialisation est en crise profonde, sans même parler du nouvel éclatement financier qui menace. Nous sommes peut-être à un point tournant de l'histoire.

Ladite « guerre économique » déclenchée par Trump est significative. Plus généralement, le capital attise tout un ensemble de nationalismes qui masquent ses responsabilités et l'idéologie néolibérale. Nous récusons les nationalismes.

Dans le même temps, le capital tente de proposer à d'autres la voie d'une intégration mondiale renforcée, une sorte de « global-libéralisme » pour intégrer à ses objectifs, avec des déclinaisons régionales

comme la marche renforcée vers un fédéralisme européen, que nous récusons aussi.

Au fond, il y a une crise dans la mondialisation et la mondialisation est à la croisée des chemins.

Et les peuples montent au créneau, de Santiago du Chili à Bagdad, en passant par Beyrouth, Alger sans oublier l'Équateur, ni les manifestations mondiales de la jeunesse sur le climat. Ou bien ici, en France, avec ce très profond et massif mouvement contre la réforme des retraites qui vise à baisser les pensions et reculer l'âge de départ.

Ainsi, un tout récent sondage de Edelman Trust Barometer réalisé dans 28 pays, représentant les deux tiers de la population mondiale, montre que 56 % des sondés pensent désormais que «le capitalisme tel qu'il existe fait plus de mal que de bien dans le monde». La mondialisation est bien en crise dans les consciences aussi.

Les États-Unis de Trump, et le capitalisme avec ses multinationales tentaculaires et sa globalisation financière folle, apparaissent pour la première fois depuis très longtemps porteurs d'un égoïsme mortifère. Or la montée des périls, ou des crises, tant climatiques que sociaux, des réfugiés, voire sanitaires ou militaires, exige coopération et action commune. C'est aussi pourquoi nous récusons les illusions rétrogrades de «démondialisation», fausse radicalité. Nous récusons aussi les illusions de conciliation systématique avec la logique du capital financier, l'idée de «capitalisme domestiqué» travaillé par la social-démocratie mondiale. Il faudra certes des solutions intermédiaires, des compromis viables pour avancer, mais avec une visée tout autre.

Et dans le même temps, on observe que la Chine semble chercher une voie coopérative aux relations économiques, une conception «gagnant/gagnant». Elle peut apparaître même comme facteur de stabilité. Au-delà des profondes contradictions (démocratie, dualisme avec le capital financier), cela reporte en quelque sorte les attentes sur nous. D'où le besoin urgent de travailler à promouvoir des voies alternatives, porteuses de sens, à la hauteur, cohérentes et viables, les promouvoir tant dans

les idées que dans des initiatives politiques ou de lutte.

L'hypothèse que nous faisons, c'est que se cherche une nouvelle phase dans la mondialisation.

C'est pourquoi nous posons d'emblée, dès le titre de notre colloque, la question d'un monde de partage et de coopération. Nous devons avoir la hardiesse de penser cette nouvelle phase. Et de lui imprimer notre marque! Notre apport lui est indispensable.

Le besoin d'une nouvelle logique est fort.

Pour me faire comprendre je prendrai deux exemples :

– Suffit-il de faire payer des impôts aux multinationales (comme solde de tout compte) tout en leur laissant polluer la planète, menacer le climat, mettre en cause la santé, menacer les libertés individuelles et démocratiques, détruire l'emploi et déstabiliser les systèmes sociaux de pays entiers? Ou faut-il leur imposer de produire autrement? D'autres décisions? une autre gestion? Et si oui, comment? Où les attraper?

– Les apports budgétaires (fiscaux) des pays suffiront-ils pour un fonds mondial pour le climat, sachant qu'il faut des sommes énormes et qu'on n'y arrive pas jusqu'à présent, sachant que dans le même temps, des milliers de milliards vont tous se placer en dollar aux États-Unis et que toutes les opérations financières explosent, sachant qu'il faudra aussi des milliards pour les migrations, pour la protection sociale et pour les services publics dans le monde entier, sans compter ce qu'il faudra pour répondre à la récession et à la crise financière qui se profilent? Ou faut-il mettre en cause le monopole d'attractivité du dollar? le rôle actuel des banques centrales? Faire levier sur la création monétaire mondiale? Poser la question du FMI?, des milliards de liquidités déversées par les banques centrales dans le monde? Et de leur orientation!

Même Kenneth Rogoff (ancien *chief economist* du FMI) doute. Il dénonçait hier même (jeudi 6 février, *Les Échos*, page 12) : «l'illusion de la politique budgétaire comme rempart face à la récession». Et il insiste : «la solution idéale ne consiste pas à écarter la politique monétaire mais



à trouver les moyens de renforcer son efficacité».

Cela en dit long sur l'inquiétude, comme sur le désarroi des élites financières mondiales. Car, tout en insistant sur la politique monétaire, tout en prenant acte d'un certain échec, il ne propose que de «renforcer», c'est-à-dire faire «mieux» la même chose!! Et il ne dit pas un mot du dollar, ni du FMI.

En France, la conciliation entre les besoins de profit du grand capital et les besoins de dépenses sociales un temps possible, est mise en cause. D'où la brutalité de l'attaque avec la réforme des retraites. D'où aussi la prise de conscience accélérée, la repolitisation à vitesse grand V de la société française et de notre peuple.

D'où aussi le besoin d'alternative : le *statu quo* n'est plus possible, pour le camp du progrès social non plus.

Il faut une tout autre mondialisation, avec des institutions nouvelles et/ou profondément refondues.

Et au fond viser à transformer toute la régulation : les règles (de circulation des capitaux, par exemple, ou de comparaison des produits par le seul prix), les régulateurs concrets (les mettre en cause : taux d'intérêt, rentabilité financière), les réglages (politique économique et gestion des entreprises).

Un nouvel internationalisme

Nous voulons développer un nouvel internationalisme, Igor l'a aussi affirmé. C'est d'ailleurs

l'orientation adoptée lors de notre 38^e congrès.

Au-delà de relations diplomatiques, au-delà de relations de solidarité, et pour les renforcer, il y a besoin d'avancer dans le sens de batailles communes et de voir que l'économie est fondamentale dans les batailles communes internationales possibles et nécessaires.

Nous récusons l'enfermement dans le couple « État/marché », car elle fait le silence sur deux acteurs majeurs : les entreprises et les banques. Or ce que font les entreprises et les banques est peut-être la question décisive, et donc l'action sur les entreprises et les banques. Une question proprement politique. Par exemple, il nous faut conquérir des pouvoirs, créer des institutions nouvelles pour donner aux peuples les moyens d'agir démocratiquement sur les

entreprises et les banques, et bien sûr sur les territoires.

Cette rencontre est une rencontre qui vise à « comprendre pour intervenir », intervenir où et sur quoi, avec qui, comment et dans quel but, et à commencer à s'organiser pour cela.

Un monde nouveau

Il faut voir, enfin, à quel point ce monde est nouveau : révolution informationnelle, révolution monétaire (de libération du lien à l'or), révolution démographique, révolution écologique, et même révolution militaire (avec la bombe nucléaire).

Révolution des forces productives donc, mais sans qu'une révolution des rapports sociaux de production, de consommation, de répartition et de circulation, n'ait eu

lieu. C'est dire le besoin de révolution sociale ! Et ces questions se jouent pour une grande part dans l'économie et dans leur dimension mondiale. C'est dire le besoin de mettre en mouvement une autre mentalité, une autre conception « morale » de la vie, une autre « anthroponomie », pour mettre en mouvement les changements économiques indispensables dans une ambition de civilisation nouvelle, de partage et de paix pour l'humanité tout entière, de développement des biens communs.

Nous avons besoin de comprendre ce qui se joue, comment les données objectives ont changé, avec une analyse marxiste de notre temps, en les insérant dans le débat, mais aussi de formuler des propositions affrontant cette nouveauté, à l'appui des luttes sociales et politiques. ■■■

La mondialisation : état des lieux économique

La mondialisation économique, c'est d'abord les **exportations et importations de biens**

qui se sont démultipliées dans le monde, à une vitesse bien plus grande que la croissance des richesses produites (le PIB) : les exportations mondiales de marchandises ont quintuplé de 1990 à 2018 (x5,3) contre une multiplication par 3,8 pour le PIB (y compris inflation, dans les deux cas, source OMC).

Ce sont aussi les **exportations et importations de services** qui se sont accrues encore plus vite : multipliées par 7,8 durant la même période (hors tourisme, source OMC).

Mais ce sont encore les **mouvements de capitaux** qui ont décuplé et l'ouverture plus ou moins forte de tous les pays à ces flux de capitaux. Ces mouvements de

capitaux ont à la fois une dimension spéculative et une dimension de prise de contrôle d'entreprise entre les pays (les fameux IDE, mais aussi les Investissements de portefeuille). Ainsi les stocks de capital détenus dans les entreprises pour une participation de plus de 10 % (IDE) ont été multipliés par 12 depuis 1990 et les flux d'investissements de portefeuille représentaient 3 000 milliards d'euros en 2017. Ensemble, le stock des investissements étrangers dans les pays, directs et de portefeuille, représente plus de 100 % du PIB mondial.

Cela a une conséquence sur un autre flux : les dividendes et **revenus du capital étranger**. Ils ont pris une part considérable, non seulement dans les flux internationaux mais aussi dans le revenu national de nombreux pays, soit en prélèvement sur celui-ci, soit

“

La mondialisation économique, c'est d'abord les exportations et importations de biens qui se sont démultipliées dans le monde, à une vitesse bien plus grande que la croissance des richesses produites (le PIB).

”

1. Banque des règlements internationaux, bulletin statistique, Table A1.1.

2. *Ibidem*, Table A6.

3. La CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce Et le développement) est une émanation des Nations unies. Les chiffres donnés ici proviennent de la vue d'ensemble du Rapport sur l'investissement dans le monde (WIR) de 2017, p. 13.

en apport à celui-ci. Ils ont globalement décuplé eux aussi.

La mondialisation économique, ce sont aussi les **monnaies**, à la fois la variabilité des taux de change, mais aussi le poids du **dollar**, première monnaie mondiale de facturation, mais aussi, surtout, première monnaie de réserve internationale (50 % des détentions transfrontières de devises, d'après la BRI¹) et peut-être, surtout, de crédit (50 % des crédits bancaires internationaux²).

C'est aussi les flux de **travailleurs** et de **population** entre les pays.

C'est bien sûr, les flux de **technologie**, sous forme d'information et de connaissances entre les pays. Des technologies utilisées dans le monde entier. Les paiements de redevances et droits, licences auxquels leur utilisation donne lieu en fournissent une trace très imparfaite. Ils ont pourtant été multipliés par 11,3 de 1990 à 2016.

C'est aussi la **production internationale**, avec l'essor sans précédent de chaînes d'activité et de valeur mondiales, en lien avec le développement des multinationales, se développe une véritable co-production mondiale.

Ainsi, les firmes multinationales (FMN) emploient aujourd'hui

plus de 80 millions de salariés directement dans leurs filiales à l'étranger (selon la CNUCED³), sans compter leurs salariés dans les maisons-mères ni les sous-traitants ! Et la valeur ajoutée de leurs seules filiales étrangères représente plus de 10 % du PIB mondial !

Ce sont enfin des **institutions internationales** (zonales et/ou mondiales). Avec la scission complète et scandaleuse entre d'une part l'ONU et ses institutions et d'autre part toutes les institutions économiques et financières, à commencer par le FMI, mais aussi la banque mondiale, l'OMC... Rappelons qu'au FMI le dollar joue un rôle prééminent, et les États-Unis y disposent d'un droit de veto de fait.

Ces institutions internationales ont joué un rôle décisif pour l'ouverture internationale, et pour décupler tous ces flux économiques en instaurant tout un ensemble de règles.

Je veux insister sur le développement des multinationales, qui à mon avis est le phénomène peut-être le plus important de cette mondialisation capitaliste. Elles sont d'ailleurs au confluent de tous les mouvements que nous avons évoqués.

Depuis 1990, leurs effectifs à l'étranger ont quadruplé (x 3,8).

Et la valeur ajoutée de leurs seules filiales étrangères a été multipliée par 7,8 (en dollars courants), soit deux fois plus vite que le PIB. Quant à leur capital total (les « actifs » des sociétés étrangères) il a été multiplié par 24,6, y compris bien sûr l'inflation financière.

En France par exemple, la moitié des salariés de l'ensemble des entreprises est directement employé par une FMN. Et les FMN françaises ont, en moyenne, la moitié de leur effectif mondial dans des filiales situées à l'étranger.

Elles sont travaillées, on l'a dit, par les transformations technologiques et par la globalisation financière, ainsi que par la crise d'efficacité.

Pour les analyser, il nous faut faire un passage par la théorie.

Nous avons besoin de théorie parce que nous avons à faire à un monde nouveau – toujours capitaliste certes donc les analyses de Marx restent valides – mais nouveau dans le même temps. Donc il nous faut développer au-delà, comme y insistait Paul Boccara, et comme il s'y est employé toute sa vie, se tuant littéralement à la tâche. Pour comprendre ce qui se cherche, ce qui se travaille, ce que recherchent les luttes, ce que l'on peut viser. ■■■



Une nouvelle logique contre le capital financier



L'abolition de la logique capitaliste n'est pas la suppression mécanique de ce qui existe dans la société capitaliste.



moins notre adversaire commun, dans le monde entier ; adversaire commun contre l'emploi, particulièrement dans les pays capitalistes développés, adversaire contre la sécurité sociale dans tous les pays, contre les services publics, la santé, l'écologie, contre les biens communs. Et ceci même si la production dont il tire au fond ses profits a besoin de toutes ses dépenses. C'est d'ailleurs la contradiction fondamentale du capitalisme.

Notre tâche

Notre tâche ne peut pas être simplement de limiter la logique du capital ou d'en compenser les conséquences. Il faut une autre logique. Et ceci d'autant plus avec les défis des changements considérables, effectifs et potentiels, apportés par les différentes révolutions des forces productives sociales.

Cela nécessite un nouveau progrès des idées, de la théorie, mais aussi du programme et des propositions, et même un dialogue international et une recherche de coordination nouvelle entre forces au niveau international.

Si on ne change pas cette logique elle-même, nous allons être affectés par l'éclatement d'une nouvelle suraccumulation, y compris cette fois-ci de l'intérieur des pays émergents (Brésil, Turquie, Argentine, voire Chine...) avec des conséquences encore plus terribles pour les peuples que la fois précédente. Venant après la précédente et ce qui avait été prétendument mis en place pour prévenir une nouvelle crise, elle pourrait faire surgir un désarroi aux conséquences politiques d'une grande gravité.

Que signifie « une autre logique » ?

C'est la logique du développement des capacités humaines et d'une nouvelle efficacité économique.

Les services publics, la protection sociale et l'emploi sont au cœur de cette logique en lien étroit avec, du côté des entreprises, des critères de gestion alternatifs à ceux de la rentabilité. Et ceci à la fois pour tirer la demande et pour agir sur l'offre, pour un nouveau type de productivité.

L'abolition de la logique capitaliste n'est pas la suppression mécanique de ce qui existe dans la société capitaliste. Une abolition réussie demande de répondre aux problèmes objectifs auxquels le capitalisme lui-même tente de répondre : non pas régresser par rapport aux marchés mais dépasser les marchés.

Ainsi, nous avançons l'idée d'un dépassement « cohérent » des quatre marchés fondamentaux du capitalisme, tout en conservant ses souplesses mais sans ses rejets au chômage ou dans la misère : marché du travail/marché des produits (avec les entreprises capitalistes et leurs critères de gestion)/marché financier et de la monnaie/marché international, qui est transversal aux trois précédents. Je n'entrerai pas ici dans le détail de cela. ■■■

Le couplage entre capital financier et firmes multinationales est au cœur du mécanisme qui s'est mis en place. Il s'agit du capital financier au sens de Lénine et de Hilferding : pas la « finance » pure coupée de l'activité réelle productive, mais par les titres financiers qui réalisent une unité entre activité productive (industrie et services) et finance (banques ou institutions financières), de façon transversale aux pays. Le titre financier est une sorte de « capital pur », l'essence du capital. Il combine deux logiques 1) celle de « l'argent pour l'argent », une valeur qui s'accroît d'elle-même, en apparence, 2) avec celle d'un pouvoir sur la production et la gestion (investissement, embauche, répartition des revenus), qui peut en outre agir à distance dans différentes localisations et différents pays.

C'est ce capital financier qui, pensons-nous, est notre ennemi, ou du

Fonction et forme de la firme multinationale, de la révolution informationnelle et du CME en crise

1. Marx est le dernier des classiques et le premier des marxistes. Et précisément, après lui, les économistes qui ont voulu le réfuter et le combattre, comme Jevons, Menger ou le français Walras, se sont appelé « néoclassiques ».

Avec la révolution informationnelle, les FMN prennent une nature nouvelle, et une autre ampleur. Elles tendent véritablement à « co-produire ». Je ne reviens pas ici sur l'analyse de la révolution informationnelle, si ce n'est que premièrement l'information, c'est par exemple la formule d'un médicament, ou encore les programmes avec les instructions qui pilotent les machines fabriquant ce médicament. Deuxièmement, contrairement à une machine, l'information peut être « ici et là » à la fois. C'est le cas par un réseau de filiales d'une multinationale. C'est une énorme incitation à développer des multinationales gigantesques et d'un type nouveau : jouant sur l'efficacité par le partage monopolisé en leur sein de l'usage et du coût de l'information. Ce ne sont plus seulement les multinationales traditionnelles de prédation des matières premières dans les pays ; les deux aspects se combinent dans ce néo-impérialisme : prédation et partage de ressources pour produire... à la fois des valeurs d'usage et des valeurs, pour le profit.

Il faut distinguer forme et fonction de la FMN. Ainsi, je propose de voir la FMN comme répondant à une **fonction nécessaire** : le partage des ressources informationnelles, mais aussi financières et autres, pour la co-production mondiale. Voire une fonction de développement des ressources elles-mêmes, mais alors en conjugaison avec les services publics.

Mais elles le font dans le but principal de générer du profit et accumuler du capital. Ce but est

porté par la **forme actuelle perverse** de groupe financier d'entreprises, sous laquelle cette fonction est exercée : celui de réseau de contrôle par un capital financier. Cette forme comprend deux aspects : une appropriation privative et la recherche de valorisation financière de ce capital par le profit maximal, dont la plus-value boursière ou la rente de monopole.



Au cœur de cela, les FMN basent leur fonctionnement sur des transferts de ressources et sur des monopoles de pouvoir.



Il faut donc opposer la fonction nécessaire avec la forme (ou logique) à remettre en cause.

Au cœur de cela, les FMN basent leur fonctionnement sur des transferts de ressources et sur des monopoles de pouvoir. **Transferts financiers de valeur** en leur sein : des **tuyaux** sont disposés entre les pays, des **nœuds** sont disposés à certains endroits adéquats, avec des entités détenant par exemple la propriété des brevets, ou une *holding* détenant la grande masse de capitaux.

Ils vont attirer les transferts de valeur. Et puis sont disposés des éléments de réglage, comme des **robinets** dans cette tuyauterie : les prix de transferts, notamment, les règles de fixation des royalties, ou bien les taux d'intérêt sur des prêts entre sociétés de la même multinationale, situées dans des pays différents (prêts intra-groupes). Cela permet de faire « remonter » où on veut les richesses créées, et même de les faire apparaître comme si elles n'étaient pas créées là où travaillent les salariés. **Le monopole de pouvoir** porte sur la fixation des prix de transfert, les décisions de localisation de ces entités et de ces actifs dits « immatériels », prenant la forme de titres financiers, mais aussi sur la cession de ces actifs. Et bien sûr aussi sur les décisions d'investissement, d'embauche, les décisions de recherche et de production.

Si l'on revient au fonctionnement économique « classique » (décrit par tous les économistes classiques depuis Adam Smith jusqu'à Marx¹) avec un facteur travail vivant et un facteur équipements matériels. Chacun de ces facteurs est situé dans un seul pays à la fois, mais à présent s'ajoute une sorte de facteur global, transversal aux pays : l'information. Avec l'information, on n'a pas « un facteur dans un seul pays ». On peut montrer que cela met en cause toute la théorie classique dite de « l'avantage comparatif » d'un pays sur un autre (à la Ricardo) : non seulement le pays où est enregistré l'avantage est conventionnel, cela dépend des règles d'imputation des coûts, mais, en outre, l'utilisation des résultats de cet avantage peut se

faire dans n'importe quel autre pays. Un avantage ne re-développe pas l'avantage, ne re-développe pas nécessairement ladite « spécialisation internationale » efficace. Il va surtout là où on enregistre les moindres coûts. Bien sûr l'évasion fiscale fait partie du tableau.

Notons que les multinationales jouent sur l'opposition entre facteur global et coût local, faisant assumer tous les coûts globaux (la

RD, par exemple) à un pays en les traitant comme des coûts locaux pour les mettre en concurrence avec les coûts locaux d'autres pays.

Mais il faut voir que du coup l'activité réelle, le travail effectué, ne va pas coïncider du tout avec la localisation des valeurs elles-mêmes. Je crois qu'il est donc très important de distinguer chaîne de valeur et chaîne d'activité. Elles ne se superposent pas du tout ! D'ail-

leurs les groupes multinationaux travaillent énormément là-dessus lorsqu'ils ajoutent telle filiale de services en Suisse, ou telle *holding* de ventes de licences et de perception de royalties aux Pays-Bas ou en Irlande, pour y enregistrer la valeur des « revenus »... Revenus créés pourtant par une activité effectuée ailleurs, voire créée dans différents endroits à la fois. ■■■

Conséquences de la mondialisation capitaliste, politique, économique et néo-impérialisme

Les transferts, transferts pour le capital et pilotés par lui, sont au cœur du fonctionnement des multinationales. Ils sont indissociables des institutions financières et de la possibilité d'être fluides, liquides et valables partout. Cela renforce l'importance du dollar, qui joue ce rôle-là. Et cela permet de comprendre l'importance accordée par le FMI à l'ouverture des comptes financiers de balance des paiements, ou des comptes de services. Cela se situe au cœur du néo-impérialisme, comme on va le voir.

Car ces transferts prennent la forme de services. Ils sont, pour partie retracés dans des lignes de balance des paiements.

Ainsi, dans un travail en cours avec Laurence Nayman, économiste au CEPII, nous avons pu utiliser les balances des paiements du monde entier et construire un indicateur d'évaluation de ces transferts. Il rassemble (dans des proportions adaptées) les intérêts des emprunts intra-groupes, les royalties, paiements technologiques, services informationnels, les frais de gestion, et bien sûr les dividendes.

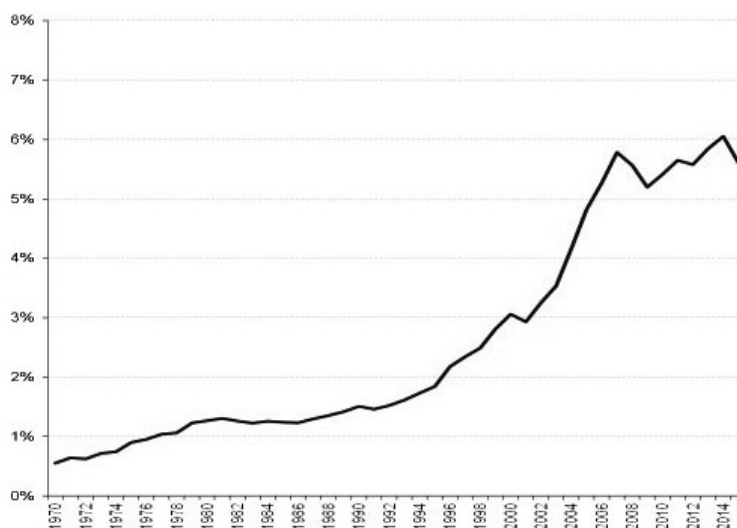
Il en manque, notamment ce qui est associé directement aux biens. Néanmoins, on a ainsi une évaluation des transferts de valeur réalisés entre pays par les multinationales.

On voit d'abord leur augmentation en % du PIB mondial de 1970 à 2015, surtout à partir de 1985-88.

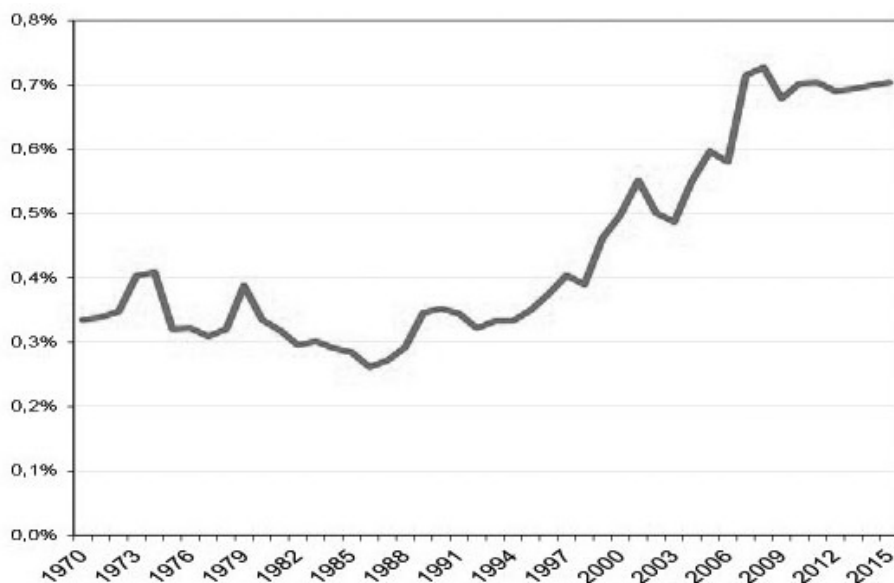
Ils représentent aujourd'hui 1 100 Mds de dollars US ! C'est considérable.

Et le premier pays vers lequel ils vont, ce sont les États-Unis, avec 515 milliards de dollars. C'est un flux de dollars. Un flux qui soutient le dollar. Un flux qui a besoin aussi du dollar.

Transferts firmes multinationales (FMN)
en % du PIB mondial



Prélèvements FMN-US sur les autres pays en % du PIB mondial



On peut aussi en tirer une sorte de carte de l'impérialisme mondial : sur 200 pays dont on a les statistiques, 181 subissent un prélèvement de ce type, par les multinationales, en leur défaveur (en gris clair sur la carte), tandis que seulement 19 pays en bénéficient (en gris foncé sur la carte). Vous les connaissez : le G7, + la Suisse + certains anciens pays coloniaux (Pays-Bas Danemark, Suède) et Israël. Mais aussi certains relais

financiers comme le Liban ou les Îles Bermudes. Mais pas l'Irlande : les transferts entrent... mais ressortent.

Pour nombre de pays sous-développés, ces transferts ont pris en montant la place, partiellement ou presque en totalité, des prélèvements effectués autrefois par la dette publique.

Tunisie, Égypte : FMN -4 % du PIB et dette -4 % ;

Pays du sud de la méditerranée (yc Turquie) : -2 % de leur PIB ;

En Amérique latine, le Brésil : -3 à -4 % du PIB, la Colombie : entre -2 et -5 % du PIB ;

En Afrique : Afrique du Sud : -4 %, puis -2% du PIB, au Mali : -5 % du PIB.

PECO (pays d'Europe centrale et orientale) : -4% du PIB.

Vietnam : -7% du PIB (ce sont les transferts des migrants qui y équilibrent la balance)

Chine : en brut -5 % (après un maximum à -8% en 2007-2008), mais c'est compensé en net par les transferts reçus de leurs propres multinationales et des revenus financiers des placements chinois en bons du Trésor US. Au total, on a presque un solde nul pour la Chine, à présent.

Relever le défi de la fonction nécessaire, remplie par les multinationales, mais d'une autre façon.

L'enjeu serait donc de permettre le partage et la co-production mais sans la domination impérialiste et sans la domination par la logique du capital, qui sont deux choses distinctes, bien que complémentaires. Au contraire les transferts doivent être pensés avec des partages de charges et d'activités, organisés dans des ensembles non capitalistes et pilotés par les besoins humains, les besoins des territoires et les besoins des biens communs et publics mondiaux, tout particulièrement le climat et la santé. ■■■

Prélèvements toutes FMN en % du PIB mondial (positif en gris foncé, négatif en gris clair)



Une autre mondialisation, lignes d'alternatives

En termes de propositions, les dispositions institutionnelles qui permettent la circulation financière sont déterminantes, de même que toutes les règles de propriété intellectuelle et de paiements technologiques ou de services (dits « invisibles »). D'autre part, se pose la question des droits et pouvoirs des salariés dans les entreprises. Et enfin toutes les institutions publiques au sens large : depuis les traités internationaux d'échanges et d'investissement, jusqu'au rôle des banques centrales et du dollar.

Ce n'est pas un hasard si les questions des droits de propriété intellectuels (DPI), du contenu des accords internationaux d'investissement, des prix de transfert, et des capacités humaines comme du développement territorial tendent dans tous les pays à venir en tête de l'agenda des luttes sociales comme de l'opinion. Cela renvoie, pour partie, à des besoins internationaux transversaux aux relations internationales de pays entiers.

La question d'une autre mondialisation est prioritaire à l'agenda, à la fois pour des raisons de classes et pour des raisons nationales, mais aussi pour des motifs civilisationnels et anthropomiques.

Nous pourrions avancer, comme idée commune au niveau international, celle d'une mondialisation de développement des biens communs, pour une nouvelle civilisation de partage de toute l'humanité.

Principes

De nos jours, on l'a dit, limiter la rentabilité ou limiter son jeu, comme dans les recommanda-

tions de Keynes, voire en appeler simplement à « réguler » le marché financier n'est pas un moyen de sortir de la crise systémique. Ce ne sera pas suffisant pour éviter un nouvel éclatement de suraccumulation, avec le collapsus qui s'ensuit. Il faut une logique « positive » alternative à celle du taux de profit, pas seulement en diminuer le niveau d'exigence.

Pour cela, nous devons agir aux trois points complémentaires du triangle systémique qui englobe l'activité économique de production (objectifs sociaux, moyens financiers, pouvoirs) et promouvoir d'autres critères d'efficacité que ceux de la rentabilité (les critères organisent et orientent les liens entre les trois points).

Cela rencontre aussi le développement culturel de la société, des peuples, leur exigence dans le monde entier d'une démocratie réelle, effective et efficace, leur

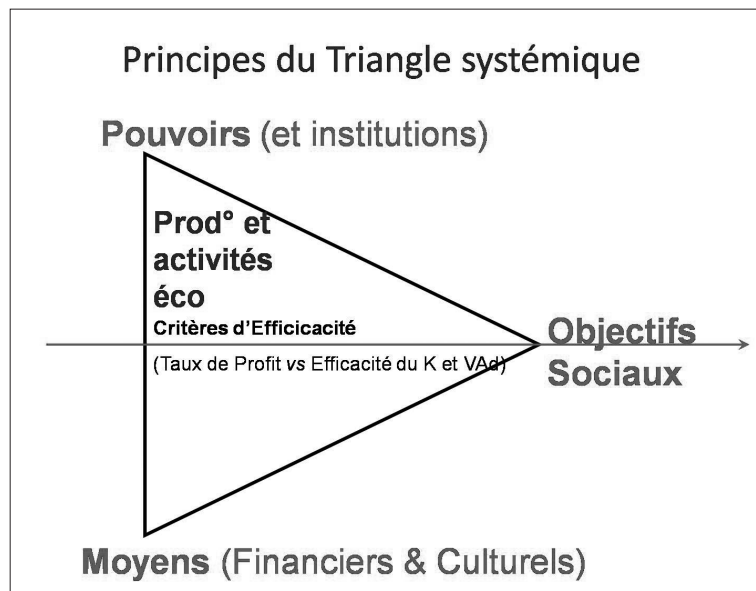
capacité à intervenir ; avec les connaissances qu'ils ont sur leur travail, sur les technologies, sur leur territoire et sur la société elle-même, leurs aspirations autogestionnaires.

Les multinationales : 3 éléments

Pour de nouveaux types de traités internationaux

De nouveaux traités économiques internationaux sont nécessaires à la fois pour permettre les gains d'efficacité et contre la concurrence anti-sociale et anti-écologique. Il faut permettre les gains d'efficacité, mais selon une autre logique.

Ces traités auraient pour principe : la maîtrise du commerce et des investissements internationaux pour le co-développement des biens communs et pour l'emploi (emploi, santé, environnement) dans les différents pays concernés



par les traités, c'est-à-dire d'inverser buts et moyens.

En effet actuellement, le but des traités (TAFTA, etc.) est le commerce international et les IDE en soi, par-dessus tout et à tout prix, au risque de détruire l'emploi, la santé et l'environnement.

Le but serait : développer l'emploi, la santé et l'environnement dans les différents pays concernés. Cela inverserait les normes en faisant prédominer celles d'emploi, de santé et d'environnement : est-ce que le moyen (commerce international et IDE) permet de développer l'emploi, la santé et l'environnement chez les deux partenaires (ou plus) ?

De même que les traités actuels incluent des éléments institutionnels et de pouvoirs (instance supra-nationale de règlement des « différends », etc.), ces nouveaux types de traités incluraient des institutions et droits démocratiques nouveaux pour juger du développement effectif des biens communs, et avec des moyens financiers à l'appui (sanction mais aussi incitation, avec des fonds issus de taxations et des lignes de crédit bancaire).

Les traités actuels définissent aussi très étroitement le « revenu de l'investisseur » et le mettent au cœur de ce qui doit être protégé par le traité. Voyons bien l'entourloupe au passage : le revenu de « l'investisseur » c'est son profit, ce n'est pas du tout l'ensemble de la richesse créée, l'ensemble du « revenu » sous-jacent à un investissement (la valeur ajoutée). Ces nouveaux traités mettraient en leur centre la production de richesses nouvelles et non le profit. Cette production restant soumise au but : être sociale, écologique et saine.

On peut imaginer des pénalités, dont l'utilisation serait gérée par les travailleurs des différents pays. Et on peut imaginer des incitations à de meilleures conditions sociales et écologiques, avec par exemple des lignes de crédit bancaire spécifiques, des bonifications de prêts sélectives et voire un crédit sélectif des banques centrales du Nord pour les pays du Sud ou de l'Est.

Il s'agit de permettre un véritable partage des ressources, notamment informationnelles, pour produire, d'orienter tout autrement ce partage et non pas de fermer les fron-

tières, d'entrer dans une guerre économique, anti-sociale d'une autre façon que les traités actuels — ce qu'a engagé Trump, et ce que préconisent les divers nationalistes. Pour ce partage des ressources, il s'agirait donc à la fois de redéfinir les transferts financiers dans le commerce international, dans les investissements internationaux, directs et de portefeuille, mais aussi d'agir au niveau des droits de propriété intellectuelle.

Il semble que c'est aussi ce qui se cherche dans les négociations Chine — USA dans le débat d'idées autour de traités « mutuellement avantageux » et avec des mécanismes communs d'évaluation. Je renvoie à un tout récent article de l'ambassadeur de Chine en France, paru dans *Les Échos*. Nous pouvons travailler cette tendance dans le bon sens.



Les droits des travailleurs sont une question fondamentale pour agir sur les décisions des entreprises mais aussi pour garantir des droits sociaux et diminuer l'intensité de la concurrence anti-sociale.

Les règles de concurrence

Actuellement le paradigme est : concurrence ou monopole. Le dispositif anti-trust des États-Unis favorise les « gros acteurs », tandis que l'Europe a l'obsession de la concurrence libre et non faussée. Les deux posent de graves problèmes.

Ne faut-il pas dépasser cette dichotomie en avançant sur l'idée de réseaux de coopération productive et de recherche non capitalistiques et non financiers ? Réseaux de coopération entre entreprises et réseaux de coopération des entreprises avec les services publics,

des services publics démocratisés apportant non pas seulement un « cahier des charges » mais entrant dans un pilotage sous forme de co-construction de solutions par les besoins, au lieu d'être dominés par les multinationales. J'ai en tête deux exemples : les GIE (groupe-ment d'intérêt économique, forme de coopération non capitaliste, comme l'a été Airbus à sa création et pendant plusieurs décennies), mais aussi l'invention du TGV qui n'a été possible que parce qu'un service public, la SNCF, l'a pilotée dans un partenariat avec la CGE (ancêtre d'Alstom) et avec pour une part des avances de fonds publics ne réclamant pas le taux de rentabilité du privé.

Dans quelle mesure ne faut-il pas penser aussi des co-nationalisations ? pour dépasser le dilemme nationalisation/multinationales.

Droits des travailleurs, pouvoirs, information, services publics

Les droits des travailleurs sont une question fondamentale pour agir sur les décisions des entreprises mais aussi pour garantir des droits sociaux et diminuer l'intensité de la concurrence anti-sociale.

Il s'agirait de promouvoir des accords sociaux au sein des multinationales, par exemple sur le niveau des salaires et leur revalorisation, s'imposant aux filiales par-dessus les conditions du pays d'implantation des filiales, quand ces accords sont plus favorables.

Il s'agirait aussi du débat et de la négociation dans des instances mondiales ou zonales de groupes (comme les comités européens de groupe) : le débat et la négociation sur les investissements eux-mêmes, avec la possibilité d'alternatives pour d'autres productions et d'autres d'investissements, en lien par exemple avec l'exigence de production écologique qui monte de la société civile. Cela nécessite une transparence sur l'information, mais aussi un appui par les services publics pour élaborer ces propositions, et utiliser l'information (par exemple pour connaître la VAg et la VAdt). Cela nécessite aussi de disposer de financements communs, notamment de banques publiques, alternatifs à ceux apportés par les actionnaires en lien avec la possibilité de stop-

per certains projets sur des critères sociaux ou écologiques ou sanitaires. C'est ce que nous appelons un droit de veto suspensif pour des contre-propositions.

Enfin, il y a la question des droits d'intervention, ou au moins de co-décision, sur les cessions des brevets ainsi que sur la fixation des règles et montants de valorisation des royalties et de la propriété intellectuelle. Ce ne sont pas du tout des questions purement techniques mais des enjeux majeurs de la lutte des classes moderne qui renvoient à la maîtrise du développement économique et technologique et au pompage des richesses créées par les travailleurs. Cela implique la mise en place d'une instance mondiale de coordination entre les services publics fiscaux, vers une sorte de service public mondial inter-étatique de suivi et de maîtrise de l'activité des multinationales ouvert aux salariés et aux populations. C'est un peu ce que je mets, pour ma part, derrière la proposition de COP fiscale et financière sur les multinationales et l'évasion fiscale formulée par nos camarades, les communistes français Éric et Alain Bocquet.

Le dollar, la création monétaire, les banques centrales, luttes en développement

La maîtrise sociale de la création monétaire (par les banques et par les banques centrales) est une

alternative au capital financier pour financer les activités et les biens communs, si nous promouvons cette création selon d'autres critères d'utilisation de l'argent et avec de nouveaux pouvoirs démocratiques des citoyens et des travailleurs, conjugués sur les banques émettrices, d'une part, sur les entreprises utilisatrices des crédits ou sur les États d'autre part. Les peuples luttent implicitement pour cela en Europe lorsqu'ils protestent contre l'action de la BCE (banque centrale européenne) et contre les conditionnalités antisociales imposées en même temps que les prêts par la sinistre troïka (BCE, Commission, FMI). De même les peuples du Sud qui luttent contre les multiples « plans d'ajustement structurels » néocoloniaux du FMI et de la Banque mondiale. À présent, en Europe aussi, la « question de la dette » est utilisée en permanence pour justifier l'austérité. Pourtant ce sont les conditions de cette dette qui posent problème : niveau des taux d'intérêt, dépenses cibles, pouvoirs exercés par les marchés financiers. Et cela va revenir avec la crise financière « qui vient » dans un contexte de rétrécissement considérable des marges de manœuvre des banques centrales.

Plus largement, la question du dollar est centrale, en conjugaison avec celle de l'impérialisme.

Il faut bien voir que le rôle impérial du dollar va bien au-delà de sa

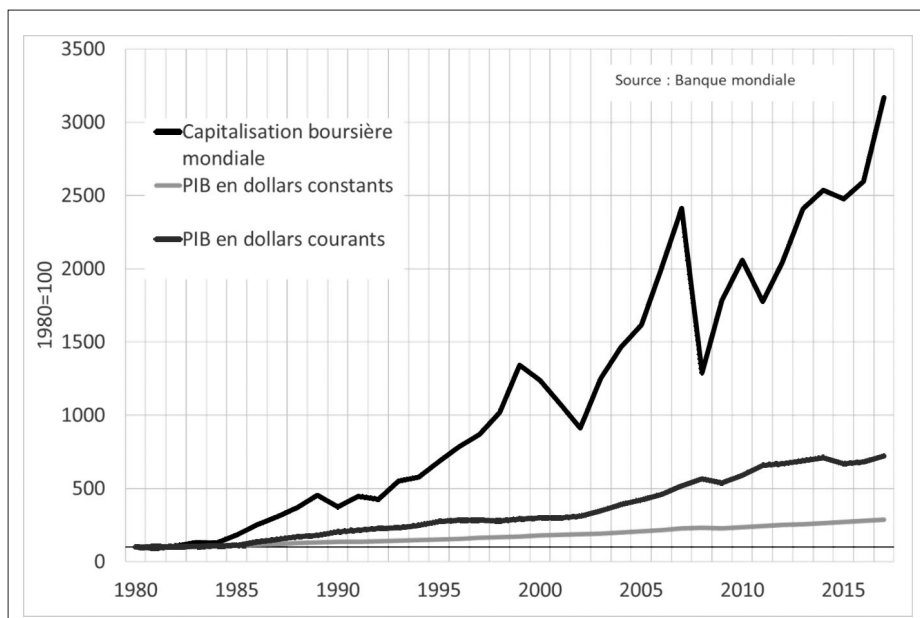
domination dans les échanges de marchandises comme « intermédiaire des échanges », qui alimente la demande mondiale en dollar, ou comme « unité de compte », soumis aux variations de son taux de change et incite à la localisation des multinationales en « zone dollar ». Son rôle de réserve de valeur est considérable, car il force les détenteurs à le conserver et à soutenir sa valeur, alimentant ainsi une confiance spéculative dans le dollar, ce rôle est décuplé par tous les rapatriements de bénéfices dont j'ai parlé plus haut. Mais son rôle comme monnaie mondiale de crédit est peut-être encore plus important. Le dollar est une pompe aspirante et refoulante de tous les capitaux mondiaux.

Un seul État, celui des États-Unis, a le privilège de l'émettre librement et à un coût nul. Dans le même temps, le dollar est toujours convertible (de par la transformation des institutions de Bretton-Woods en 1971 et 1973). Sa position dominante dans la demande de monnaie, les détentions comme monnaie de réserve de valeur mondiale, fait que l'émission d'énormes liquidités en dollars a de faibles effets sur sa valeur comme sur sa crédibilité. On dit, pour simplifier, que grâce au dollar, les États-Unis financent librement leur déficit budgétaire.

À travers le dollar, c'est un site et un État qui est renforcé, mais il est aussi au carrefour du rôle des multinationales comme de la domination informationnelle impériale mondiale des multinationales basées aux États-Unis. C'est bien un instrument impérial contre les peuples, y compris le peuple américain (états-unien) lui-même.

On l'a dit, le dollar agit comme une pompe aspirante et refoulante, pour la domination prédatrice des multinationales états-uniennes sur le monde et leur avance informationnelle, pour l'accumulation financière et matérielle.

Or, il faut financer le développement des biens communs du monde, depuis le climat jusqu'à l'alimentation, en passant par la culture, l'éducation, la technologie, l'énergie, jusqu'à la protection sociale et l'emploi. Ce besoin mondial commun ne peut être l'apanage d'une devise rattachée à un seul pays, avec tous les mono-



poles que cela implique et qu'on voit, et tous les effets pervers. Ni celui d'une devise qui, comme le dollar US, loin d'être dans les mains du bien commun du peuple américain, vise avant tout l'accumulation financière et matérielle.

Principes: Le dollar est un point sur lequel nous pourrions chercher à agir ensemble.

Une alternative au dollar comme monnaie commune mondiale, de fait, est nécessaire par une profonde réforme du FMI et par un développement des DTS (droits de tirage spéciaux). Les droits de tirage spéciaux sont un embryon de monnaie internationale, construit à partir d'un panier de monnaies et gérés par le FMI. Il peut les attribuer aux pays membres, par création monétaire. Il ne l'a fait que trois fois dans son histoire.

Nous proposons, pour aller vers une monnaie mondiale commune alternative au dollar, d'élargir le panier de définition des DTS et d'en émettre une quantité importante selon d'autres critères. Il s'agirait d'émettre des DTS (1) pour le co-développement des peuples (développement de la protection sociale, services publics) et (2) pour les banques centrales nationales si elles pratiquent un nouveau crédit bancaire sélectif dirigé vers l'investissement efficace des entreprises qui développent l'emploi et la production réelle

(valeur ajoutée). Cela suppose et va de pair avec un FMI profondément refondu, et progressivement mis sous l'égide de l'ONU.

La récente création de la nouvelle banque de développement des BRICS ou de la Banque du Sud, ou de la Banque des infrastructures, toutes trois impulsées par la Chine, pourrait être un pas en cette direction... Ou pas!

Cela dépend du contenu et de l'orientation c'est-à-dire des critères: critères de contenu *versus* critères de nationalité?

On pourrait donc travailler d'une part sur l'idée d'une monnaie commune mondiale alternative au dollar, à partir des DTS. Dans l'immédiat en commençant par doter un Fonds mondial dédié aux biens communs et aux services publics (y compris la protection sociale). Ce Fonds mondial pourrait être doté d'une gouvernance démocratique. Il agirait avec des critères précis, pratiquerait un suivi et pourrait être placé sous l'égide de l'ONU (ou le suivi de ses actions). Faut-il y ajouter d'emblée l'emploi? Peut-être.

En tout cas remarquons que les ordres de grandeurs montrent que ce Fonds devrait avoir une dimension conséquente. Ainsi, le seul objectif climat nécessiterait d'après le GIEEC de dépenser 2,5 % du PIB pour limiter le réchauffement à 1,5°, soit autour 2 500 milliards

d'euros d'investissements supplémentaires par an, pendant 20 ans!

Services publics et dépenses publiques

Les DTS émis et disponibles dans ce Fonds pourraient être dotés aux États à un taux d'intérêt proche de zéro, en échange de titres de dette publique qui ne circuleraient pas sur les marchés financiers, si ces titres correspondent à des dépenses publiques développant la protection sociale et les services publics, y compris ceux concernant l'écologie.

Emploi et nouvelle production

Ce Fonds pourrait participer à refinancer les banques centrales des pays avec des taux très bas, proches de zéro, d'autant plus abaissés que celles-ci refinancent des crédits aux investissements matériels et de recherche qui développent l'emploi et les économies de rejets polluants, à commencer par les rejets de gaz à effet de serre. Les montants devraient être guidés par les besoins de développement, tout particulièrement le poids démographique des pays.

Nous pourrions travailler aussi sur le rôle des banques centrales nationales en visant des éléments communs, si possible. ■■■

Conclusion

Face au paroxysme de la crise du CME, certains pourraient imaginer qu'un CMIE serait possible? J'entends par là un capitalisme monopoliste « international » d'État. Ce serait une erreur. C'est au contraire une grave illusion qui sous-estime les profondes contradictions internes et les rivalités entre États, ainsi qu'entre les États et le grand capital lui-même. On pense au reproche de Lénine à Boukharine sur sa vision linéaire d'un monde dont Boukharine prétendait qu'il allait vers une seule et unique firme mondiale...

Cela sous-estime aussi le rôle unilatéral et impérial joué par le dollar. Bref, cela sous-estime l'ampleur systémique de la crise du CME.

Mais cela ne doit pas nous conduire à omettre le besoin de bataille sur les institutions mondiales, sa radicalité pour chercher le compromis du niveau le plus élevé, qui permette d'avancer et de sortir le monde du risque de barbarie et d'effondrement où il se trouve.

Des propositions à la fois radicales et immédiates nécessitent d'être soutenues et promues par des campagnes d'action, d'idées et de formation tenaces et créatives,

auprès des différentes catégories de travailleurs, des citoyens impliqués dans les mouvements sociaux écologiques, ou des différents mouvements pour les services publics, ainsi que dans la jeunesse, dans les milieux intellectuels, etc.

Le mouvement révolutionnaire et progressiste est parfois hésitant à utiliser et promouvoir des propositions dans une véritable lutte de masse.

L'agenda est pourtant celui d'un rapprochement des revendications et de leur convergence sur l'emploi, la protection sociale et les services

publics. Il est aussi celui de rapprochements avec les gens de gauche, les partis, les syndicalistes qui rejettent l'austérité.

Mais en parallèle – et partiellement en contradiction – nous avons besoin de faire grandir la nécessité de changements cohérents et réellement radicaux... et l'appropriation de leur contenu ! C'est-à-dire : ne pas se contenter de limiter la logique dominante, ou de revenir au dit « keynésianisme » d'autrefois.

Par exemple, si nous suivions Joseph Stiglitz, ou encore la MMT (*modern monetary theory*) de Stéphanie Kelton, économiste de Bernie Sanders, plaçant tous deux pour plus d'inflation et plus de création monétaire, sans autre précision concernant les changements sur l'utilisation des crédits et leurs critères, cela nous mènerait vers plus... mais pour le capital ! Une aggravation de la situation pour les peuples.

La tâche d'unité et de clarté n'est pas facile, mais c'est la seule voie, à condition de l'identifier et d'aider à en prendre conscience. « L'union est un combat » disait le dirigeant communiste français Étienne Fajon. Encore nous appartient-il, comme partis communistes, d'en clarifier le sens et les enjeux.

Nous devons systématiquement exiger d'autres contenus, tout particulièrement d'autres critères d'utilisation de l'argent, et revendiquer des pouvoirs démocratiques dessus. Pouvoirs et logique de l'argent sont deux questions inséparables.

Les marxistes se doivent de combiner lutte d'idées et luttes sociales, expérimentations pratiques pour une autre utilisation de l'argent, dans une conception de la révolution à la fois graduelle et radicale.

De nouvelles convergences peuvent être poussées au niveau international, aussi bien dans la dénonciation que dans les revendications (ou propositions).

Certains en ont appelé à une nouvelle internationale communiste. C'est stimulant. Mais je pense, comme je l'avais répondu à Pékin à Samir Amin (congrès mondial de marxisme de mai 2018), que cela sous-estime la diversité de nos approches théoriques, même entre marxistes, et nos différences, ainsi que le besoin d'une nouvelle conception de fond, y compris sur le mode de travail.

En revanche, la pratique est fondamentale, et une organisation internationale d'action et d'échanges théoriques (y compris politiques) en vue de quelques objectifs fondamentaux, mais relativement précis, serait absolument nécessaire, possible et pourrait permettre de dépasser la situation actuelle de fractionnement.

Un agenda décisif tant pour les travaux théoriques que pour les initiatives théoriques est celui des alliances face à la domination du capital financier dans le monde et des revendications communes à construire. Il pourrait s'agir d'affirmer le besoin commun de se libérer de la domination du capital financier pour donner une priorité à la réponse aux besoins sociaux humains.

Nous pourrions aussi alerter en commun sur les risques croissants d'une nouvelle crise financière et les risques que le capital financier fait courir à l'écologie. Il s'agit à gauche d'unifier et de dépasser, d'une part, les visions social-démocrates de conciliation avec le capital et de pure redistribution, au moment même où celles-ci tentent un renouvellement de façade, de droite avec la RSE sans autre obligation que volontaire, une écologie moralisatrice du consommateur et l'opération mondiale sur « la raison d'être de l'entreprise », ou de gauche en utilisant le vocabulaire de dénonciation du capital (de Stiglitz à Piketty), voire en s'intéressant aux entreprises, comme, d'autre part, les approches gauchisantes et nihilistes qui nient l'importance des institutions à créer et de la recherche de compromis viables et radicaux à la fois, qui nient aussi le besoin de critères rigoureux et la possibilité de démocratie. Les uns majorant la conservation, les intérêts établis et minorent l'adversité des logiques dominantes. Les autres majorant la destruction et minorent la communauté croissante d'intérêts du monde du travail, de la création et du développement réel, coopératif.

Cela pourrait être porté par une campagne commune et convergente pour une autre mondialisation, contre le coût du capital – face à la bataille menée contre le dit « coût du travail » – et contre la domination du capital dans le monde.

Cette autre mondialisation, c'est celle du co-développement des

peuples, qui vise la sécurisation de tous les moments de la vie de chacune et chacun, avec un autre type de démocratie et une autre utilisation de l'argent, vers un monde de développement des biens communs. ■■■

“

La tâche d'unité et de clarté n'est pas facile, mais c'est la seule voie, à condition de l'identifier et d'aider à en prendre conscience. « L'union est un combat » disait le dirigeant communiste français Étienne Fajon. Encore nous appartient-il, comme partis communistes, d'en clarifier le sens et les enjeux.

”

Pour une mondialisation renouvelée

* Conseillère à l'ambassade de Chine en France.

Yang Yan*

Pour nous Chinois, la globalisation économique est la conséquence inéluctable de l'industrialisation et du progrès scientifique et technologique. Les pays qui se sont engagés parmi les premiers dans la mondialisation sont ceux qui disposent aujourd'hui des économies les plus développées. Les pays qui, plus tard, ont réussi à se positionner dans la division internationale du travail, ont également réalisé leur développement, comme en témoignent les quatre dragons et les quatre tigres asiatiques, et aussi, bien évidemment, la Chine. On voit ainsi que l'intégration économique de tous les pays du monde est un courant historique que personne ne peut arrêter.

Dans la mondialisation il y a des gagnants, il y a des perdants. Tout en stimulant l'économie internationale, la mondialisation a également conduit à des écarts de richesses croissants au sein des pays et entre les différents pays.

Et aujourd'hui, de plus en plus de voix s'élèvent pour la critiquer. On assiste partout dans le monde à une montée des sentiments anti-mondialisation.

Cependant, nous estimons que ces problèmes ne sont pas inhérents à la mondialisation en soi, mais proviennent plutôt du fait que certains pays développés n'ont pas su distribuer équitablement les dividendes de la mondialisation pour d'un côté améliorer leur compétitivité, et de l'autre rémunérer les travailleurs de façon juste. Mais l'anti-mondialisme ne résoudra rien.

La médecine chinoise nous l'enseigne : « Là où l'énergie circule, il n'y a pas de douleur. Là où il y a douleur, il y a blocage de l'énergie. » Pour relever les défis de l'ère de la mondialisation, on ne peut compter que sur une coopération et une intégration plus profondes à l'échelle mondiale pour faciliter la « circulation » et calmer la douleur. Nous restons attachés aux valeurs et principes fondamentaux du

système commercial multilatéral, promouvoir la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement et faire évoluer la mondialisation économique dans un sens plus ouvert, plus inclusif, plus équilibré et bénéfique à tous.

L'initiative des « Nouvelles routes de la soie » défend les principes de concertation, de co-construction et de partage. Elle favorise une meilleure affectation des capitaux, des personnels, des technologies, des informations et d'autres facteurs clés de production. Elle vise à renforcer le dialogue entre les différentes politiques, à interconnecter les installations, à fluidifier la circulation des marchandises, des capitaux, et à rapprocher les peuples, pour créer une prospérité commune et une osmose entre les civilisations.

Voici la vision chinoise que la Chine propose pour l'avènement d'une mondialisation renouvelée. Parallèlement, nous sommes persuadés que le protectionnisme et l'unilatéralisme sont une



impasse avec, de plus, un fort effet *boomerang* puisqu'en fin de compte, plus personne ne peut exporter et tout le monde se retrouve coincé. Comme l'a dit le Président Xi Jinping, vouloir répartir l'océan de l'économie mondiale en une série de petits lacs ou de petits fleuves bien séparés les uns des autres est non seulement impossible mais de plus, totalement à contre-courant de l'histoire.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots sur les impacts de l'épidémie sur l'économie chinoise.

Nous comptons en Chine 31 252 cas confirmés de pneumonie causée par le nouveau coronavirus, 26 359 cas suspects, 1 654 guérisons et 637 décès; et il y a 272 cas confirmés et 1 décès en dehors de la Chine. Bien que l'épidémie continue de se propager et que la situation soit toujours complexe et grave, il est pourtant encourageant de constater que le nombre accumulé de guérisons et sa vitesse d'augmentation ont

dépassé ceux des décès. Les mesures de prévention et de contrôle prises par le gouvernement chinois ont donné des résultats positifs. Concernant la situation dans la partie continentale de la Chine, le nombre de nouveaux cas diagnostiqués chaque jour en dehors du Hubei continue de diminuer. Sur le plan international, on compte seulement environ 180 cas d'infection à l'extérieur de la Chine, un chiffre qui reste stable, soit moins de 1 % du nombre total de cas dans le monde, et il n'y a eu qu'un seul décès. Tout cela montre pleinement que, bien que l'épidémie soit virulente, elle peut être contrôlée.

Inutile de nier qu'à court terme elle aura des impacts sur le tourisme, la restauration, le divertissement et d'autres secteurs de services en Chine, qu'elle affectera également les activités de certaines petites et moyennes entreprises, et aura aussi des répercussions sur l'économie mondiale. Mais ces impacts sont passagers. Si nous contrôlons rapidement l'épidé-

mie, nous pouvons minimiser les pertes économiques. En plus, la reconstruction post-épidémie et le rebond de la consommation des ménages pourraient stimuler la croissance économique. En 2003, bien que frappée par le SRAS, la Chine a toujours réalisé un taux de croissance de 10 %. Le PIB chinois est aujourd'hui sept fois supérieur à celui d'il y a 17 ans. L'économie chinoise est devenue un océan, capable de résister à l'épreuve des tempêtes. Les impacts de l'épidémie sont de courte durée et ne changeront pas les fondamentaux positifs de l'économie chinoise. Le gouvernement chinois prendra de multiples mesures pour favoriser la reprise dans les meilleurs délais des activités de production dans les secteurs de l'approvisionnement énergétique, des transports et de la logistique, des équipements médicaux et des produits de première nécessité. Nous allons également mettre en application des politiques de soutien aux entreprises et aux secteurs touchés par l'épidémie. ■■■

Pour un nouvel ordre international participatif, démocratique, multilatéral, équitable et inclusif

Yurielkis Sarduy Martinez*

Nous nous trouvons dans une conjoncture internationale dans laquelle les principes du droit international et de la Charte des Nations unies sont transgressés; les guerres de rapine et les courses aux armements se multiplient, les guerres non classiques, les actes d'agression, les sanctions unilatérales, la manipulation et la politisation des droits de l'homme, ainsi que le non-respect du droit à l'autodétermination des peuples se sont intensifiés.

Les dangers les plus graves et immédiats qui menacent l'humanité sont ceux liés à la politique unilatérale dont fait preuve le gouvernement des États-Unis, son ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, son détachement des principes de la Charte de Nations unies et du droit international, son protectionnisme, ses guerres commerciales et ses mesures coercitives unilatérales, aussi bien contre des pays en développement que contre des pays développés.

Le président Donald Trump entend ignorer ou chercher à masquer que le capitalisme néolibéral est à l'origine des inégalités économiques et sociales dont souffrent aujourd'hui toutes les sociétés, même les plus développées et qui, de par leur nature, encouragent la corruption, la marginalisation sociale, l'augmentation de la criminalité, l'intolérance raciale et la xénophobie; il oublie ou méconnaît que le fascisme, l'apartheid et l'impérialisme tirent leurs origines du capitalisme.

* Première secrétaire, responsable des affaires politiques, ambassade de Cuba en France.

1. Suède, Luxembourg, Norvège, Danemark, Pays-Bas.
 2. The World's Billionaires, <www.forbes.com/billionaires/list/>; selon rapport d'Oxfam 2019 « Services publics ou fortunes privées », 21 janvier 2019.
 3. Rapport d'Oxfam 2019 « Services publics ou fortunes privées », 21 janvier 2019.

La concentration de la richesse dans les pays les plus industrialisés contraste avec la pauvreté extrême à laquelle sont confrontés plus de 780 millions de personnes dans le monde. Les modèles de consommation irrationnels du capitalisme mettent en danger l'équilibre écologique de la planète. L'ordre international est de plus en plus injuste et non durable.

Depuis plus de 40 ans, les engagements en matière d'aide publique au développement n'ont pas été respectés, alors que les grandes entreprises et les gens les plus riches bénéficient de plus d'avantages fiscaux dans les pays développés.

En 2018, l'aide publique au développement a baissé de 2,7 % en valeur réelle, soit 0,31 % du revenu national brut. Cinq pays donateurs seulement ont atteint

ou dépassé l'engagement pris de consacrer 0,7 % de leur PIB à cette fin¹.

Nous ne saurions aborder la question du financement du développement sans évoquer le gaspillage des ressources en matière de dépenses militaires mondiales, celles qui en 2018, pour la cinquième fois d'affilée, ont augmenté pour atteindre le chiffre de 1 780 milliards de dollars, dépassant ainsi de loin le record enregistré en 2010. Il est simplement choquant que des montants exorbitants soient investis chaque année dans l'industrie militaire, que les arsenaux nucléaires soient modernisés et des nouveaux systèmes d'armes nucléaires développés, plutôt que d'utiliser ces ressources pour promouvoir la paix, dans la lutte contre la faim et la pauvreté et pour la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'écart entre les riches et les pauvres, et la concentration de la richesse à l'intérieur des pays et entre les pays du Nord et ceux du Sud, loin de se réduire, est en augmentation.

La fortune des riches a augmenté de 900 milliards de dollars, soit au rythme de 2,5 milliards de dollars par jour. 26 personnes possèdent autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population mondiale, soit 3,8 milliards. En 2017, ils étaient au nombre de 43².

Une augmentation de 0,5 % de l'impôt sur la fortune des 1 % les plus riches permettrait de collecter plus que ce que coûteraient sur un an l'éducation des 262 millions d'enfants non scolarisés et les soins de santé susceptibles d'éviter le décès de 3,3 millions de personnes³.

Aux défis actuels liés au protectionnisme et aux guerres commerciales, s'ajoute la suspension des négociations commerciales du cycle de Doha, lancé en 2001 par l'OMC, et dont les États-Unis et d'autres pays développés, principaux responsables de son impasse, ne veulent pas relancer sa continuité.

Tant que l'ordre politique et économique international actuel persistera, ainsi que son architecture financière excluante, injuste, inégale et antidémocratique, tout effort national ou international en

faveur de la paix et du développement durable restera insuffisant.

En même temps, les mesures coercitives unilatérales contre les pays en développement persistent et se multiplient, limitant leur développement durable et financier du fait d'être contraires à la Charte de Nations unies, au droit international et aux règles multilatérales du commerce.

L'injuste et illégal blocus économique, commercial et financier appliqué par le gouvernement des États-Unis contre Cuba depuis presque soixante ans, constitue le principal obstacle au développement économique et social de l'île et, par conséquent, à la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable. Pour la 28^e fois d'affilée, l'Assemblée générale des Nations unies a rejeté cette politique que l'actuel gouvernement de Washington continue de renforcer, malgré la demande de la communauté internationale qui a voté à une majorité écrasante pour sa levée.

Cela signifie que nous, en tant que gouvernements, partis et peuples, devons relever le défi de lutter avec fermeté contre le comportement unilatéral, agressif et arrogant des États-Unis à tous les niveaux. Nous savons qu'il n'y aura pas de développement sans paix, ni paix sans développement.

Pour progresser vers le développement durable, il faut un nouvel ordre international qui soit participatif, démocratique, multilatéral, équitable et inclusif, ainsi qu'une architecture financière susceptible d'assurer les droits et de répondre aux besoins et attentes des pays en développement, capable de réduire les asymétries existant dans le monde en termes de finances et de commerce grâce à des siècles d'exploitation et de pillage.

L'exercice du multilatéralisme et le plein respect des principes et règles du droit international pour avancer en direction d'un monde multipolaire, démocratique et équitable, sont deux conditions fondamentales pour assurer la coexistence pacifique, la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour trouver des solutions durables pour s'attaquer aux problèmes systémiques auxquels est confronté le monde actuel. ■■■

“
L'injuste et illégal blocus économique, commercial et financier appliqué par le gouvernement des États-Unis contre Cuba depuis presque soixante ans, constitue le principal obstacle au développement économique et social de l'île et, par conséquent, à la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable.
 ”

L'enlisement de la trajectoire de développement de la Tunisie

Hédi Sraïeb

J' ai choisi d'aborder la question complexe de la globalisation capitaliste, la multitude de ses médiations et ses conséquences diverses et désastreuses, non pas tant par l'entremise d'un propos théorique et conceptuel adossé à l'argumentation d'autorité que constitue la statistique d'État, mais plus modestement de vous relater le parcours historique de ce petit pays qui est le mien. Un récit donc, mais qui cherche à dégager des enseignements plus généraux et à mettre le doigt sur des points d'appuis qui permettraient de dessiner les contours d'une perspective d'émancipation assortie d'une coopération plus équilibrée entre les peuples. Ce que j'appelle souvent d'une formule : une alternative économiquement viable, socialement juste, et écologiquement soutenable !

Mais je voudrais au préalable remercier le Parti et ses organisateurs de cette invitation. Une invitation qui témoigne à sa manière de la longue fraternité de lutte entre des camarades des deux rives. Des remerciements qui vont aussi et plus directement à la réflexion théorique comme à la pratique politique qui ont inspiré (et continue encore) des générations de militants et ce depuis de longue date.

À titre d'illustration, je voudrais rappeler que le journal *L'Humanité* comme les publications du Parti continuent à être lus bien avant tout autre support d'information européen et international. Je voudrais pour finir ajouter une touche plus personnelle par un hommage admiratif à l'infatigable et si prolifique Paul Boccara (Tunisien s'il

en est) dont je veux ici saluer et honorer la mémoire.

La Tunisie est ce petit pays au cœur de la méditerranée, peuplé d'un peu plus de 10 millions d'habitants.

Un pays qui, au fil de ses 3 000 ans d'histoire, régulièrement envahi, soumis et pillé, a fini par se constituer en véritable nation au tournant de son indépendance en 1956 et de l'entame du processus de décolonisation. Un processus qui a réussi à rompre le face-à-face avec l'ancienne métropole, sous l'impulsion d'une expérience socialisante. Une approche qui a permis tout à la fois de *tunisifier* toutes les structures et fonctions, et de jeter les bases d'un développement plus autonome. La toute première unité sidérurgique et métallurgique voit le jour en 1967. Ce à quoi il faudrait ajouter des avancées sociales considérables permises par la puissante centrale syndicale UGTT. De proche en proche, le pays connaît une extension rapide de l'enseignement et de la protection sociale. Des avancées qui constituent les prémisses d'un État-providence.

Mais c'est au tournant des années 1990 que les choses vont radicalement changer et prendre une toute autre tournure. Le vent néolibéral poussé par Reagan-Thatcher ayant traversé l'Europe finit par arriver sur nos côtes. Il est désormais question de se conformer à la lettre au dit Consensus de Washington, de se plier à de nouvelles règles du jeu, ou plus exactement à des non-règles, celle de la déréglementation et de la dérégulation.

Jusqu'ici et en dépit de nombreux obstacles et contraintes (comme

celle du besoin lancinant de devises étrangères), l'interventionnisme d'État (en l'absence d'une véritable bourgeoisie entreprenante) avait permis d'élargir la base infrastructurelle et productive tout en favorisant l'émergence d'un secteur privé de PME et de TPE largement protégé, à l'abri de règlements et de droits de douanes.

Au cours de ces années 1990, un basculement s'opère à tous les étages de l'édifice socio-économique. Je veux dire par là l'obligation de se soumettre aux règles de l'OMC et d'accepter la création d'une nouvelle zone de libre-échange avec le Maghreb proposée par l'Union européenne.

La Tunisie adhère et accepte le démantèlement progressif de ses droits de douanes sur les produits et services liés au secteur industriel (les droits de douanes représentent à l'époque près de 30 % du budget). Les marges de l'État s'en trouvent subitement mais aussi durablement réduites. Des marges d'autant plus réduites que l'aide publique au développement change aussi de nature. Les grandes institutions financières internationales et les fonds européens ne se calent plus sur les orientations et les priorités fixées par le plan mais sur une logique de financement liée et conditionnée à des projets sélectionnées par elles-mêmes. On ne mesure toujours pas pleinement, jusqu'à ce jour, les implications déstabilisantes et gravement préjudiciables... de quoi enrichir le concept d'hégémonie !

Outre le fait de se soumettre à un désarmement tarifaire, à l'ouverture de notre économie aux investissements étrangers, à une aide liée et conditionnée,

ledit «soutien international» exige également une «rationalisation de l'action de l'État», en réalité son désengagement de la sphère productive!

Ne voyez pas dans mon propos la tentation de célébrer l'action de l'État, il y aurait beaucoup à dire! Tout ce que je suggère c'est juste la capacité de celui-ci à amortir les chocs lors de certains épisodes difficiles, toutes choses dont ne disposent pas d'autres pays notamment du sous-continent.

Si l'offensive néolibérale est bien un processus en marche, elle subjugue et se diffuse auprès des dites élites dirigeantes et envahit la gestion publique. Le «New Public Management» s'installe aux commandes. Ce n'est plus après... qu'une succession de choix forcés! À l'appel d'air d'importations jusque-là réglementées provoqué par l'ouverture économique répond la nécessité de favoriser un secteur exportateur, sous la forme de zones franches. Un dispositif qui va bénéficier au fil du temps d'avantages et de dérogations sociales toujours plus importantes (exemptions d'impôts et taxes sur 10 ans, dérogation au droit du travail et à la présence syndicale).

Il se trouve que cette réorientation de l'appareil productif coïncide avec l'enclenchement du processus de délocalisation en Europe.

Pas moins de 4 000 entreprises de taille diverse, mais totalisant près de 15 % de la population active employée dans l'industrie et certains services vont progressivement s'installer. Tous les grands noms sont là... des FMN ou de leurs sous-traitants.

Toutes viennent chercher la variable d'ajustement, en l'occurrence le différentiel de coût de la force de travail par rapport à celui de leur localisation précédente.

Une extraversion de plus en plus forte, non maîtrisée et déstabilisante à souhait, mais qui rejoint nonobstant la préoccupation centrale d'un régime politique acquis à cette modernité libérale, au demeurant de plus en plus autoritaire et répressif: celle d'assurer la paix sociale par la multiplication des emplois, fussent-ils peu qualifiés, précaires et sous protégés... on est loin des décennies 1960 et 70!

Une extraversion qui plus est... qui coûtera fort cher annuellement, de l'ordre de 3 % du PIB, selon les propres estimations de la Banque Mondiale à coups de subventions directes et de manque-à-gagner budgétaire.

Je ne peux m'étendre ici sur les effets pervers qu'a eus cette extraversion poussée sur les relations inter-industrielles et l'appareil économique dans son ensemble et sur les droits sociaux.

Les grandes institutions dites partenaires vont aggraver en accélérant cette dérive. Les soutiens internationaux vont canaliser leur aide (plus en prêts qu'en accompagnement budgétaire) vers «la promotion de l'initiative privée», doux euphémisme pour désigner un ensemble de dispositifs financiers de soutien à un entrepreneuriat capitaliste décomplexé mais toujours aussi fragile!

C'est la grande affaire de la «Mise à niveau». Les Européens mais aussi l'ensemble des bailleurs de fonds conviennent que cette libéralisation à marche forcée risque de provoquer des chocs qu'il convient d'atténuer! Tous vont mettre à disposition des lignes de crédit qui devraient permettre de moderniser et d'élargir les capacités de production des entreprises nationales et d'accélérer la montée en qualification de la force de travail. Une démarche hautement équivoque qui ne profitera au final qu'à la minorité la plus active et la plus proche du régime. Ce qui fera dire par certains qu'il s'agit d'un capitalisme de copinage, mais qui s'apparente plus sérieusement à l'émergence d'un proto-capitalisme familial et rentier.

De facto, la tentative de développement autonome, aut centrée et planifiée, soutenue par une large majorité de la population est



désormais reléguée aux oubliettes de l'histoire.

Il n'est donc plus question désormais que de la compétitivité du site Tunisie, d'avantages concurrentiels à valoriser, de rationalisation de la dépense publique, de la flexibilité de la force de travail, de modération salariale et de gel des droits sociaux... en somme comme partout ailleurs!

Pour dire les choses un peu autrement, la volonté de développement et d'élargissement des droits sociaux s'efface et se délite au profit d'une vision mercantile et vénale du devenir du pays. Vous n'avez pas idée des ravages que ce retournement a occasionnés dans le corps social.

La trajectoire suivie finit par s'essouffler. L'ascenseur social, véritable *leitmotiv* de la cohésion nationale, tombe en panne, j'y reviendrai! Mais il n'est pas trop fort d'affirmer que s'esquisse déjà une économie à deux vitesses avec son cortège de conséquences: une santé et une éducation à deux vitesses... toutes choses qui finiront par éclater au grand jour, lors de la révolution de 2011!

Pour revenir au plan économique et par là dégager un premier enseignement, l'accord de libre-échange apparaît bien comme un marché de dupes. La proposition initiative de réciprocité s'est révélée pour ce qu'elle est réellement: un échange inégal compte tenu des asymétries de forces productives (ce que nos économistes classiques appellent le pouvoir de marché). Les exportations ne vont cesser dès lors de courir derrière des importations. Un processus circonvolutif qui conduit à une aggravation constante du déficit extérieur que ne peut combler qu'un accroissement continu de l'endettement!

L'ensemble des entreprises publiques de production comme de services publics qui ont maintenu tout ce temps un semblant d'équilibre et amorti bien des chocs (je rappelle à toutes fins utiles que la seule entreprise publique de phosphates couvre par ses seuls excédents tous les déficits de la couverture sociale ainsi que ceux des services de l'eau et de l'électricité), des entreprises souvent *leaders* dans leur branches qui finissent à leur tour par connaître des difficultés quand elles ne sont pas privatisées!

Au cours de la décennie 2000 ce ne sont pas moins de 210 entreprises qui seront privatisées pour une valeur de près de 6 milliards d'euros, soit près de 15 % du PIB. Une privatisation qui certes renflouera pour un temps les caisses de l'État, mais qui aura pour effet majeur de désarticuler un peu plus un appareil productif déjà malmené par son insertion rapide dans la globalisation régionale. Le processus de diversification-densification du tissu industriel est pour ainsi dire étouffé et paralysé au profit d'une multiplication d'entreprises franchisées, et de l'arrivée en force des grandes enseignes de la distribution. En se recroquevillant sur lui-même le tissu économique fait la part belle à l'économie de la débrouille. L'économie informelle alimentée par la contrebande frontalière s'installe durablement!

Mais voilà que le sud du pays s'embrase! Une insurrection de tout le pays minier éclate en 2008. Elle sera réprimée dans le sang... Mais aussi et pour ainsi dire une sorte de répétition avant l'heure.

Autre enseignement de cette période: la fameuse aide liée et conditionnée. Une pratique dévastatrice dont on n'évoque le plus souvent que les effets les plus visibles comme d'indiquer que les lignes de prêts se font sous la forme de crédit acheteur ou de crédit fournisseur, autrement dit une sorte de retour à l'envoyeur. En effet, les prêts offerts par le tandem AFD-COFACE reviennent le plus souvent en France et bénéficient aux groupes industriels les plus organisés. Mais il y a bien plus grave, les bailleurs de fonds exigent que les études de faisabilité et d'impact soient réalisées par de grands consultants internationaux. Les cabinets locaux d'ingénierie et d'études s'en trouvent exclus par le jeu des critères de sélection quand ce n'est pas le contournement des services d'études, de conception et de planification des ministères. Conséquence inévitable, les cabinets locaux voient leur source de revenus se réduire, mais aussi les ministères se vider de leur expertise et de leur savoir-faire!

Les bailleurs de fonds feront mine de constater, après la révolution, que les structures publiques et parapubliques ne sont plus capables de fournir le flux de projets à

financer préalablement identifiés et étudiés par leurs soins.

L'effondrement du régime va ouvrir sans conteste de nouveaux horizons en termes de libertés démocratiques et d'avancées sur les questions sociétales, sans pour autant se traduire par une remise en cause du système économique et social désormais agonisant. Ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Les forces de gauche et progressistes ont bien alerté sans pouvoir trouver leur traduction électorale et politique. Le projet reste donc en suspens... je ne peux m'empêcher de repenser à ce raccourci célèbre de Gramsci qui nous dit: «Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres.» Et c'est peu dire qu'ont surgit toutes sortes d'afflictions:

- Un effondrement du pouvoir d'achat assorti d'une dépréciation de la monnaie nationale abyssale. Sa valeur a perdu près de 60 % comparativement à l'euro ou au dollar.

- Une pauvreté et l'extrême précarité double en moins de 10 ans: 25 % de la population.

- Une fuite des cerveaux comme le pays n'en a jamais connue: 4 000 médecins, 10 000 ingénieurs informaticiens, architectes venant gonfler le flux traditionnel d'émigration.

J'arrête là la liste de ce qui s'apparente à une crise sociale sans précédent et très similaire et très voisine de celle que connaît la Grèce. Mais devinez quoi? L'Union européenne nous propose un nouvel accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) qui inclurait désormais les secteurs agricoles et la totalité des services... Une offre qui a le plus grand mal à être acceptée, y compris auprès des laudateurs et partisans de la libre circulation des marchandises et des capitaux.

À titre de conclusion provisoire et bien conscient de n'avoir pu développer la dimension proprement politique du bouleversement que connaît le pays, je voudrais dire quelques mots de ce qui pourrait ressembler et se rapprocher d'un véritable accord de coopération.

Cet accord devrait être bâti sur deux piliers. Celui d'un accès à des financements de type fond structurels européens en accom-

pagnement d'un nouveau plan de développement axé sur les tendances lourdes qui se dessinent à l'horizon : les besoins sociaux vitaux comme l'eau et l'énergie, d'une part, et l'économie du savoir et informationnelle pour laquelle le pays a encore des atouts, d'autre part.

J'observe que 80 % de nos informaticiens qui quittent le pays trouvent rapidement un poste dans les grandes banques françaises ou les sociétés de services aux entreprises... quand ce ne sont pas elles qui vont directement les débaucher et les chercher sur place !

À court terme, la France serait bien inspirée de proposer sous une forme ou sous une autre un allègement de la dette tel que cela s'est fait au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Le second pilier a trait à ce que l'on pourrait appeler un accompagnement du renouvellement et de la montée en puissance de la force de travail. Le système de formation professionnelle et continue est pour ainsi dire inexistant. Il conviendrait de favoriser l'accès aux écoles professionnelles spécialisées.

L'école du Bois de Nantes n'accueille que trop peu d'ouvriers faiblement qualifiés et de jeunes Tunisiens qui s'engagent dans ce métier. Probablement aussi un élargissement du dispositif Erasmus à nos jeunes étudiants serait également une bonne nouvelle.

Je ne sais qu'égrener quelques mesure immédiates et concrètes qui mériteraient d'être systématisées et généralisées à d'autres branches et nouveaux métiers dans le cadre d'un accord véritablement équilibré, et où la réciprocité ne se dissimule plus derrière une asymétrie. ■■■

Multinationales : enjeux et défis. Quelles institutions, quelle intervention ?

Muriel Ternant

Les multinationales structurent la production, les échanges, les flux financiers de la mondialisation contemporaine. Elles sont aussi les lieux et les enjeux de luttes sociales et politiques. Lors des rencontres organisées par le PCF et par notre revue, la matinée du 8 février a été consacrée à une table ronde sur ce sujet, avec des syndicalistes, responsables politiques, économistes et juristes. Elle a été suivie d'une table ronde sur les services publics.

Les multinationales, un enjeu majeur de la réflexion politique

Tibor Sarcey, économiste, a rappelé le poids des multinationales en France et dans le monde. Cœur économique du capitalisme, il en existe 80 000 qui emploient 100 millions de salariés. 60 % des entreprises en dépendent. En France, elles détiennent la moitié des emplois et de la valeur ajoutée du secteur privé.

Elles influencent tout le réseau de sous-traitance comme la Fonction publique qui est asséchée par le jeu des réductions d'impôts.

Défis posés par l'organisation des multinationales

Une organisation qui éloigne les lieux d'information et de décision des salariés

Baptiste Delmas, doctorant en droit à l'université de Bordeaux, spécialiste du droit international, a dressé un tableau juridique de l'organisation des multinationales, qui donne la mesure des difficultés auxquelles sont confrontés les salariés et leurs représentants syndicaux.

Une entreprise multinationale n'a pas d'existence juridique. C'est un groupe qui a des filiales implantées dans différents pays, qui ont-elles-mêmes des sous-filiales et des sous-traitants, ce qui pose deux problèmes juridiques :

– Un premier relatif au droit des affaires : on ne peut pas remonter d'une filiale à une autre ou à la société mère car chaque filiale n'est responsable que de ses propres actes.

– Un deuxième relatif à la souveraineté des États dans lesquels sont implantées les filiales.

Il en résulte une difficulté pour les travailleurs à se retrouver autour de la table avec les véritables décideurs économiques.

Tibor Sarcey a montré comment les multinationales prennent appui sur leur organisation spécifique pour faire remonter le profit vers la *holding*. Outre le versement des dividendes aux actionnaires, elles recourent à des prix de transfert liés aux échanges de services et de marchandises entre les différentes filiales. En fixant les prix de vente, les groupes pilotent le niveau de marge laissé dans les pays, en augmentant ceux des pays à faible fiscalité. Une partie du profit échappe ainsi à l'administration fiscale et aux services publics, ce

qui conduit à la fragilisation des piliers de la démocratie sociale. Les décisions dans les multinationales sont prises à des niveaux très élevés, et les organisations syndicales dans les filiales se heurtent à des données tronquées et à des directions locales qui n'ont pas d'autonomie sur l'affectation des ressources financières.

Des responsabilités politiques

Stéphanie Gwizdak, ingénieure et déléguée syndicale à Thalès, et Évelyne Ternant, membre du comité exécutif national du PCF, ont pointé les responsabilités de l'État Français qui agit comme le bras armé du capital, à travers les exemples de Thalès et de General Electric.

L'État est actionnaire de Thalès, et pourtant l'entreprise pratique des fermetures de sites où des investissements importants ont été réalisés, des externalisations, des décisions contre-productives qui impliquent la perte de compétences de pointe. Chaque année, ce sont 380 millions d'euros générés par la filiale Gemalto rachetée par Thalès qui partent de la France vers Amsterdam.

Quant à General Electric, la responsabilité de l'État est totale dans le passage d'un contrôle public de l'entreprise Alstom à une domination par des capitaux privés dont le dernier épisode est la vente de la branche énergie à GE. Le plan de liquidation de l'entité des turbines à gaz s'applique malgré un contexte judiciaire très chargé, où pas moins de quatre instructions pointant différentes responsabilités

dont l'entourage d'E. Macron, sont en cours.

À cela il faut ajouter l'indifférence d'une partie de la gauche à l'égard de la désindustrialisation. Les thèses sur la post-industrialisation, selon lesquelles industrie et écologie seraient contradictoires, ont pénétré au sein des forces progressistes.

Un salariat en perte de confiance

Les délocalisations n'épargnent pas les secteurs de recherche et développement, ainsi que l'a montré Claude Josserand, ingénieur et délégué syndical Alcatel, où la Chine et l'Inde sont devenus les premiers centres de R & D mondiaux. Alcatel organise le pillage des compétences des 3 000 ingénieurs français, maintenus par les 70 millions d'euros reçus chaque année de l'État en crédit impôt recherche, en plaçant artificiellement par le jeu des prix de transfert la filiale française à une marge nulle.

Stéphanie Gwizdak a alerté sur les grandes vagues de démissions qui suivent la perte de sens du travail et de confiance dans l'entreprise dans ces catégories de salariés.

Les leviers institutionnels : des perspectives d'action et des limites

La table ronde a fait le tour des différents leviers institutionnels à la disposition des salariés, en pointant leurs limites.

Le Parlement européen

Marc Botenga, député européen du PTB, a montré les difficultés à agir avec le Parlement européen, dont les décisions peuvent être contredites par la Commission européenne ou le Conseil européen. Par exemple le taux minimum d'imposition pour les multinationales a toujours été refusé car il serait contraire au principe de libre concurrence. Pour créer les rapports de force nécessaires, il faut donc articuler la lutte dans les institutions européennes à celle dans les multinationales.

Frédéric Boccara, économiste, membre du comité exécutif national du PCF, a rappelé le rôle majeur joué par la BCE, qui met des milliards d'euros sans conditions dans les entreprises, les services publics et les banques, et qui constitue à ce titre un levier important.

Les comités mondiaux de groupe

Pour Kevin Guillas-Cavan, chercheur à l'IRES, un des enjeux des batailles dans les multinationales est de pouvoir accéder à l'information sur la valeur produite par le groupe, afin de faire valoir de nouveaux critères de gestion et une nouvelle utilisation du surplus de valeur au service du développement des forces productives, à l'intérieur de l'entreprise mais aussi à l'extérieur avec le financement des services publics. Cette information est disponible dans les comités mondiaux de groupe, qui existent parfois au centre des



multinationales, et dans les comités européens.

Grégory Pastor, secrétaire du comité européen de GE, a mis en avant une limite de ces comités européens, auxquels il manque aujourd'hui un droit à la consultation, qui inclurait un droit à l'expertise indépendant de l'institution.

L'Organisation internationale du travail

Baptiste Delmas, doctorant en droit international à l'université de Bordeaux, a présenté les institutions internationales liées au droit du travail.

Il y a d'abord l'Organisation internationale du travail (OIT), qui a une portée mondiale et une organisation tripartite (gouvernements, travailleurs, et entreprises). Cette institution ne s'adresse aujourd'hui qu'aux États et pas aux entreprises, dans un contexte où le rapport de forces est défavorable aux travailleurs. Il s'agirait de porter, comme nouvelle revendication, celle de la faire arbitrer le respect par les entreprises des normes sociales et environnementales prévues par les traités de commerce international.

Les points de contacts nationaux de l'OCDE

Toujours d'après Baptiste Delmas, les points de contacts nationaux de l'OCDE peuvent constituer des leviers si on fait évoluer leur fonctionnement, car ils constituent un lieu où les organisations syndicales peuvent interpellier les directions des multinationales. Saisis si les normes sociales et environnementales n'ont pas été respectées par les multinationales, il s'agirait d'en faire des organes indépendants des gouvernements, de leur attribuer davantage de moyens, et de donner à leurs recommandations un caractère contraignant.

De façon plus générale, les tribunaux nationaux s'estiment de plus en plus compétents pour condamner les multinationales pour des faits qui se sont produits dans leurs filiales, y compris lorsqu'elles se situent à l'autre bout du monde. Mais les outils dont ils disposent sont encore insuffisants. La loi française sur le devoir de vigilance sur les multinationales, qui impose de prévenir la violation des droits

fondamentaux dans l'ensemble de la chaîne de valeur jusqu'à la chaîne de sous-traitance, ne dispose pas de bras armé pour prouver le lien de responsabilité entre le donneur d'ordre et la violation constatée.

Ces différents éléments justifient d'associer les juristes aux réflexions et aux batailles sur les multinationales, car leurs débouchés nécessitent des socles juridiques.

Batailles contre les multinationales : quelques réussites

La table ronde a permis de faire le tour des batailles réussies contre les multinationales et de pointer des butoirs auxquels elles font face.

Marc Botenga a évoqué l'exemple de l'usine Volkswagen de Forest, à Bruxelles en Belgique, devenue Audi, menacée de fermeture et conservée grâce à la solidarité avec les salariés allemands du groupe, construite autour de la revendication commune d'un partage de la production. Il est également revenu sur la grève européenne historique que les salariés de tous statuts de Ryanair ont réussi à organiser, alors même que les droits sociaux les plus élémentaires étaient inexistantes.

Laurent Santoire, délégué syndical à GE, a quant à lui détaillé les ressorts de la réussite de bataille contre la vente d'Alstom à Siemens, reposant sur l'élaboration d'un projet politique alternatif partant des réalités du terrain et associant tous les acteurs, porté par une coordination CGT forte dans l'entreprise.

Parmi les obstacles sur lesquels butent les luttes dans les multinationales, Stéphanie Gwizdak et Évelyne Ternant ont pointé la difficulté à faire entrer en résistance et en grève les ingénieurs et les cadres, soucieux d'accomplir leur travail quoi qu'il leur en coûte.

Pistes pour de nouvelles victoires

Construire l'unité du salariat

C'est l'enjeu aujourd'hui : construire les coopérations et les solidarités entre les salariés, au sein des entités nationales comme en Europe, pour parvenir à installer des rapports de force reposant sur des grèves européennes (Marc

Botenga). Il faut mesurer dans cette optique la responsabilité des salariés des pays les plus avancés socialement, dont les droits acquis et les luttes de progrès constituent des points d'appuis pour ceux des pays émergents (Grégory Pastor).

Parmi les brèches à travailler, il y a une aspiration nouvelle des salariés à des activités industrielles respectueuses de l'environnement et à l'introduction de la démocratie dans l'entreprise (Stéphanie Gwizdak), consécutive à la crise du consensus de gestion (Yves Dimicoli). Le besoin de plus en plus fort de formation tout au long de la vie et de sécurisation des parcours professionnels est également un facteur de rapprochement des différentes catégories de salariés (Yves Dimicoli).

Brancher les batailles sur les grands enjeux

L'ensemble des intervenants en appelle à une grande contre-offensive politique, construisant, dans le dialogue entre syndicats et partis de gauche européens, des projets industriels alternatifs à partir de la satisfaction des besoins (Laurent Santoire et Grégory Pastor) et portant les exigences fortes de nouveaux droits des salariés pour l'information sur les mécanismes financiers à l'œuvre au sein des groupes (Frédéric Boccara) et de pouvoirs pour introduire de nouveaux critères d'efficacité sociale et une nouvelle cohérence des chaînes d'activité et de valeur des multinationales (Yves Dimicoli et Évelyne Ternant) pour une autre utilisation de l'argent.

Les batailles dans les multinationales pourraient prendre appui sur des campagnes dénonçant le coût du capital et mettant en avant la richesse produite par le travail (Frédéric Boccara), en cohérence avec un syndicalisme qui s'attacherait alors à une bonne connaissance des métiers et la maîtrise de leur évolution, de leur qualification, et de leur sécurité, au plus près des salariés (Françoise Baran, déléguée CGT Chevron). ■■■

La « Commission européenne géopolitique » : ni verte, ni sociale

Marc Botenga

Ni Commission écolo, ni Commission verte, la nouvelle Commission européenne a choisi le titre de « Commission géopolitique. » L'information aura été habilement noyée dans un tsunami de communiqués de presse sur le Green Deal et l'urgence climatique. Elle n'en reste pas moins fondamentale si l'on veut comprendre quel rôle l'Union européenne compte jouer dans un monde dans lequel les rapports de force changent à grande vitesse.



e contexte mondial

Au niveau de l'économie mondiale, les indicateurs économiques inquiètent. Il y a particulièrement le ralentissement généralisé de la croissance dans les économies les plus importantes. En octobre 2019, le Fonds monétaire international relevait que la croissance pour 2019 au niveau mondial était la plus basse depuis 2008-2009, les années de la crise financière. Une situation qui inquiète davantage encore vu qu'en 2008 les pays des BRICS semblaient incarner un moteur de croissance alternatif. Les variations de l'indice mondial du secteur manufacturier PMI, publié par le *holding* financier J.P. Morgan et l'entreprise d'information économique IHS offrent un panorama guère plus enthousiasmant. L'indice qui mesure entre autres l'évolution de la production industrielle est à son niveau le plus faible depuis 2012. Au-delà des impacts économiques réels et potentiels du « virus Corona », cette situation vient en plus sur fond de guerres commerciales et de résurgences protectionnistes.

Considérons deux signes généralement annonciateurs de crise que sont les taux d'intérêts négatifs ou encore l'inversion de la courbe des taux d'intérêt. L'inversion de la courbe des taux d'intérêt est un phénomène qui tend à préfigurer une récession. Elle renverse une

logique de base selon laquelle plus l'échéance d'une obligation est longue, plus elle rapporte. Face à ce qu'on pourrait décrire comme la chronique d'une crise annoncée, les investisseurs se jettent aujourd'hui en masse sur les obligations à long terme, dans l'espoir de braver la tempête qui viendra à court terme. La



L'Europe n'est pas en reste. L'indice PMI de janvier 2020 est sans appel pour la zone euro qu'il décrit comme « le principal frein » au niveau de l'indice de la production industrielle mondiale.



demande en hausse provoque une augmentation des prix et une baisse de leur rendement. Les taux d'intérêt négatifs, qui signifient qu'il faut désormais payer si l'on veut prêter de l'argent à l'État, y sont liés et illustrent la préférence

des investisseurs pour une sécurité de rendement en temps de crise pressentie et de résultats boursiers décevants. Les obligations d'État allemandes à vingt et à trente ans en fournissent une éloquente illustration.

L'Union européenne affaiblie

L'Europe n'est pas en reste. L'indice PMI de janvier 2020 est sans appel pour la zone euro qu'il décrit comme « le principal frein » au niveau de l'indice de la production industrielle mondiale. La cause principale s'en trouve dans une contraction sévère en Allemagne entraînant avec elle les économies tchèque et autrichienne. L'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne ni même la Pologne ne font beaucoup mieux. D'ailleurs, la zone euro a mis plus longtemps que les États-Unis à se ressaisir après la crise financière et l'euphorie d'une croissance retrouvée, claironnée par la Commission européenne, n'a pas duré très longtemps. En 2019 déjà, la Banque centrale européenne a dû rapidement reprendre son programme d'assouplissement quantitatif arrêté en 2018.

Le cadre étant ainsi posé, quelles sont alors les pistes de solution proposées par la nouvelle Commission européenne présidée par Ursula von der Leyen ? Si elle n'ose l'affirmer haut et fort, la nouvelle



Une monnaie unique ne suffirait guère. Les tentatives avortées de construction d'une Communauté européenne de la défense et Communauté politique européenne, montrent que les bourgeoisies européennes avaient depuis longtemps conscience qu'il leur faudrait, à terme, aussi un appareil d'État européen.



Commission européenne part d'abord d'un constat d'échec. L'agenda de Lisbonne, présenté en mars 2000, devait permettre en dix ans de faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde. C'est peu dire que le pari a été perdu. Si besoin en était, l'Allemagne en a fourni une illustration particulièrement révélatrice en 2016, quand l'entreprise chinoise Midea reprend Kuka, constructeur de robots et l'un des fleurons du programme de révolution industrielle 4.0. Dans une logique de marché capitaliste, il n'y aurait en soi pas de quoi s'étonner. Dans une logique de blocs économiques et géopolitiques, en revanche, cette reprise représente une sonnette d'alarme pour la bourgeoisie allemande et européenne. En 2017, la Commission européenne lance alors une réflexion sur un nouveau mécanisme pour le filtrage des investissements directs étrangers – lire: chinois – en Union européenne, qui sera adopté en 2019.

L'ADN de l'Union

L'Union européenne jouait ainsi pleinement le rôle géopolitique

que ses géniteurs avaient inscrit dans son ADN. Quand vers la fin des années 1970, la construction européenne semble s'être enlisée, les PDG de 17 géants européens, tels que Siemens, Thyssen, Philips, Fiat ou Volvo, se réunissent pour la relancer. Ensemble, ils créent la « Table ronde européenne des industriels » (ERT). Sa première réunion peut compter sur la présence de François-Xavier Ortoli et d'Étienne Davignon, représentants de la Commission européenne. L'impact de leur projet « Europe 1990 », daté de 1985 ne peut pas être sous-estimé. Il s'agissait en fait d'un appel à l'action qui conduira au traité fondateur de Maastricht en 1992. Pour les membres de l'ERT, un marché unique européen ne pouvait suffire. Les PDG européens voulaient un instrument puissant pour façonner le monde. « Aucun pays européen ne peut à lui seul influencer de manière décisive la forme du monde », lit-on dans son rapport « Reshaping Europe » publié en 1991. Le rôle que doit jouer la construction européenne dans la lutte pour le partage du monde n'y est aucunement édulcoré: « Le Japon a une monnaie. Les États-Unis ont une monnaie unique. Comment la Communauté peut-elle vivre avec douze ? »

Une monnaie unique ne suffirait guère. Les tentatives avortées de construction d'une Communauté européenne de la défense et Communauté politique européenne, montrent que les bourgeoisies européennes avaient depuis longtemps conscience qu'il leur faudrait, à terme, aussi un appareil d'État européen. Thomas Friedman n'apprendra donc rien aux bourgeoisies européennes quand il écrit en 1999: « La main cachée du marché ne fonctionnera jamais sans un poing caché. McDonald's ne peut prospérer sans McDonnell Douglas, le concepteur du F-15. Et le poing caché qui sécurise le monde pour les technologies de la Silicon Valley est appelé l'armée de terre, la force aérienne et les Corps des Marines américains ».

La Commission géopolitique

Que von der Leyen choisisse de définir sa Commission européenne comme la Commission géopolitique n'est ni un accident

de parcours, ni un détail. Même le projet phare de cette Commission, le fameux Green Deal, s'inscrit dans une logique de guerre entre blocs. La transition climatique y est d'abord décrite comme une opportunité de s'en sortir économiquement, afin évidemment de s'imposer face à d'autres puissances. Pour emprunter les termes de la Commission même, il s'agit de promouvoir à la fois la « durabilité compétitive » et la « compétitivité durable ». La nouvelle Commission veut soutenir en priorité les grandes multinationales, rebaptisées « champions européens ». Cela a des conséquences très pratiques sur le type de mesures proposées. Plutôt que d'imposer des normes contraignantes de réduction des émissions aux multinationales, la Commission veut élargir le mécanisme du marché de carbone, permettant aux grandes multinationales d'acheter et de vendre des permis de polluer. Plutôt que d'arrêter les subventions aux énergies fossiles, elle privilégie l'autonomie stratégique basée sur la construction de nouvelles infrastructures gazières. Plutôt que de stimuler un nouveau secteur public de l'énergie, elle laissera aux géants privés du secteur les leviers de la politique énergétique. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, une pure mesure protectionniste offerte comme cadeau aux grandes entreprises européennes, est supposé répondre à une prétendue délocalisation de gaz à effet de serre (carbon leakage) dont même la Commission européenne n'arrive pas à prouver la pertinence. Même en faisant abstraction des difficultés de mesure, le possible transfert d'une activité fortement émettrice de dioxyde de carbone vers un pays avec une législation moins contraignante en vient à servir d'excuse pour ne surtout pas imposer trop de règles contraignantes aux multinationales européennes. Toute ressemblance avec des avantages fiscaux accordés aux multinationales, ou avec des baisses de salaires imposés aux travailleurs afin d'éviter – en vain – une délocalisation, est bien sûr fortuite. Qui plus est, ce genre de mesures unilatérales compliqueraient gravement tout possibilité d'accord international négocié. Demain, d'autres pays fermeront leurs frontières aux produits européens, sans que pour autant on

émette une seule tonne de CO₂ en moins. Sans surprise, différentes associations environnementales ont déjà souligné que le Green Deal sera insuffisant du point de vue climatique et va même jusqu'à mettre en péril l'accord de Paris.

Une Commission géopolitique ciblant l'autonomie stratégique de l'Union européenne dans une guerre de blocs implique évidemment tout autant de préparer une capacité à s'imposer à l'étranger. La coopération *structurée* permanente renforcée (PESCO) et le nouveau Fonds européen pour la défense serviront de fer de lance pour créer une Union qui puisse ajouter un *hard power* militaire à son *soft power* diplomatique. Sa première cible ? L'Afrique et notamment le Sahel, indiqué déjà par le Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, Josep Borrell, comme « l'arrière-cour » de l'Union. Une référence plus claire que rassurante à la doctrine Monroe considérant comme arrière-cour des États-Unis l'Amérique centrale et du Sud. Quand les documents européens parlent à la fois de nouveau partenariat avec l'Afrique et de garantir l'accès aux matières premières, les regards se tournent naturellement vers les ressources naturelles du continent africain. Sans ingérence européenne en Afrique, il ne pourrait y avoir d'« autonomie stratégique » européenne dans le sens envisagé par la Commission, ni d'ailleurs de Green Deal misant sur l'« Alliance européenne de la Batterie ».

Une Commission a-sociale

Au vu de ces priorités, il n'est pas étonnant que les mesures sociales annoncées soient maigres. Même le décevant programme social de la Commission guidée par Jean-Claude Juncker n'est plus qu'un lointain souvenir. Le *dumping* social a carrément disparu de la carte. Ledit « Fonds pour une transition juste » représenterait à peine 6 euros par citoyen belge. Cela est clairement totalement insuffisant, d'autant plus que la moitié de ces fonds viendra d'autres fonds européens destinés à la cohésion, qui se trouveront eux vidés de moyens. La révision de la Directive sur la taxation de l'énergie pourrait imposer une « taxe carbone » partout en Europe, faisant ainsi

payer la transition aux gens. Reste alors le salaire minimum européen, dont les modalités restent actuellement tellement vagues qu'elles inquiètent autant qu'elles ne font espérer.

La Commission européenne espère qu'un discours protectionniste, ou quelques mesures phares sur le plan social, pousseront les travailleurs à soutenir cet agenda, voire à défendre « leurs » multinationales face à leurs concurrents. Pourtant, la ficelle est grosse. La promotion de multinationales plus fortes en Europe nécessiterait que les travailleurs travaillent plus durement pour moins de salaire afin de permettre à « leurs » multinationales d'engranger autant de profits que leurs concurrents américains ou autres. Dans une logique de compétitivité mondiale, les grands patrons européens seront satisfaits quand les travailleurs européens auront le même salaire que les travailleurs au Bangladesh. Au nom de cette logique seront alors à terme exigés plus de sacrifices de la part des travailleurs, voire une austerité plus sévère, afin de soutenir « nos » champions européens.

Prenons comme exemple le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Dans les secteurs concernés, comme celui de l'acier, il serait non seulement peu efficace voire contre-productif en matière climatique, il ne résoudrait en plus nullement la surproduction existante sur le continent européen même. Socialement, une politique de soutien aux « champions européens » encourage en revanche bien la concentration de la production dans certains sites et donc la fermeture d'autres sites, plutôt qu'une distribution équitable de la production sur différents sites qui prendrait en compte les besoins sociaux. Offrir des cadeaux aux grandes entreprises, leur garantir le choix final sur l'endroit et la portée de l'investissement, plutôt que d'élaborer une politique publique focalisée sur la cohésion et un développement économique plus égal, creusera l'écart existant entre régions européennes. La course à la compétitivité mondiale creuse ainsi aussi les inégalités en Europe même. Une politique industrielle dans la droite lignée du Plan Juncker, le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) ou InvestEU, mettant

des fonds publics au service de la maximisation des profits, n'y changerait rien.

Une autre voie

Si nous prenons la mesure à la fois de l'urgence climatique et de l'urgence sociale, nous savons qu'il nous faut tout autre chose. Une Europe où le climat et les besoins des travailleurs priment sur les stratagèmes impérialistes ou les besoins des actionnaires. Une politique ne peut pas à la fois servir les actionnaires et les travailleurs, ni à la fois le patronat et la planète. Le mouvement climatique, le mouvement social et les syndicats sont confrontés aux mêmes adversaires. Les défenseurs des libéralisations et des privatisations d'hier sont aujourd'hui les opposants des normes contraignantes et les prêcheurs de la confiance dans le marché pour régler la crise climatique. Le combat social et le combat écologique doivent de ce fait se rejoindre naturellement.

Sans rapport de force aucun changement fondamental ne sera possible. Le changement passe par une vague de résistance où un large éventail de mouvements en Europe convergent pour imposer leurs exigences. Les dockers ont arrêté la libéralisation de leur statut non pas en mettant leur espoir dans les institutions européennes ou en se mobilisant uniquement au niveau national. Ils ont articulé leurs actions au niveau national et européen et ainsi court-circuité le système européen : les députés européens étaient sous pression chez eux et à Bruxelles. Au Conseil, les gouvernements étaient sous pression par les grèves et les blocages dans leurs pays respectifs. La Commission, elle, ressentait la pression des manifestations devant son siège. Dans ce sens, nous devons avancer des revendications concrètes, capables de renforcer la mobilisation et la force organisationnelle des classes travailleuses partout en Europe. Des revendications qui donnent espoir et démontrent qu'une rupture est nécessaire, parce que les besoins fondamentaux des gens entrent en conflit avec la logique capitaliste. Ainsi, nous pourrions court-circuiter le système institutionnel. ■■■

Une monnaie commune mondiale pour s'émanciper du dollar

Yves Dimicoli

Le dollar est la clef de voûte du système de domination néo-impérialiste mondial des États-Unis. Monnaie nationale instituée, de fait, monnaie commune mondiale de domination, il est au cœur d'un nouveau choc systémique qui se profile, plus profond que celui de 2007-2008. D'où l'absolue nécessité de commencer à travailler en commun à une émancipation, en s'appuyant sur toutes les forces sociales de « dé-dollarisation » dans le monde pour aller, à partir de la monnaie du FMI (Droits de tirage spéciaux) transformée et une refonte démocratique des institutions monétaires et financières internationales, vers la promotion d'une véritable monnaie commune mondiale de coopération qui soit, enfin, celle de toute l'humanité.

1. Fort Knox est un camp militaire de l'armée américaine situé aux États-Unis dans lequel, depuis 1937, le gouvernement fédéral entrepose les réserves en métal précieux du pays.

Le dollar monnaie mondiale commune de domination

Actant l'hégémonie occidentale des États-Unis d'après-guerre, la conférence de Bretton Woods consacre, en 1944, leur monnaie nationale comme monnaie internationale: le dollar sert à définir les autres monnaies nationales et lui seul est convertible en or.

Dès la fin des années 1950, l'expansion impérialiste des groupes américains, en Europe et en Amérique latine notamment, fait s'enfler les déficits extérieurs des États-Unis. Cela alimente le monde en dollars replacés auprès du Trésor américain, relayant les aides Marshall pourvoyeuses jusqu'ici de cette devise aux partenaires des États-Unis.

C'est alors que prend forme le « dilemme de Triffin » du nom de celui qui, le premier, l'a décrit :

- Soit la balance globale du pays de la monnaie internationale est déficitaire, ce qui permet aux autres pays de disposer de moyens de paiements, mais cela sape à terme sa solvabilité et, donc, la confiance dans sa monnaie;

- Soit sa balance est excédentaire, mais cela provoque un manque

de liquidités internationales et une crise.

Or, en 1971, le déficit extérieur américain croissant et la flambée des dépenses pour la guerre au Vietnam font perdre confiance dans le dollar. Les détenteurs non américains demandent aux États-Unis de les convertir en or jusqu'à risquer d'épuiser les réserves de métal jaune détenues, à titre de garantie, dans les coffres de Fort Knox¹. Nixon décide alors unilatéralement l'inconvertibilité du « Billet vert » en or. C'est la fin de Bretton Woods.

Prend forme, dans la foulée, un système, ancré au dollar et à la FED, dans le quel la valeur relative des monnaies varie quotidiennement sur les marchés de change: elles décrochent de l'or et de gigantesques capitaux se mettent à flotter à travers le monde. Ce décrochage s'accroît quand, en 1981, la FED – système de banques centrales US – relève fortement les taux d'intérêt en dollar pour aspirer les capitaux flottants, tandis que les autres banques centrales occidentales vendent leur or.

La création monétaire du dollar est alors rendue très extensible. Cela favorise les importations de capitaux par les États-Unis et l'expansion dominatrice formi-

dable de leurs multinationales, jusqu'en Chine qu'elles transformeront en atelier d'assemblage à bas coût, au prix de déficits accrus par une « désindustrialisation » des États-Unis.

À l'opposé de l'impérialisme classique, le néo-impérialisme américain repose plus sur les importations de capitaux que sur leurs exportations, l'Europe, le Japon, les banques centrales asiatiques se précipitant sur les titres publics ou bons du Trésor des États-Unis.

Washington peut alors d'autant plus engager d'énormes dépenses publiques sans avoir à effectuer de prélèvements correspondant sur les profits et les capitaux intérieurs que les services publics et la protection sociale y sont faibles. D'où des taux d'accumulation, de croissance et d'emploi supérieurs à ceux de la zone euro où les modèles sociaux, avec des services publics et des systèmes de protection sociale autrement plus développés, requièrent impôts et cotisations.

Cela n'aurait jamais pu se faire sans les institutions du dollar, toutes non onusiennes, chargées aujourd'hui de veiller à la « stabilité financière » d'un système de plus en plus instable et d'imposer des cures ravageuses aux pays endettés en difficulté

au profit des grands créanciers, américains notamment : le FMI, le groupe de la Banque mondiale², les banques africaine et asiatique de développement, la banque des règlements internationaux (BRI), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Washington, secondé par les dirigeants des pays du G-7, y domine avec, par exemple, un droit de veto de fait³ sur les décisions importantes du FMI, cœur battant de ce système institutionnel néo-impérialiste.

En 1969 ont été créés les droits de tirage spéciaux du FMI, les DTS⁴,

qui donnent droit à toute banque centrale détentrice de tirer, en échange, de la monnaie des autres banques centrales, complétant ainsi les réserves officielles. Ils sont définis par un panier de monnaies où le dollar, s'il prédomine, voit sa place reculer : depuis 1999 avec l'euro, depuis 2016 avec le Yuan⁵. Washington a toujours cherché à contenir son essor, y voyant un rival pour le dollar.

Le monde drogué au dollar américain

Il libelle 87 % des quelque 6 600 milliards de dollars de transactions

quotidiennes sur les marchés de change⁶. Pour l'euro c'est 33,4 %. Il est donc la seule monnaie d'intervention hors de l'Europe et du Japon. Sa part dans les réserves de change dépasse les 60 % (61,6 %) contre 20,35 % pour l'euro⁷.

Pourquoi cette appétence ?

En fait, aujourd'hui encore, le dollar est reconnu par tous ceux qui l'utilisent et veulent s'en procurer comme le meilleur instrument pour réaliser au plan international les trois fonctions essentielles d'une monnaie : unité de compte, moyen de paiement et réserve de valeur.

Premièrement, son rôle est prédominant dans le commerce international : plus de la moitié des échanges sont facturés et réglés en dollars (50,3 %) contre 37,3 % pour l'euro. Cela tient :

1. À l'existence d'une « zone dollar » avec des économies dont les monnaies lui sont liées. Équivalente à près de la moitié du PIB mondial, l'économie US en constitue moins d'un quart.

2. Au fait que des produits essentiels sont facturés uniquement en dollars : le pétrole, l'énergie, les matières premières, l'alimentation, les matériels de transports.

3. Aux choix des firmes : le dollar prédomine dans les principales

2. La BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement), l'AID (Association internationale de développement), la SFI (Société financière internationale), l'AMGI (Agence multilatérale de garantie des investissements) et le tristement célèbre tribunal arbitraire du CIRDI (Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements).

3. Les décisions les plus importantes (prêts, budget, répartition des droits de vote, etc.) nécessitent de réunir 85 % des voix. **Les États-Unis disposant de 16,73 % des votes, ils jouissent d'un droit de veto de fait.** De plus, un vote de consensus des 10 pays les plus riches suffit à atteindre une majorité absolue (57,99 %). À l'inverse, une union de tous les pays dits « en développement » ne suffit pas. Le Groupe de la Banque mondiale est organisé exactement de la même manière et selon la même logique que le FMI avec un droit de veto de fait de Washington.

4. Les DTS sont alloués aux pays membres proportionnellement à leur quote-part au FMI. La somme des quotes-parts de tous les pays membres du FMI atteint 238 milliards de DTS, dont 42,1 milliards pour les seuls États-Unis (soit près de 17,7 % du total).

5. Les pondérations respectives du dollar, de l'euro, du renminbi (yuan), du yen et de la livre sterling sont les suivantes : 41,73 %, 30,93 %, 10,92 %, 8,33 % et 8,09 %.

6. Chiffres publiés lundi 16 septembre 2019 par la Banque des règlements internationaux.

7. La part du dollar a été en baisse constante sur les dernières décennies, puisqu'elle s'élevait encore à 70 % au début du siècle, contre plus de 80 % dans les années 1970.

Quelques indicateurs de l'utilisation internationale de monnaies clés

En % du total mondial

Tableau V.2

	Dollar	Euro	Livre sterling	Yen	Renminbi	Total (milliards de mrd\$ d'USD)
Volume journalier de transactions de change ¹ , avril 2013	87,0	33,4	11,8	23,0	2,2	5,3
Réserves de change ² , T4 2014	62,9	22,2	3,8	4,0	1 ³	11,6
Dépôts internationaux d'entités non bancaires auprès de banques ⁴ , T4 2014	57,3	22,7	5,2	2,9	1,9 ⁵	9,8
Encours de titres de dette internationaux ⁴ , T4 2014	40,4	40,9	9,6	2,0	0,6	21,9
Facturation/règlement des échanges commerciaux internationaux, 2010-2012	50,3	37,3	...	...	1,4	.

¹ Le total est égal à 200 %, car chaque transaction fait intervenir deux monnaies. ² À partir des données COFER du FMI. ³ Estimation approximative de la BRI tirée notamment du rapport sur l'internationalisation du renminbi (en chinois uniquement) de la Banque populaire de Chine (juin 2015). ⁴ Mesure large comprenant les encours intra-zone euro. ⁵ Part minimale reposant sur les dépôts bancaires internationaux libellés en renminbi, qui sont déclarés par un sous-groupe de pays déclarants BRI.

Source : 85^e Rapport annuel B.R.I., p.103.

multinationales, elles-mêmes américaines. Au-delà, les entreprises recourent plus au dollar à l'international pour éteindre leurs dettes et assurer leur liquidité.

Dans les échanges intra-européens et dans les exportations hors d'Europe l'euro prédomine, mais pas dans les importations.

La valeur du dollar impacte la demande mondiale, le coût du crédit, l'inflation. Cela concerne d'abord les pays émergents dont les banques centrales sont tenues d'avoir beaucoup de réserves en dollars.

Deuxièmement, les banques non américaines sont sans cesse en quête de liquidités en dollars : selon la BRI, un tiers du commerce mondial est supporté par au moins un financement bancaire dont, en 2014, l'équivalent de 2 800 milliards de dollars en lettres de crédit libellées à 80 % dans cette devise⁸.

Aussi, les dépôts internationaux non bancaires auprès de banques sont libellés à plus de 57 % en dollars, contre 23 % en euro.

Puisque le dollar est une monnaie nationale, les non américains commerçant en dollars doivent pouvoir accéder au système bancaire des États-Unis, seuls à disposer du refinancement en dollars de la FED. C'est une très lourde contrainte ! Une récente étude du FMI⁹ indique que les banques non américaines, européennes en particulier, sont très vulnérables à une perturbation du financement en dollars.

Les banques centrales non américaines ne peuvent pas créer de dollars. Elles disposent certes d'un accès au guichet de la FED, mais moyennant un intérêt et en assumant seules les risques des crédits ensuite octroyés.

La fragmentation des chaînes de valeur mondiale des multinationales, l'ouverture générale à la globalisation financière, sa domination sur le crédit bancaire pour des surendettements et les opérations spéculatives, sans parler de la prolifération des services bancaires parallèles (shadow banking) appuyant la fraude, la corruption et le banditisme, ont fait exploser l'usage et le besoin du dollar.

Monnaie des énergies carbonées, il est au cœur du capitalisme financier et de la civilisation du moteur thermique qui désormais

détruit la planète. Il ne peut être l'instrument d'une transition écologique réussie.

Bras de fer face aux risques d'effondrement du système

Depuis la crise financière on se retrouve avec :

– Une gigantesque trappe à liquidités.

– Un système financier en partie décroché du réel, tournant sur lui-même, avec des bouffées spéculatives faisant prospérer de grands Fonds d'investissement.

– Des banques centrales piégées par un amoncellement de dettes en dollars : toute remontée des taux d'intérêt ou tout arrêt de leurs politiques de rachats d'actifs financiers peut déclencher la panique.

Bref, drogué au dollar comme jamais, le monde devient fou à l'idée d'en manquer.

Or, on va vers un éclatement de l'excès des dettes, publiques notamment, surtout pour les États-Unis avec la chute à venir des cours affectant la masse énorme de bons du Trésor. Cela obligerait à un relèvement des taux d'intérêt à long terme américains. Les banques centrales détentrices de bons du trésor US seraient alors placées au défi de changements radicaux, surtout pour la Banque de Chine (3 800 milliards de dollars de réserves dont un tiers en ces bons du Trésor).

Une rude partie de bras de fer est engagée !

Pour le sommet du G-20 à Londres en avril 2009, la Chine, qui veut rééquilibrer sa croissance vers sa demande intérieure et cesser d'être l'atelier d'assemblage industriel des multinationales US, japonaises et européennes, proposait d'accroître le rôle d'instrument monétaire international des DTS, au détriment du dollar, en écho à une proposition faite dès 1981 par P. Boccara.

À ce même sommet du G-20, Washington, secouée par la crise financière qui venait d'avoir lieu, était obligée d'en accepter l'émission en catastrophe pour 250 milliards de dollars, mais à 44 % pour les pays riches, puisque les allocations se font en fonction des quotes-parts de chaque pays membre. Le pays pauvres ramassaient des miettes.

En 2010, actant la montée irrésistible en puissance de la Chine, les dirigeants occidentaux font entrer le yuan dans le panier des DTS à la 3^e place, derrière le dollar et l'euro, mais devant le yen et la livre britannique.

Simultanément, Pékin internationalise sa monnaie nationale pour attirer plus de capitaux, alléchés par la promesse d'un double essor de la demande intérieure et de la maîtrise technologique, de façon certes contrôlée, mais non sans flirter avec le capital financier mondialisé qui contribue à la suraccumulation.

Pékin veut faire reculer l'emprise des institutions du dollar. On lui doit la tenue annuelle d'un sommet des BRIC's, la création de la Banque asiatique d'investissements pour les infrastructures et celle de la Nouvelle banque de Développement des BRIC's, autant d'échecs pour Washington.

Des tentatives d'émancipation ont eu lieu aussi en Amérique latine avec la création de la Banque du Sud¹⁰ et celle du « Sucre »¹¹, monnaie commune des pays membres de l'a.l.b.a (Alliance bolivarienne des peuples d'Amérique). Mais elles se heurtent désormais à la contre-offensive de Trump avec la CIA et les couches des populations locales les plus fortunées.

De son côté, la Russie a réduit ses opérations internationales en dollars au profit de l'euro et du rouble. Russie et Chine ont décidé d'utiliser leurs monnaies nationales dans les échanges réciproques.

Enfin, nombre de pays producteurs les plus peuplés voudraient « dédollariser » les échanges de pétrole et de matières premières, tandis que la zone euro, elle-même, cherche à contourner les exorbitants interdits extra-territoriaux du droit américain.

Face aux risques systémiques sur le dollar et aux protestations contre l'hégémonie US, Trump mène une contre-offensive brutale. En cherchant à découpler les importations nettes de capitaux et à diminuer le déficit commercial des USA, elle peut précipiter une grave crise mondiale de liquidité, avec un rationnement de l'offre de dollars alors que sa demande s'exacerbe. L'incertitude fait que les Banques centrales achètent à nouveau de l'or. Réapparaît ainsi le « dilemme

8. BRI, 84^e Rapport annuel, 1^{er} avril 2013 – 31 mars 2014.

9. Raddatz C. et A. Barajas : « Vulnérabilité des banques non américaines à une perturbation du financement en dollar », I.F.M. Blogs, 11 octobre 2019.

10. Projet d'institution régionale latino-américaine initié par l'Argentine et le Vénézuéla en décembre 2006. Quatre autres pays ont depuis rejoint l'initiative : le Brésil, la Bolivie, l'Équateur et le Paraguay. Le 3 mai 2007 à Quito, ces pays se sont entendus pour établir les grandes lignes de la nouvelle architecture financière régionale désormais

11. SUCRE, abréviation de «Système unique de compensation régionale de paiements» est le nom donné à l'embryon de monnaie commune qui fut adoptée le 16 avril 2009 par les membres de l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA) plus l'Équateur. Elle devait circuler pour commencer de manière virtuelle en tant que monnaie scripturale de référence afin d'éviter d'utiliser le dollar US dans le commerce des sept membres fondateurs : le Vénézuéla, Cuba, la Bolivie, le Nicaragua, le Honduras, la Dominique et l'Équateur, formant ainsi l'esquisse d'une future zone monétaire.

de Triffin» qui place la FED au défi de faire marcher toujours plus la planche à billets du dollar.

Un rapprochement de combat entre les peuples de Chine, des pays émergents, d'Amérique latine notamment, et de l'Europe paraît nécessaire contre le dominateur commun.

Faire reculer l'ordre du dollar pour un nouvel ordre international

La bataille commence ici et maintenant, à l'appui des luttes pour le modèle social, la démocratie et la planète, en cherchant à changer le comportement des banques. À partir de fonds publics régionaux et de pôles financiers publics avec nationalisations bancaires, il s'agirait d'impulser un nouveau crédit sélectif d'efficacité sociale et environnementale, refinancé par la BCE.

Il s'agirait de faire reculer l'illusion mortelle d'un euro prétendant rivaliser, au sein d'une fédération, avec le dollar dans l'attraction des capitaux, *a fortiori* avec le Brexit, pour une tout autre utilisation, confédérale et démocratique elle, de l'euro : en exigeant la création d'un Fonds européen de promo-

tion massive des services publics financé par la création monétaire de la BCE.

Au plan mondial, il faudrait tout de suite exiger une très forte émission de DTS alloués en fonction de l'importance et des besoins des populations, y compris pour la lutte pour le climat avec la dotation d'un Fonds mondial *ad hoc*.

Le rôle du dollar pourrait reculer par une entente entre la BCE, la Banque de Chine, celle de Russie et la Banque du Sud, en convertissant une grande partie des dollars en réserve au profit de leurs monnaies respectives.

Dans un effort commun avec les BRIC's, il s'agirait de mettre en cause la minorité de blocage US dans le FMI pour le refonder en vue d'une autre organisation pleinement multilatérale pour un co-développement des peuples. Et la vente ordonnée de bons du Trésor en dollars permettrait certains rachats de firmes multinationales comme a commencé de le faire la Chine, pour le pire ou le meilleur.

Au total, deux grandes visées pour une réforme radicale du système pourraient avancer :

1. Celle d'une véritable monnaie commune mondiale de coopération

à partir des DTS du FMI transformés. On viserait, d'abord avec la création monétaire du DTS puis avec cette monnaie commune, un «refinancement» des banques centrales pour que, partout, soit promu un nouveau crédit sélectif d'efficacité sociale et environnementale et pénalisés placements financiers et spéculation, par la fiscalité et le crédit.

2. Celle, deuxièmement, du développement de la prise de titres de dettes publiques par la création monétaire des banques centrales et le nouveau FMI avec la monnaie commune mondiale pour financer une expansion planétaire massive des services publics.

Utopie que tout cela ? Certes, mais réaliste... car, face aux énormes chocs à venir et avec des luttes qui vont être portées à l'incandescence, aucune perspective transformatrice et rassembleuse ne prendra durablement forme sans mise à bas de l'ordre du dollar pour un nouvel ordre de promotion de toute l'humanité et de sa niche écologique la Terre. ■■■

L'ennemi commun : les grands groupes monopolistes financiers

Wang Liqiang*

* Chercheur au CASS (Chinese Academy of Social Sciences, Beijing).

Les groupes monopolistes financiers internationaux (banques, fonds d'investissement, sociétés de gestion d'actifs) contrôlent, de façon inédite, des milliards et de milliards d'argent. Le niveau de monopole d'aujourd'hui est exceptionnel. À l'exception des dirigeants de ces groupes, tous les membres de la société sont victimes de leur exploitation. C'est

la raison pour laquelle nos sociétés sont endettées et déchirées. Ces groupes monopolistes financiers détiennent une fortune bien plus importante que le total des PIB de tous les pays du monde. Sur n'importe quel marché financier, c'est eux qui dirigent les flux financiers, le haut et le bas des bourses. Ces groupes multiplient les crises sur les marchés financiers et privent de nombreux pays de leur droit

au développement, ce qui est à l'origine de plus de 60 pays en faillite et de la poursuite des flux de réfugiés dans le monde.

La dette du gouvernement des États-Unis augmente rapidement et la crédibilité du dollar est remise en question dans le monde entier. Mais les États-Unis menacent leurs créanciers de subir d'énormes pertes économiques s'ils osent remettre en cause leur monnaie,

le dollar. D'autre part, une attaque militaire flagrante est prête pour ceux qui donnent massivement les dettes des États-Unis.

Les groupes de monopoles financiers poussent activement la financiarisation des économies nationales afin de faciliter leur dépossession. La délocalisation des industries, la perte d'emplois sont des conséquences directes de ce processus.

Par conséquent, au niveau international, nous devons encourager le FMI à entreprendre la réforme du système monétaire afin de débarrasser le monde de la menace de l'effondrement du dollar des États-Unis.

Nous considérons la Convention internationale sur le climat comme une manifestation importante du progrès de la civilisation humaine. Elle montre que les peuples du monde ont pris conscience que le monde d'aujourd'hui ne peut plus être dominé par les valeurs capitalistes et que les valeurs environnementales doivent l'emporter sur les valeurs du capital. Il s'agit là d'un domaine important dans lequel les communistes peuvent légitimement mobiliser le peuple et critiquer le capitalisme à l'échelle mondiale.

Après la troisième mondialisation économique, l'économie de marché est généralisée dans le monde entier. Elle a entraîné un changement d'ordre dans les trois principaux éléments du développement économique (technologie, financement, marché) et ouvert de nouvelles perspectives aux peuples.

Au début de l'industrialisation, l'ordre des trois principaux éléments est : la technologie, le financement, le marché.

Durant la modernisation industrielle, l'ordre des trois principaux éléments est : le financement, la technologie, le marché.

Aujourd'hui, l'ordre des trois principaux éléments est : le marché, la technologie et le financement.

Le marché des consommateurs est un élément clef de la croissance des capitaux. Sans la croissance du capital, le cycle du capital cessera. De nombreux capitalistes ont pris note de ces changements. C'est dans ce contexte que le Forum de Davos a constamment abordé la question de la transformation du capitalisme. En août 2019, lors de la table ronde des entreprises (une association des entreprises américaines), une déclaration a été signée, elle déclare pour la première fois que la priorité de la société n'était plus de servir les intérêts des actionnaires. La théorie de la suprématie des intérêts des actionnaires, fondée en 1917 dans l'affaire Dodge Brothers versus Henry Ford, a été ainsi abandonnée dans ce texte.

Les coopératives sont apparues très tôt en Europe et devraient se développer davantage aujourd'hui, car elles possèdent la force de contrebalancer le capital. Je pense que les communistes doivent soutenir les différentes formes alternatives, comme les coopératives, particulièrement dans le secteur bancaire, ou d'autres encore afin

de développer des forces de dissuasion du capital, ou de résistance. Faire comprendre l'évolution des pouvoirs et pousser la prise de conscience des consommateurs pas seulement des producteurs, trouver la bonne façon de résister au capital pourraient être notre nouvelle tâche.

Suite à la répression du gouvernement américain contre HUAWEI, cette firme est mondialement connue pour ses technologies dans G5 et sa croissance fabuleuse. À nos yeux, la structure du capital de HUAWEI, son système de propriété collective sont beaucoup plus importants que ses compétences techniques. Car, HUAWEI nous offre un autre mode d'emploi de l'argent. Le secret de son développement fabuleux réside dans un partage plus équilibré des bénéfices et elle a su montrer à tout le monde que, après la modification du circuit traditionnel des bénéfices de la société, l'argent peut servir la société et non aux seuls profits ou à l'enrichissement des capitalistes. Aujourd'hui, HUAWEI est connu en tant que représentant du développement scientifique et technologique de la Chine, demain, elle sera connue par la révolution qu'elle a initiée dans le monde du capital.

Le peuple français est un peuple qui a une longue tradition révolutionnaire. Je vous salue profondément en souhaitant beaucoup de succès pour votre table ronde. ■■■



Quelles batailles communes ?

Suites des Rencontres

Jean-Marc Durand*

* Membre du conseil national du PCF.

Il me revient de traiter des suites de cette rencontre. Une rencontre qu'on peut d'ores et déjà qualifier de réussite tant les débats ont été riches et les interventions d'une grande qualité donnant à voir des suites intéressantes. Parler des suites de cette rencontre c'est, à mon sens, ouvrir quelques pistes d'avenir, quelques pistes de travail en commun. Car tant nous avons éprouvé de satisfaction à échanger ensemble, tant il serait dommage de nous en tenir là. Je dirai d'ailleurs que tout nous pousse à prolonger cette initiative par des actes concrets.

Hier, lors des interventions de la première séance, nous avons pu mesurer, au-delà de l'exposé de situations en apparence disparates, la communauté d'intérêt qui existe et qui demande à être développée entre les peuples face au rouleau compresseur du capitalisme mondialisé. Une mondialisation capitaliste avec comme fer de lance d'un côté les multinationales dont l'action prédatrice est décuplée par le recours aux nouvelles technologies et à leur développement à vitesse grand V contre les dépenses pour l'homme et l'environnement. De l'autre le dollar dont la puissance a directement partie liée avec l'hégémonie des multinationales sur l'organisation des rapports économiques et sociaux du national au zonal jusqu'au mondial.

C'est ce qui conduit aux profondes convulsions que nous connaissons dans la mondialisation, plongeant tous les moments de la vie, et cela aux quatre coins de la planète, dans une crise de système inédite avec au cœur la baisse du taux de profit et comme réponse un nouvel

impérialisme caractérisé par une globalisation financière mortifère. Cette évolution engendre des tensions de plus en plus vives au plan mondial sur fond de guerre économique incarnée notamment par le conflit « commercial » engagé par Trump à l'encontre de la Chine, en même temps qu'une offensive particulièrement des États-Unis pour reconquérir leur zone d'influence notamment en Amérique Latine et porter le fer au Moyen-Orient et plus globalement en Afrique.

Mais en même temps des luttes de résistance et de conquêtes montent et émergent un peu partout. Dans les faits, elles posent la question d'une autre répartition des richesses mais plus précisément d'un autre mode de production de cette richesse donc d'autres façons de les produire à partir de critères sociaux et environnementaux contre les gâchis capitalistes. En fait, au cœur des batailles engagées est bien sûr une dimension locale, nationale, cherchant des réponses immédiates, mais se trouve également l'exigence profonde d'une nouvelle mondialisation, allant bien au-delà d'un capitalisme qui serait domestiqué, relooké par la social-démocratie.

Les voies alternatives qui se cherchent et se construisent dans les luttes et les batailles d'idées en cours sous-tendent en fait un véritable enjeu de civilisation qui pousse irrémédiablement vers une nouvelle phase de la mondialisation. Le *statu quo* en ce domaine n'est en effet pas possible. Il faut transformer les règles en vigueur, il y a besoin d'un nouvel internationalisme. Et cela passe par de nouvelles institutions permettant d'intervenir sur l'argent, c'est-à-

“

Il y a besoin d'une révolution sociale mondiale pour construire les bases d'une civilisation de partage face aux défis de la révolution informationnelle mais aussi monétaire, démographique, climatique.

”

dire sur les banques et la monnaie, sur la fiscalité comme sur la gestion des entreprises et la création et l'expansion des services publics pour les biens communs.

Il y a besoin d'une révolution sociale mondiale pour construire les bases d'une civilisation de partage face aux défis de la révolution informationnelle mais aussi monétaire, démographique, climatique.

Aujourd'hui, il devient urgent de conjuguer, d'articuler la montée des luttes locales et nationales à une perspective d'interventions et d'actions plus globales, plus transversales afin d'opposer à chaque niveau, au processus de

mondialisation capitaliste, une nouvelle organisation mondiale pour chacune et chacun.

Cela suppose la création d'institutions nouvelles où les salariés et les citoyens puissent disposer de droits nouveaux et exercer un réel pouvoir de décisions. Cela touche au partage des technologies. Et cela concerne l'utilisation de l'argent des banques, des entreprises et des États. De nouveaux traités internationaux pour les échanges et le développement des biens communs (SP) comme la santé, l'emploi, l'environnement c'est-à-dire entre autres, l'énergie et les transports, sont d'une brûlante actualité.

J'en viens au concret.

Tout d'abord, il me semble que nous devrions nous donner une sorte de clause de revoyure et nous engager à annualiser un tel type de rencontre.

Ensuite nous avons sans doute besoin de tisser des liens beaucoup plus denses et rapprochés entre nous. Il ne s'agit pas d'une nouvelle Internationale. Mais plutôt de réseaux de travail en commun sur des objectifs précis. J'en soulignerai quatre :

– Un réseau pour la construction d'une nouvelle monnaie commune mondiale. Il s'agirait de faire des DTS cette véritable monnaie commune mondiale, une monnaie de coopération utilisée pour financer les pays et les banques à partir de projets pour le développement humain et l'environnement, venant y compris doter un fonds mondial adossé à l'ONU. Cela nous conduirait en cascade à traiter du fonctionnement et des objectifs de banques centrales zonales comme la BCE. Nous proposons la tenue d'une conférence internationale pour une nouvelle monnaie commune mondiale.

– Un réseau pour le développement des services publics en ciblant plus particulièrement des secteurs comme la santé, l'énergie, les transports, l'eau et en ayant à l'esprit les nécessaires coopérations entre ces services publics et les entreprises.

– Un réseau pour un autre rôle des entreprises multinationales. Quels outils nouveaux pour des moyens et des pouvoirs d'intervention des salariés dans les gestions. Quels instruments de contrôle de l'utilisation de l'argent en lien avec

les enjeux de financement par les banques et aussi la fiscalité ? Par exemple de nouveaux outils de coopération et d'harmonisation fiscales posant des normes internationales mais avec une déclinaison concrète sur la fiscalité des pays eux-mêmes et pas seulement des projets comme le BEPS (projet sur l'érosion de la base d'imposition et les transferts de bénéfices) avec sa déclinaison européenne qu'est l'ACCIS (assiette commune consolidée de l'impôt sur les sociétés) qui semblent pour l'heure être plus des fuites en avant qu'exprimer une réelle volonté de relocaliser les bénéfices des entreprises, de les connaître et de les imposer à un taux décent. Nous pourrions avancer l'idée de la mise en place d'un comité de vigilance pour l'action sur les multinationales.

– Un réseau pour de nouveaux traités d'échanges commerciaux, incitant à relocaliser les productions, à développer dans chaque région du monde un véritable processus de création locale de valeur ajoutée, à soutenir une organisation mondiale multilatéraliste contre la domination de quelques-uns sur tous les autres. ■■■



Alstom doit-il prendre l'accent québécois ?*

Pierre Ivorra

* Chronique
publiée dans
l'Humanité
du 26 février
2020.

La puissance et la technicité d'Alstom, le géant français du ferroviaire, est le fruit d'une histoire. C'est la puissance publique qui a financé les énormes investissements d'infrastructure ayant permis les développements du réseau au XIX^e siècle et qui l'a mis à la disposition de groupes financiers privés. Avant même la Seconde Guerre mondiale, la nationalisation des cinq compagnies privées du pays en faillite et la création de la SNCF ont permis d'effacer la dette accumulée par les actionnaires, d'engager un nouveau développement du rail. Évidemment, les entreprises de traction ont bénéficié d'une telle politique.

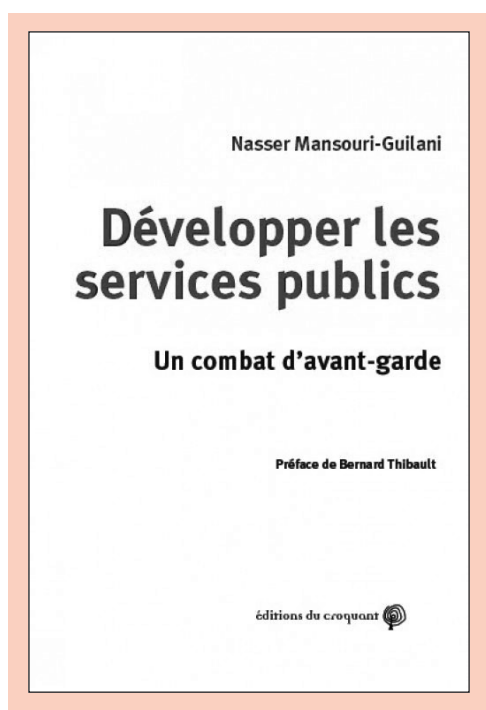
Aujourd'hui, avec l'ouverture du rail à la concurrence au niveau européen, une vaste offensive contre le système public est lancée. On a commencé par casser le statut des cheminots, on entend supprimer leur système de retraite, on a privatisé le fret ferroviaire qui ne s'en remet pas. On peut craindre que cela se passe aussi mal pour les réseaux ferroviaires régionaux. D'ores et déjà, des présidents de régions de droite annoncent qu'ils vont remplacer la SNCF par des compagnies privées. L'offensive ne s'en tient pas au seul réseau.

On peut craindre qu'elle ne prenne pour cible l'entreprise qui joue un rôle majeur dans la traction ferroviaire : Alstom. Le gouvernement a d'abord

tenté de céder l'entreprise à l'allemand Siemens. Les autorités européennes s'y sont opposées en invoquant le risque d'un quasi-monopole. On nous annonce maintenant qu'Alstom va racheter Bombardier. On pourrait croire que le groupe français va se renforcer, mais l'entreprise canadienne est en très mauvais état et, pour redresser le nouvel attelage, on peut craindre que les directions ne s'en prennent à l'emploi. Par ailleurs, au terme d'opérations complexes, le premier actionnaire de Bombardier, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), deviendrait avec 18 % du capital le premier actionnaire d'Alstom, en lieu et place de Bouygues. On en vient à se demander si toute l'opération ne vise pas à permettre au géant du BTP et des télécoms de se désengager.

D'autres solutions sont pourtant envisageables à un coût social et financier bien moindre. Si une structure publique entre au capital d'Alstom, pourquoi ne serait-elle pas française plutôt que québécoise ? Notre Caisse des dépôts peut très bien jouer ce rôle. Plutôt que de s'engager dans une opération financière, pourquoi ne pas établir des relations de coopération entre les deux constructeurs et d'autres éventuellement, créer un GIE, un Airbus du ferroviaire, et définir une stratégie industrielle conquérante sur un marché en expansion ? ■■■





Nasser Mansouri-Guilani, *Développer les services publics, Un combat d'avant-garde*, Éditions du Croquant, 2020.

C'est un livre indispensable. Soulignons d'emblée les enjeux cruciaux de l'ouvrage de notre ami Nasser Mansouri-Guilani, collaborateur de la section économique du PCF puis responsable du pôle économique de la CGT. Cet ouvrage très pédagogique prend le contre-pied des dogmes néolibéraux en cours. Il répond à des questions fondamentales et ouvre sur de nouvelles approches théoriques et politiques.

Comme le montre la préface de Bernard Thibault, ce livre est celui d'un service public du XXI^e siècle. Il s'agit d'explicitier les choix stratégiques, le débat est indispensable, il faut répondre à de nouveaux besoins.

Dans la première partie de son livre, Nasser montre que le combat pour le service public est un combat d'avant-garde. Que le développement du concept public est une nécessité de notre temps.

La révolution informationnelle, concept forgé par son maître Paul Boccard, ouvre des possibilités prometteuses. La question c'est soit le monopole soit le partage de l'information. Il s'agirait aussi d'une approche renouvelée des services publics, avec des mécanismes

non marchands ainsi que la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Cela conviendrait d'aller au-delà des nécessaires mécanismes de redistribution.

Nasser Mansouri souligne la double nécessité de produire autrement et de partager autrement pour sortir du capitalisme. Il relève plusieurs questions dérangeantes pour les libéraux. Il affirme que le but de la production devrait être de répondre aux besoins. Cela exigerait un changement de la finalité de l'activité économique comme de l'organisation de l'activité économique. Cela impliquerait de lever l'obstacle de la rentabilité du capital pour sortir du capitalisme. Cela viserait une nouvelle conception des richesses. L'industrie devrait être considérée comme un élément fondateur d'un nouveau système productif. Il s'agirait donc de libérer l'industrie du carcan financier.

Nasser démontre alors comment la logique de service public vise à répondre aux nouveaux besoins et aspirations de la population. Il dénonce alors une opposition flagrante entre les intérêts privés et la qualité des services publics. Il propose ainsi de répondre aux évo-

lutions sociétales selon une logique de service public. Il démontre les effets bénéfiques d'une réponse fondée sur la logique de service public : quelle organisation possible ? Qu'entendre par services publics de qualité ?

Dans la deuxième partie de l'ouvrage il cherche à déconstruire des arguments des libéraux.

Il présente un panorama des recettes et des dépenses publiques et sociales, et revient sur le rôle des prélèvements obligatoires et leur orientation. Il relativise le prétendu ras-le-bol fiscal. Et il montre la nécessité d'une nouvelle orientation des dépenses publiques et sociales.

Il traite alors de l'écart entre les recettes et les dépenses, donc du déficit et de la dette. Il pose la question : qui paie trop d'impôts et pourquoi ? De fait, la moitié des Français ne paie pas d'impôt...

Les « Prélèvements obligatoires » sont pour l'auteur un concept ambigu et biaisé. Il cherche à défaire le piège tendu par les libéraux. Certes le système fiscal français souffre de nombreux problèmes structurels. Nasser considère qu'il convient de renforcer le système de cotisations sociales. Il montre que la CSG constitue une entorse aux principes fondateurs de la Sécurité sociale.

Il relativise le dogme : l'État français trop dépensier ? En fait la question serait plutôt : pour qui et pour quoi faire ? Derrière les dépenses publiques, il y a des choix de classe. Nasser Mansouri-Guilani démonte le thème selon lequel il y aurait trop de fraudeurs et trop de fonctionnaires protégés.

Dans la Troisième partie de l'ouvrage, il montre que des moyens existent pour développer les services publics de qualité, qu'il est non seulement possible mais nécessaire de développer les services publics. Et il présente des leviers pour financer ce développement des services publics.

L'impôt pourrait être un moyen puissant pour améliorer la justice sociale, mais aussi une source de financement des services publics. Il s'agit évidemment de rendre le système fiscal plus juste. Il considère indispensable une hausse de l'impôt sur les hauts et très hauts revenus. Il préconise une fiscalité permettant de rendre l'activité économique plus efficace.

Il partage avec la commission économique du PCF la proposition de réforme du mode de calcul des cotisations sociales.

Il revient sur la question de la dette et du financement des services publics. Il montre la dangerosité du recours aux marchés financiers.

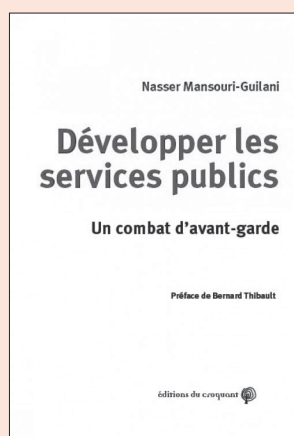
Et il souligne l'importance d'une nouvelle création monétaire avec un nouveau rôle des banques pour contribuer notamment au développement des services publics.

Il préconise alors un « pôle financier public » pour développer les services publics, comme pour l'économie. Ce qui exigerait un rôle nouveau pour la Banque centrale.

Les services publics de qualité requièrent de valoriser la place des citoyens dans les processus de prise de décisions. La démocratie est un processus continu comme le relève Nasser. C'est alors la question d'une autre gestion. C'est aussi la nécessité d'une autre évaluation. Il s'agirait de renforcer la dimension collective de l'évaluation, en visant notamment une « démocratie de proximité ». Des conférences prospectives et d'évaluation pourraient avoir un rôle à jouer.

Catherine Mills

Bon de commande



Nasser Mansouri-Guilani, *Développer les services publics,*
Un combat d'avant-garde.
 17 € (frais de port compris)

Nom : Prénom :
 Adresse :

 Code postal : Ville :
 Téléphones :

Bulletin à retourner à *Économie & Politique*, 2 place du colonel Fabien, 75019 Paris accompagné de votre règlement à l'ordre de *Économie et Politique*.